

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AVIS SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES
D'AMÉLIORER LES PRATIQUES TARIFAIRES
ACTUELLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

DOSSIER : R-3972-2016

RÉGISSEURS : Mme DIANE JEAN, présidente
M. LAURENT PILOTTO
Me SIMON TURMEL

AUDIENCE DU 21 FÉVRIER 2017

VOLUME 6

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me HÉLÈNE BARRIAULT
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

M. PIERRE ARCAND
pour le ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles (MÉRN)

PARTICIPANTS :

Me DENIS FALARDEAU
procureur de l'Association coopérative d'économie
familiale de Québec (ACEFQ);

Me GUY SARAULT
procureur de l'Association des consommateurs
industriels de gaz (ACIG);

Me NICOLAS DUBÉ
procureur pour l'Association des redistributeurs
d'électricité du Québec (AREQ);

M. YVES JUNEAU
pour l'Association des stations de ski du Québec
(ASSQ);

M. JOCELYN B. ALLARD
pour l'Association québécoise des consommateurs
industriels d'électricité (AQCIE);

M. JEAN-FRANÇOIS SAMRAY
pour l'Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable (AQPER);

M. PIERRE VÉZINA
pour le Conseil de l'industrie forestière du Québec
(CIFQ);

Me ANDRÉ TURMEL
procureur de la Fédération canadienne des
entreprises indépendantes (FCEI);

M. STÉPHANE FORGET et
M. DAVID LAURETI
pour la Fédération des chambres de commerce du
Québec (FCCQ);

Me LOUISE TREMBLAY
procureur de Gazifère inc.

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureur du Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me FRANÇOIS G. HÉBERT
procureur d'Hydro-Québec Distribution (HQD);

Me FRANKLIN S. GERTLER
procureur du Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROEE);

M. PHILIPPE BOURKE
pour le Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE
procureur de la Société en commandite Gaz Métro
(GM);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur des Stratégies énergétiques et de
l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (SÉ/AQLPA);

Mme FRANCE LATREILLE
pour l'Union des consommateurs (UC);

Me CATHERINE ROUSSEAU
procureur de l'Union des municipalités du Québec
(UMQ);

Me MARIE-ANDRÉE HOTTE
procureur de l'Union des producteurs agricoles
(UPA).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PRÉSENTATION DE L'ASSQ	5
PRÉSENTATION DE LA FCEI	71
PRÉSENTATION DE L'ACEF DE QUÉBEC	118
PRÉSENTATION DE LA CIFQ	139
PRÉSENTATION DE L'AQCIE	185

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt et unième
2 (21e) jour du mois de février :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt et un (21)
8 février deux mille dix-sept (2017), dossier R-3972-
9 2016. Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer
10 les pratiques tarifaires actuelles dans le domaine
11 de l'électricité. Poursuite de l'audience.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Bonjour à tous. Messieurs de l'Association des
14 stations de ski, bonjour. Alors, je vous
15 demanderais de vous présenter et puis ensuite de
16 procéder avec votre présentation et puis nous
17 indiquer, évidemment, qui sera le présentateur.
18 Alors, la parole est à vous.

19 PRÉSENTATION DE L'ASSQ

20 M. DANIEL ROCHON :

21 Bon matin à tous. Madame la Présidente, Messieurs
22 les Régisseurs, merci d'accueillir l'Association
23 des stations de ski du Québec en audience de matin.
24 Mon nom est Daniel Rochon, je suis président du
25 conseil d'administration de l'Association des

1 stations de ski du Québec et également vice-
2 président et directeur général pour la région de
3 l'Est, pour le Monte-Sainte-Anne et la Station
4 touristique Stoneham.

5 J'aimerais vous présenter mes collègues qui
6 participeront à la présentation de ce matin. Ici à
7 ma gauche, vous retrouvez monsieur Yves Juneau,
8 président directeur général de l'Association des
9 stations de ski du Québec. Monsieur Maxime St-
10 Pierre, ingénieur électrique pour DW Consultant. Et
11 ensuite, nous aurons trois de nos partenaires qui
12 seront avec nous, monsieur Greg McCullough, vice-
13 président opérations et expérience client pour Les
14 Sommets, Les Sommets étant un regroupement de
15 stations de ski dans les Basses-Laurentides.
16 Monsieur Charles Désourdy, président-directeur
17 général de Bromont, Expérience... montagne
18 d'expériences, excusez-moi. Ainsi que monsieur
19 Charles Lavoie, président de HKD Snowmakers, une
20 entreprise qui se spécialise dans les équipements
21 d'enneigement et qui a un bureau dans la région de
22 Québec également.

23 Le dépôt de notre mémoire et l'audience
24 d'aujourd'hui sont un moment très important pour
25 l'Association des stations de ski du Québec, suite

1 à toutes les démarches effectuées et au travail de
2 terrain qui a été effectué au fil des dernières
3 années.

4 La nature de nos opérations et notre
5 consommation atypique méritent, nous croyons,
6 d'être prises en considération dans le processus
7 des améliorations de pratiques tarifaires. Vous
8 verrez à l'écran le plan de notre présentation
9 d'aujourd'hui et je vous ferai part de... je ne
10 crois pas qu'on ait besoin d'en faire la lecture,
11 question d'économiser du temps, pour être capable
12 d'échanger le plus possible avec vous. Alors, vous
13 voyez le plan qui est maintenant ici.

14 L'objectif de notre présentation étant que
15 l'Association des stations de ski du Québec dépose
16 son mémoire dans le cadre de l'avis sur les mesures
17 susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires
18 dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel
19 sollicité par le ministre de l'Énergie et des
20 Ressources naturelles auprès de la Régie de
21 l'énergie.

22 Il répond à la demande du ministre en
23 proposant des solutions pour les industries ayant
24 des besoins particuliers dont la serriculture et
25 les stations de ski qui avaient été mentionnées.

1 Le mémoire vise à faire la démonstration
2 d'une problématique profonde et structurale de la
3 tarification applicable aux stations de ski du
4 Québec, en plus d'illustrer l'importance de ce
5 secteur économique pour les régions du Québec. Je
6 céderais maintenant la parole à mon collègue Yves
7 Juneau pour la suite de cette présentation.

8 M. YVES JUNEAU :

9 Merci Daniel. Excusez-moi, j'ai une extinction de
10 voix ce matin, alors ça ne tombe pas très bien.
11 Donc, je m'excuse, Madame la Présidente, pour ma
12 voix, c'est un mauvais rhume qui s'est transformé
13 en extinction de voix. Je vois que vous avez vos
14 mouchoirs, alors je pense qu'on partage des choses
15 ce matin.

16 Vous avez à l'écran la carte qui présente
17 la disposition géographique des stations de ski du
18 Québec. Évidemment, l'industrie du ski, ce n'est
19 pas une industrie qu'on retrouve dans les grands
20 centres urbains comme Montréal ou Laval. Il manque
21 un petit peu de montagnes pour ça.

22 On se retrouve dans quinze (15) régions
23 touristiques à travers le Québec, de l'Outaouais
24 jusqu'à la Gaspésie, avec trois pôles qu'on
25 qualifie d'exportateurs, c'est-à-dire des régions

1 qui accueillent des touristes et des skieurs hors
2 du Québec, notamment de l'Ontario et des États-
3 Unis. Et on les retrouve dans les Laurentides où il
4 existe un créneau d'excellence en tourisme, ainsi
5 que dans les Cantons de l'Est et la région de
6 Québec-Charlevoix, qui sont nos grandes régions qui
7 attirent la clientèle hors Québec et qui amènent,
8 je vous dirais, de l'argent neuf pour l'économie
9 québécoise.

10 (9 h 05)

11 L'industrie touristique, l'industrie du ski
12 représente six point quatre pour cent (6,4 %) du
13 PIB touristique du Québec. Donc, c'est quand même
14 significatif. Évidemment, on se targue d'être une
15 saine activité sportive hivernale. On sait que le
16 Québec a des défis pour faire bouger sa population.

17 Nous, ce qu'on aime dire, c'est qu'on est
18 pratiquement le seul sport qui peut se pratiquer en
19 famille. Vous savez, bien souvent, on a des enfants
20 qui veulent faire du hockey, du soccer, du patinage
21 artistique, malheureusement pour les parents ça
22 veut dire qu'on est, non pas confiné au banc des
23 punitions, mais au banc des estrades. Alors, on
24 regarde nos enfants. Mais pas avec le ski. Avec le
25 ski, tout le monde est actif.

1 Et une des choses sur laquelle je pense
2 qu'on peut aussi apprécier, c'est qu'on est une
3 terre d'accueil et de développement pour de grands
4 athlètes québécois qui font rayonner le Québec à
5 travers la planète. On pense à Erik Guay, Mikaël
6 Kingsbury, Maxime Parrot en planche à neige, Jasey
7 Jay Anderson, Mélanie Turgeon, Jean-Luc Brassard.
8 Ce sont des modèles pour nos jeunes et qui vont
9 faire en sorte de faire bouger nos Québécois en
10 hiver.

11 Évidemment, une situation qui est
12 particulière en ce moment, c'est, les dernières
13 années n'ont pas été faciles pour l'industrie du
14 ski. Ce qui fait en sorte que la santé financière
15 est plutôt précaire. Et on estime qu'avec cette
16 santé financière-là qui est précaire, on a de la
17 difficulté à remplacer nos équipements en ce moment
18 pour moderniser nos systèmes de fabrication de
19 neige et nos remontées mécaniques.

20 Un autre élément sur lequel on va vous
21 entretenir un peu, c'est le réchauffement
22 climatique évidemment auquel on est confronté. On
23 voit les prévisions pour les prochaines semaines.
24 Et je vous dirais qu'on est particulièrement
25 inquiet pour la fin de la saison et la relâche

1 scolaire qui est un moment critique pour la santé
2 financière de notre industrie.

3 Évidemment, si on est ici ce matin, c'est
4 pour parler d'électricité, de tarif. Et,
5 évidemment, c'est parce que, pour nous, c'est une
6 part importante. Ça varie de dix-sept point cinq
7 (17,5 %) à vingt et un point trois pour cent
8 (21,3 %) de nos coûts d'opération. Donc, on va vous
9 en parler plus en détail tout à l'heure. Mais vous
10 allez voir que c'est bien important, surtout dans
11 le contexte où, actuellement, nous avons quarante
12 pour cent (40 %) des stations privées qui arrivent
13 à dégager un bénéfice. Et parfois, ces bénéfices-
14 là, on parle de vingt mille dollars (20 000 \$).
15 Donc, une économie dans les coûts d'électricité,
16 c'est rien de négligeable, parce que, justement,
17 ces sous-là, on en a besoin pour assurer la santé
18 financière et la suite de nos opérations.

19 Quand on parle d'électricité, évidemment,
20 nous sommes une industrie atypique parce que nous
21 devons faire appel à une puissance importante, et
22 ce pour une courte période de temps. Donc, on va
23 vous en parler plus en détail tout à l'heure. Ça
24 amène toutes sortes de façons de faire dans
25 l'industrie pour essayer d'économiser sur ces coûts

1 d'énergie et qui amène aussi des pertes pour Hydro-
2 Québec, parce que ça veut dire qu'Hydro-Québec vend
3 moins d'électricité à cette clientèle-là.

4 Évidemment, non seulement on a des défis
5 par rapport à notre particularité, mais je vous
6 dirais aussi que nos équipements, eux, ne sont pas
7 toujours des équipements efficaces. Alors, on
8 fonctionne avec notamment des remontées mécaniques,
9 qui fait en sorte que le profil d'un moteur qui est
10 installé sur ça fait en sorte que notre problème,
11 c'est la gestion de la puissance. Puis, ça, là-
12 dessus, il y aurait des opportunités pour
13 améliorer, je vous dirais, la consommation
14 d'électricité dans les stations si on pouvait
15 adresser cette problématique-là.

16 Finalement, je vous dirais que l'ASSQ et
17 ses membres, ses soixante-quinze (75) stations, on
18 ne vit pas dans une bulle. On est très conscient
19 que l'énergie, c'est un bien précieux. C'est un
20 bien collectif. Et, évidemment, quand on vient vous
21 voir aussi, c'est pour vous faire comprendre qu'on
22 est très sensible à ce que l'actionnaire d'Hydro-
23 Québec recherche, c'est-à-dire des bénéfices pour
24 l'ensemble de la population. Et, nous, bien, on est
25 très sensible aussi aux périodes de pointe. Puis on

1 est prêt à s'adapter, à s'ajuster, à tenir compte
2 de ces périodes de pointe-là dans tout mode de
3 tarification future pour faire en sorte que ce soit
4 une approche gagnant-gagnant.

5 Vous me permettez de prendre un petit peu
6 d'eau. Alors Daniel, je vais te faire poursuivre
7 sur le marché du ski pendant que je prends mon
8 petit verre d'eau.

9 (9 h 10)

10 M. DANIEL ROCHON :

11 Alors je voudrais peut-être juste rapidement vous
12 amener à la figure 9 qui parle un peu de la
13 répartition des jours ski pour l'Amérique du Nord.
14 Je voudrais surtout vous mentionner, vous voyez le
15 Québec où nous avons eu cinq point un millions
16 (5,1 M) de visites lors de la saison deux mille
17 quinze-deux mille seize (2015-2016) qui était un
18 retard de onze pour cent (11 %) sur la saison
19 précédente.

20 Vous voyez que le Nord-Est américain, qui
21 est un grand compétiteur à nous, eux sont à neuf
22 point cinq millions (9,5 M) et ils avaient eu, eux
23 également, une saison difficile en deux mille
24 quinze-deux mille seize (2015-2016) avec une baisse
25 de vingt-huit pour cent (28 %). Et peut-être juste

1 vous parler de l'Ontario également, deux point
2 trois millions (2,3 M) avec des baisses de trente
3 et un pour cent (31 %).

4 Alors, vous voyez que l'hiver dernier avait
5 été une saison difficile, mais je reviens
6 rapidement sur le Québec. La moyenne des visites de
7 l'industrie du ski au Québec est à six point deux
8 millions (6,2 M) annuellement. En hiver deux mille
9 quinze-deux mille seize (2015-2016), elle est donc
10 seize point sept pour cent (16,7 %) moins élevée
11 que la moyenne de six point deux millions (6,2 M).
12 Donc, la dernière année avait été difficile. Et je
13 vous dirais que le plus grand impact avait été un
14 début de saison très difficile avec peu de neige
15 lors du mois de décembre deux mille quinze (2015)
16 de l'année dernière.

17 Je voulais également vous mentionner que
18 les stations de ski sont réparties en quatre
19 groupes, c'est-à-dire il y a les majeures, les
20 grandes, les intermédiaires et les petites. Et pour
21 vous donner une petite idée, là, les majeures,
22 c'est les stations qui en ventes de billetterie
23 sont de trois point cinq millions de dollars
24 (3,5 M\$) et plus, les grandes sont d'un point cinq
25 (1,5) à trois point cinq millions de dollars

1 (3,5 M\$) de ventes de billetterie, les
2 intermédiaires, de cinq cent mille (500 000) à un
3 point cinq millions (1,5 M) et les petites de moins
4 de cinq cent mille dollars (500 000 \$) de ventes.

5 Il y a un autre facteur qu'on prend en
6 considération, c'est la capacité de remontées
7 mécaniques également, mais qui fait partie de notre
8 façon de faire pour classifier nos stations de ski.

9 Je voulais également vous mentionner que la
10 clientèle québécoise est à quatre-vingt-deux point
11 six pour cent (82,6 %) de nos visites au Québec. La
12 clientèle ontarienne, douze point quatre (12,4),
13 les Américains, trois point quatre pour cent
14 (3,4 %) et Les Maritimes, un point deux pour cent
15 (1,2 %).

16 Ce qui est important de noter, c'est que la
17 période de Noël, le temps des Fêtes, représente de
18 vingt (20) à trente pour cent (30 %) de nos revenus
19 annuels. Alors, vous pouvez certainement comprendre
20 que lorsqu'on manque une période de Noël ou le mois
21 de décembre, ça a une répercussion très, très
22 grande sur nos chiffres d'affaires et sur notre
23 profitabilité. Et en plus, je vous dirais que ça a
24 souvent une répercussion sur le reste de notre
25 saison. C'est-à-dire que lorsqu'on n'est pas prêt

1 pour la période de Noël ou que le ski n'amène pas
2 une très grande expérience, souvent, les gens sont
3 un petit peu plus réticents... pas réticents, mais
4 un peu moins fréquents dans nos stations de ski.

5 En terminant sur cet acétate-là, je
6 voudrais peut-être vous mentionner que la
7 concurrence du Nord-Est américain il y a sept point
8 trois pour cent (7,3 %) de la clientèle du Nord-Est
9 des États-Unis qui provient du Québec. Alors ce que
10 ça fait, c'est qu'il y a sept cent mille (700 000)
11 jours ski qui sont produits par le marché du Québec
12 et de l'Ontario pour le Nord-Est des États-Unis
13 tandis que nous, au Québec, nous recevons, avec
14 notre trois point quatre pour cent (3,4 %)
15 d'Américains, cent soixante-quatorze mille
16 (174 000) jours ski.

17 Alors, vous comprenez qu'on a un petit
18 déséquilibre au niveau touristique et ce que ça
19 fait, c'est que je pense qu'il y a de la nouvelle
20 argent qui pourrait certainement venir de notre
21 marché du Nord-Est des États-Unis. Alors nous, ce
22 qu'on souhaiterait, c'est d'être capable de
23 revenir. On a déjà eu des résultats pas mal plus
24 efficaces que ça par rapport à ça et je crois que
25 les améliorations de leurs équipements des

1 dernières années ont certainement aussi amené un
2 peu ce débalancement-là. Et je pense que c'est de
3 la nouvelle argent pour le Québec quand on sait que
4 les dollars que rapporte la clientèle nord-
5 américaine est fort importante, plus importante
6 qu'un skieur québécois, par exemple.

7 Je voudrais rapidement juste vous
8 mentionner qu'on va vous parler un peu plus tard
9 des infrastructures et de la modernisation de nos
10 équipements qui sont vieillissants. Et l'incidence
11 que ça a sur la consommation électrique, en
12 fabrication de neige, il y a un potentiel
13 d'économie de consommation de trente pour cent
14 (30 %) si on était en mesure de moderniser nos
15 équipements de fabrication.

16 Pour ce point, je laisserai le soin à mon
17 collègue Charles Lavoie de répondre à vos questions
18 si vous en aviez, mais il est clair que les
19 nouveaux équipements ont une capacité d'enneigement
20 qui est vraiment améliorée et qui pourraient
21 certainement nous aider au niveau de notre...
22 premièrement de notre production, et également au
23 niveau des économies.

24 Pour ce qui est des remontées mécaniques,
25 bien naturellement, là aussi il y a un potentiel

1 important de réduction de tarification en
2 optimisant le calcul de consommation. Ces
3 technicalités pourront vous être expliquées par
4 monsieur Maxime St-Pierre, si vous le jugez
5 opportun. Je redonnerais la parole à mon ami Yves
6 pour l'adaptation aux changements climatiques.

7 (9 h 15)

8 M. YVES JUNEAU :

9 Merci, Daniel. Alors, évidemment, une des
10 préoccupations que nous avons c'est par rapport au
11 futur, ce qui est devant nous, et les changements
12 climatiques sont définitivement à l'avant scène, on
13 en entend parler, le Québec se veut une société
14 plus verte, tournée vers la consommation
15 d'électricité et nous, on dépend de cette énergie-
16 là.

17 Et, un des éléments qui nous préoccupent
18 grandement c'est que les changements climatiques
19 vont chambarder nos modèles d'affaires. On voit à
20 l'horizon un raccourcissement des saisons à cent
21 (100) jours en moyenne, cent (100) jours
22 d'opération pour les stations de ski, c'est très
23 peu. L'année dernière par exemple, avec le mauvais
24 démarrage, avec le mois de novembre qui était
25 pratiquement inexistant, vous savez, on avait

1 quinze pour cent (15 %) du domaine skiable pour le
2 congé des Fêtes le vingt-six (26) décembre. C'est
3 du jamais vu, c'est le pire début de saison et ça,
4 ça a fait en sorte qu'en bout de ligne, les
5 stations ont opéré l'an dernier entre cinquante-
6 trois (53) et cent vingt-deux (122) jours,
7 réduisant la portion de jours d'opération de dix-
8 huit (18).

9 Ça, c'est dix-huit (18) journées de moins,
10 que les revenus ne rentrent pas, mais que les
11 dépenses, elles, continuent d'être présentes. Donc,
12 c'est clair que ça fragilise notre modèle
13 d'affaires et ces changements climatiques là
14 amènent une réduction aussi des opportunités de
15 fabrication de neige avant la période si
16 stratégique du temps des Fêtes.

17 Évidemment, on peut parler des stations de
18 ski là, mais pour le temps des Fêtes vous savez
19 très bien qu'on parle aussi des locateurs de
20 chalets, des propriétaires d'hôtels, des
21 restaurants, des boutiques de sport, toutes ces
22 entreprises-là dépendent de la fréquentation des
23 stations de ski pour faire en sorte que leur
24 commerce fonctionne aussi et qu'ils génèrent des
25 taxes de vente.

1 Donc, cette période-là, elle est tellement
2 cruciale, il faut trouver des moyens de ne pas
3 passer à côté et actuellement la tarification
4 d'Hydro-Québec fait qu'on ne sera pas capable
5 d'arriver dans le futur.

6 On a documenté toute cette question-là de
7 changements climatiques avec le consortium Ouranos,
8 vous en avez entendu parler dans les audiences, le
9 consortium a très bien établi le fait que pour deux
10 mille vingt (2020) on va avoir dans les stations de
11 ski au Québec des hausses de température de un
12 virgule neuf pour cent (1,9 %) ... un virgule neuf
13 degré Celsius (1,9 C), pardon, à trois point trois
14 degrés Celsius (3,3 C). Évidemment, quand on sait
15 que la température, pour nous, ou le coût de
16 production avec les tarifs d'Hydro-Québec ça fait
17 du sens de faire fonctionner nos canons, c'est
18 moins sept degrés Celsius (-7 C), si vous rajoutez
19 trois degrés (3 C) plus chaud, là, à ce moment-là
20 on se trouve à consommer de l'énergie pour peu de
21 productivité, donc ce n'est pas payant pour
22 personne, les canons ne roulent pas. Mais on n'aura
23 pas le choix avec ces réchauffements-là de trouver
24 des solutions pour pouvoir fabriquer de la neige à
25 des températures plus chaude.

1 Il y a la question des équipements de
2 fabrication de neige, mais c'est surtout les
3 problèmes des tarifs d'électricité qui nous
4 bloquent en ce moment à ce niveau-là. Non seulement
5 les températures vont être plus chaudes, mais les
6 périodes vont être plus courtes également, donc
7 toutes les opportunités sur une fenêtre, par
8 exemple, de douze (12) heures de fabrication de
9 neige, il va falloir la saisir. Et la fabrication
10 de neige, c'est un art, c'est comme cultiver des
11 fraises un peu. Je vous dirais qu'il faut beaucoup
12 de temps de préparation, ça demande beaucoup de
13 main d'oeuvre, monsieur McCullough sait de quoi je
14 parle quand je dis ça. Et évidemment, il va falloir
15 saisir toutes les opportunités dans le futur pour
16 faire en sorte qu'on puisse fabriquer la neige dans
17 ces températures-là, moins évidentes pour nous.

18 Si on va plus spécifiquement sur
19 l'électricité, nous allons regarder la composante
20 des coûts pour notre industrie, nos particularités,
21 et la tarification actuelle et comment on voit que
22 les conditions de service peuvent être modifiées.

23 Au niveau de la composante des coûts, je
24 pense que vous l'avez très bien vu dans notre
25 preuve, le mémoire indique que nos coûts

1 d'électricité c'est le deuxième poste de dépense le
2 plus important pour les stations de ski. Ça
3 représente une dépense d'opération de dix-sept
4 point cinq pour cent (17,5 %) à vingt et un point
5 trois pour cent (21,3 %) et ça, là-dessus je ferais
6 une petite parenthèse.

7 Vous savez, ça fait des années qu'on
8 discute des tarifs d'électricité pour les stations
9 de ski, on est heureux d'être avec vous ce matin
10 pour en faire un échange. Mais un des problèmes, je
11 pense, qu'il y avait au gouvernement c'est les
12 notes internes, elles, disaient que les coûts
13 d'électricité pour les stations de ski ça
14 représentait quatre pour cent (4 %) de la facture
15 d'opération. Donc, lorsqu'on s'est assis avec les
16 gens du ministère des Ressources... de l'Énergie et
17 des Ressources naturelles, pardon, et qu'on a vu
18 que les notes disaient que nos coûts sont de quatre
19 pour cent (4 %), on est allé faire nos devoirs, on
20 a documenté toute cette situation-là pour faire
21 comprendre que ce n'est pas du tout le cas, mais on
22 est plutôt à vingt pour cent (20 %), là, donc vingt
23 pour cent (20 %), compte tenu de notre réalité,
24 c'est significatif.

25 (9 h 20)

1 s'ajoutent, la prime de puissance, à un moment
2 donné il y a un seuil qu'on ne peut plus franchir,
3 donc on ferme les systèmes parce que sinon, on va
4 perdre le contrôle de nos dépenses. Donc c'est
5 vraiment sur ces questions-là de saisonnalité et de
6 courte durée qu'il y a des problèmes.

7 Un élément que j'apporte à votre attention
8 de façon plus spécifique, ce n'est pas un tableau
9 que nous avons déposé dans notre preuve, c'est une
10 étude que nous avons faite avec, justement, la
11 firme DWB, qui nous avait été demandé de garder
12 confidentielle par les stations de ski mais on vous
13 a démontré un tableau ici où on vous a donné un
14 échantillon de dix-sept (17) stations, qui
15 représentent cinquante-cinq pour cent (55 %) de
16 l'industrie.

17 Donc quand on parle de variances, là, et
18 puis de coût moyen, Hydro-Québec, la semaine
19 dernière, lorsque vous leur avez posé la question
20 je crois, ils vous ont dit que notre coût moyen,
21 c'est douze sous du kilowattheure (0,12 \$/kWh);
22 évidemment, ça, c'est la formule mathématique quand
23 on regarde l'ensemble de l'industrie.
24 Malheureusement, il n'y a pas une station qui paie
25 sa facture selon une moyenne de l'industrie et là,

1 ce que vous voyez, c'est les cas réels de dix-sept
2 (17) stations.

3 Alors la moyenne, pour être exact, en deux
4 mille douze (2012), deux mille treize (2013), est
5 de quatorze sous du kilowattheure (0,14 \$/kWh). Et
6 là, vous avez, à la colonne du milieu, les
7 compteurs les plus bas, donc oui, il est possible,
8 par exemple, si on prend le cas de la station F,
9 d'avoir un compteur où son coût va être très
10 avantageux, à sept sous du kilowattheure
11 (0,07 \$/kWh), mais là, dans ce cas-ci, on parle
12 d'un compteur qui va être pour l'approvisionnement
13 électrique des bâtiments, par exemple.

14 Mais vous avez, à droite, un autre
15 compteur, qui celui-ci est pour l'approvisionnement
16 de son système de fabrication de neige, et là, vous
17 voyez, ça va jusqu'à quarante-six sous et demi
18 (0,465 \$/kWh) sur ce compteur-là pour son tarif.
19 Donc quand vous prenez la colonne de droite et que
20 vous regardez ce que ça coûte, bien, les éléments,
21 les enjeux tarifaires sont là, sont sur
22 l'approvisionnement électrique pour les systèmes
23 d'enneigement et aussi pour les remontées.

24 Et vous voyez que là, on arrive à des
25 moyennes qui sont autour de vingt-six sous du

1 kilowattheure (0,26 \$/kWh), ce qui nous apparaît
2 astronomique dans le contexte où, évidemment, nous,
3 on souhaiterait pouvoir être autour de douze sous
4 du kilowattheure (0,12 \$/kWh), comme Hydro-Québec
5 le laisse entendre, mais ce n'est pas du tout notre
6 réalité, comme le tableau qu'on vous présente ce
7 matin.

8 Évidemment, ces coûts-là sont dus à nos
9 particularités, le fait que nous sommes industrie
10 saisonnière. On a quelques stations de ski, dont
11 monsieur Désourdy qui opère à l'année en a une
12 douzaine, mais sur soixante-quinze (75), ce n'est
13 pas beaucoup; les autres, c'est de quatre à six
14 mois. Et, évidemment, la période de production de
15 neige, elle est encore plus réduite, on parle de
16 quatre à dix semaines.

17 Évidemment, ça, ça pourrait changer parce
18 que les fenêtres de froid pour fabriquer la neige,
19 on ne sait plus quand est-ce qu'elles vont être
20 disponibles mais là, la tarification actuelle fait
21 en sorte que, à partir du mois de janvier, il faut,
22 c'est une course, c'est un sprint, avant ça, on
23 pouvait courir un huit cents mètres (800 m), là,
24 maintenant, là, c'est, il faut se préparer pour des
25 cent mètres (100 m) et être performant en très très

1 peu de temps. Donc ça, c'est lié à la fabrication
2 de neige qui, historiquement, était de quatre à dix
3 semaines mais que, dans le futur, tout ça va
4 changer.

5 (9 h 25)

6 On a participé, l'an dernier, avec Bromont
7 et Mont-Ste-Anne, à un projet pilote sur la gestion
8 de la puissance qui, cette année, s'est élargi,
9 puis on a constaté que nos périodes de pointe sont
10 rarement en même temps que celles d'Hydro-Québec.
11 On n'est pas la seule industrie à vous dire ça
12 mais, nous, c'est clair que, contrairement à Hydro-
13 Québec, lorsqu'on nous demande de ne pas faire une
14 brassée de lavage ou de ne pas faire fonctionner le
15 lave-vaisselle, là, c'est... « Ne prenez pas votre
16 douche le matin entre six heures (6 h) et neuf
17 heures (9 h) ou, encore, le soir, entre seize
18 heures (16 h) et vingt heures (20 h), c'est la
19 pointe d'Hydro-Québec. » Ce n'est pas la réalité
20 des gens qui sont ici, ça. Notre réalité, la
21 pointe, c'est la fin de semaine. Monsieur Désourdy
22 a connu une journée d'achalandage presque record
23 samedi dernier parce que toutes les conditions
24 étaient réunies, cent pour cent (100 %) de son
25 domaine skiable était ouvert. Donc, ça c'est notre

1 pointe, la fin de semaine, quand la clientèle est
2 au rendez-vous.

3 L'autre moment c'est, évidemment, pour la
4 fabrication de neige. Et là, cette pointe-là, on la
5 retrouve en début de saison, qui va s'échelonner
6 jusqu'à la fête des Rois, en janvier, si on veut,
7 et c'est spécifiquement le soir et la nuit. Et la
8 raison est fort simple, c'est parce que c'est là
9 qu'on a des températures plus froides où la
10 productivité de nos systèmes de fabrication de
11 neige vont offrir le meilleur rendement. Donc, ce
12 n'est pas du tout dans les mêmes... dans les mêmes
13 paramètres qu'Hydro-Québec.

14 Ces situations-là, avec nos périodes de
15 pointe, font en sorte que c'est un enjeu majeur
16 pour l'industrie du ski. Et puis on fait appel à
17 toutes sortes de... de méthodes pour essayer de
18 contrôler nos coûts. Des méthodes qui sont parfois
19 surprenantes, d'autres qui sont plus
20 traditionnelles, je vous dirais. Un des exemples
21 c'est celui du Mont Saint-Anne, que j'aimerais,
22 monsieur Rochon, qu'il puisse vous en faire part
23 pendant que je prends un peu d'eau.

24 M. DANIEL ROCHON :

25 Alors, oui, je voudrais peut-être juste... vous

1 voyez l'image de notre génératrice. Lorsqu'on
2 arrive en fin de production de neige, donc au mois
3 de janvier, début du mois de janvier, et que nous
4 sommes en pleine opération parce qu'on a un
5 achalandage, donc on a neuf remontées mécaniques
6 qui fonctionnent, ce qu'on cherche à faire c'est de
7 voir comment on pourrait être capable d'utiliser
8 tous nos équipements électriques sans aller créer
9 une nouvelle pointe.

10 Alors, ce qu'on fait c'est qu'on utilise
11 une génératrice. Alors, on fait brûler du diesel
12 pour être capable de ne pas atteindre cette
13 nouvelle pointe là. Alors, cette génératrice-là,
14 nous, on le fait, quand je vous parle des journées
15 de pointe, c'est surtout les fins de semaine.
16 Alors, c'est quand on est rendu le samedi, le
17 dimanche où... alors, je pense qu'on n'est pas dans
18 la période de pointe d'Hydro-Québec. Et, en plus,
19 on a souvent des commentaires, et même, nous, on
20 n'est peu fiers de ça, de prendre de l'énergie
21 fossile pour être capable de faire fonctionner nos
22 remontées mécaniques. Alors, au lieu d'utiliser de
23 l'électricité, qui serait bonne pour Hydro-Québec
24 également, bien, je pense qu'on utilise mal notre
25 système et, en plus, je pense qu'il y a un manque à

1 gagner par rapport à Hydro-Québec. Alors, encore
2 une fois, d'utiliser des équipements comme celui-
3 là, on voudrait bien être capable de se sortir de
4 cette impasse-là mais c'est un peu notre réalité.

5 Il faut savoir que cette économie-là, de ne
6 pas atteindre une nouvelle pointe, c'est environ
7 cinquante-cinq mille dollars (55 000 \$) par année.
8 Vous pouvez dire : « Cinquante-cinq mille (55 000),
9 ce n'est pas si important », mais, pour nos défis
10 économiques, pour nos défis d'entreprise,
11 cinquante-cinq mille dollars (55 000 \$) qu'on est
12 capable d'essayer d'amener sur la ligne du bas, est
13 fort important. Alors, je pense que c'est des
14 choses qui, malheureusement, malgré le fait qu'on
15 ne soit pas très confortable avec, on a une
16 obligation à faire.

17 Maintenant, je céderais peut-être la parole
18 à mon collègue, Maxime, qui pourrait vous faire
19 part de d'autres particularités dans le domaine des
20 remontées mécaniques. Alors, Maxime.

21 M. MAXIME ST-PIERRE :

22 Bonjour. Un peu plus technique au niveau
23 électrique. Avant de faire un... d'élaborer sur la
24 problématique liée à la tarification des remontées
25 mécaniques, c'est important de faire un portrait du

1 type d'équipement qui est installé, qu'on retrouve
2 dans les stations.

3 Il y a plusieurs stations qui datent de
4 plusieurs décennies et puis, à quatre-vingt-dix
5 pour cent (90 %), le type de motorisation qu'on
6 retrouve se trouve à être mes moteurs DC, des
7 moteurs à courant continu. La raison pourquoi qu'on
8 retrouve ça, c'est qu'à l'époque, évidemment, les
9 coûts d'installation étaient beaucoup moindres
10 que... et puis la technologie disponible également.
11 Alors, pour établir la consommation de ces
12 remontées-là mécaniques, elle est vraiment définie
13 par le type de moteur, moteur DC, surtout les vieux
14 moteurs consomment beaucoup et puis la charge
15 également qui, elle, est vraiment variable en
16 fonction de l'achalandage. Donc, plus qu'il y a de
17 monde dans la remontée mécanique, plus qu'on
18 consomme.

19 (9 h 30)

20 Pour les fabricants, c'est assez... ils
21 définissent la charge nominale de fonctionnement de
22 façon arbitraire. C'est-à-dire qu'ils vont estimer
23 que la remontée, pour avoir son meilleur rendement,
24 va fonctionner à soixante-quinze pour cent (75 %)
25 ou cent pour cent (100 %), dépendamment des

1 fabricants. Ce qui veut dire qu'en dehors de ce
2 fonctionnement-là nominal, le rendement diminue
3 beaucoup beaucoup.

4 Alors, les moteurs DC ont plusieurs
5 désavantages. Et puis, dans le fond, pour
6 caractériser le reste des équipements, on installe
7 aussi également des variateurs de fréquence pour
8 faire varier la vitesse. Et puis ces variateurs-là
9 sont des charges qui se trouvent à être non
10 linéaires et puis qui créent également des
11 désavantages, donc des harmoniques qui sont
12 générées sur le réseau d'Hydro-Québec.

13 Et puis pour contrer ce phénomène-là, les
14 stations font une bonne pratique d'installer des
15 systèmes de filtration. Et puis ces systèmes-là
16 sont très coûteux. Et puis les stations sont
17 souvent alimentées en fin de ligne d'un réseau de
18 distribution. Et puis s'il n'y a pas ce système-là
19 de filtration qui est installé, on peut créer
20 beaucoup de perturbations jusqu'au poste de
21 distribution pour tous les autres consommateurs.

22 En plus de ça, les moteurs DC ont beaucoup
23 de désavantages. C'est au niveau des frais de
24 maintenance qui sont très élevés. On parle des
25 systèmes de balais collecteurs qui ont besoin

1 beaucoup d'entretien.

2 Et puis également les compagnies, les
3 stations vont souvent, plutôt qu'opter pour changer
4 complètement le système de motorisation, qui est
5 très coûteux, vont simplement décider de faire une
6 maintenance sur ce moteur-là en allant le faire
7 rebobiner. Et puis la contrainte géographique des
8 stations fait en sorte que, de sortir un équipement
9 très lourd de là, c'est quand même aussi des frais.
10 Et puis souvent, lorsqu'ils reviennent, ces
11 moteurs-là, ils n'ont pas nécessairement le
12 rendement d'origine qu'ils avaient une fois
13 rebobinés.

14 D'un autre côté, la nouvelle technologie,
15 la tendance va vers des moteurs à courant
16 alternatif, des moteurs AC qui, eux, sont beaucoup
17 plus simples et robustes et qui nécessitent une
18 maintenance quasiment nulle et génèrent beaucoup
19 moins d'harmoniques. Et le rendement, contrairement
20 aux moteurs DC, très important de le mentionner,
21 c'est que, pour la plage de fonctionnement avec la
22 charge nominale, entre cinquante (50 %) et cent
23 pour cent (100 %) de cette charge-là, le rendement
24 est le même, et puis on obtient des facteurs de
25 puissance qui varient entre quatre-vingt-seize

1 (96 %) à quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %).

2 Et puis maintenant, toutes les nouvelles,
3 tous les nouveaux systèmes de motorisation, les
4 nouvelles remontées mécaniques, à coût égal, un
5 nouveau système DC, avec toutes les bandes de
6 condensateurs... pas les bandes de condensateurs
7 mais les entraînements à fréquence variable et les
8 systèmes de filtration reviennent à peu près à coût
9 égal d'un moteur à courant alternatif.

10 Pour revenir au type de tarification. Les
11 moteurs utilisent souvent la grille tarifaire, le
12 tarif G, G9, M, des fois courte durée selon le cas.
13 Donc, c'est difficile de contrôler la puissance
14 maximale appelée à cause de la charge qui est très
15 variable. Et puis il y a des répercussions sur la
16 facture, parce que c'est cette charge, cette
17 puissance maximale là qui va être traînée durant
18 toute l'année suivante. On parle de soixante-quinze
19 pour cent (75 %) ou soixante-cinq pour cent (65 %),
20 selon le cas.

21 Et puis, on a également une prime de
22 facturation pour les mauvais facteurs de puissance
23 qui affectent la facturation mensuelle. Donc, c'est
24 difficile pour les stations, comme on disait, il
25 n'y a pas beaucoup de stations qui trouvent un

1 usage pendant la période estivale de leurs
2 remontées mécaniques. C'est la même chose pour la
3 fabrication de neige. Alors, un exemple comme ça.
4 Si, par exemple, on consommait une puissance de
5 cent kilowatts (100 kW) comme puissance maximale,
6 bien, durant l'été, on pourrait faire fonctionner
7 notre système d'enneigement à soixante-cinq pour
8 cent (65 %) et payer la même facture au bout de la
9 ligne. Donc il y a probablement un ajustement ou
10 une pensée à faire à ce niveau-là pour adapter un
11 mode de facturation qui serait vraiment unique pour
12 le type de l'industrie. Alors, je repasse la parole
13 à monsieur Juneau.

14 (9 h 35)

15 M. YVES JUNEAU :

16 Merci, Maxime. Ce n'est pas revenu. Excusez. Alors
17 évidemment, la problématique des remontées, voyez-
18 vous, il y a une station qui me disait que sans
19 rien faire à cause de cette situation-là de
20 puissance maximale appelée, ça lui coûte vingt
21 mille dollars (20 000 \$) sans consommer quelque
22 énergie que ce soit, sans avoir aucun rendement.
23 Donc, c'est des questions que les stations se
24 posent. C'est comme payer pour de l'air, pour payer
25 pour rien et ça, là-dessus, on pense qu'il y a un

1 travail à faire pour faire en sorte qu'on paye pour
2 avoir quelque chose en retour et non pas pour rien.
3 Ça c'est un des éléments que Maxime vous a
4 illustrés.

5 Il y a la question du débranchement
6 saisonnier, évidemment. Vous avez, dans les idées
7 ou les stratégies un exemple comme celui de
8 monsieur Désourdy, à Bromont, qui, lui, opère sa
9 remontée mécanique pour le vélo de montagne, mais
10 pour éviter d'avoir un mauvais facteur de
11 puissance, va faire fonctionner son système
12 d'éclairage de jour en été pendant quinze (15)
13 minutes pour ne pas être pénalisé en bout de ligne.
14 Il y a quelque chose d'assez curieux dans ça que je
15 lui laisserai peut-être vous expliquer plus en
16 détail, mais ça fait partie des stratégies pour que
17 l'industrie puisse se sortir face aux façons de
18 faire qu'Hydro-Québec nous avons dans la
19 tarification.

20 Évidemment, il y a aussi les éléments...
21 excusez-moi, j'ai oublié de tourner la page, sur le
22 cycle de facturation. Vous savez qu'actuellement,
23 dans la façon de faire, dépendamment des compteurs,
24 on est facturé à différentes périodes, mais ça veut
25 dire qu'il n'y a pas vraiment d'équité actuellement

1 entre les stations. Une station qui est facturée le
2 quatre (4) du mois va avoir la pénalité hivernale
3 qui va arriver le quatre (4) décembre, tandis
4 qu'une autre va en avoir le vingt-huit (28) du
5 mois, alors sa pénalité, elle, va arriver au vingt-
6 huit (28) décembre. L'autre, qui a été très
7 astucieuse compte tenu que la pénalité embarque à
8 compter de décembre, du premier jour de sa
9 facturation, elle se facturait au trente (30)
10 décembre. Donc là, il n'y a pas d'équité entre les
11 soixante-quinze (75) stations dépendamment de la
12 stratégie de facturation qu'ils ont utilisée. Il y
13 a quelque chose à simplifier et il y a quelque
14 chose à corriger de ce côté-là.

15 Une simplification qui est requise aussi,
16 c'est définitivement la micro-saisonnalité de la
17 fabrication de neige. Le fait de fonctionner avec
18 de la courte durée actuellement ça fait en sorte
19 que tout le monde a une course, un sprint pour
20 finir en janvier. Mais là, maintenant, avec les
21 changements climatiques, on ne sera probablement
22 plus capable de faire ça. Mais on n'a pas le choix
23 d'arrêter. Si Tremblant fait fonctionner son
24 système de fabrication de neige pendant une heure
25 en février, automatiquement il se ramasse avec une

1 facture de quatre-vingt-dix mille dollars
2 (90 000 \$) pour une heure de fabrication. Puis là,
3 vous voyez ce qui se présente devant nous pour les
4 prochaines semaines, ça pourrait arriver qu'on soit
5 obligé de faire refonctionner en cours de saison
6 nos systèmes, mais là c'est absolument hors de
7 question parce qu'il n'y a pas personne qui va
8 s'amputer de quatre-vingt... qui va ajouter des
9 dépenses de quatre-vingt-dix mille dollars
10 (90 000 \$) pour l'utilisation d'une heure de son
11 système de fabrication de neige. Donc c'est une
12 autre aberration qui nous semble tout à fait
13 essentielle à corriger.

14 On vous a parlé du programme de gestion de
15 la puissance pendant les audiences. Nous n'avons
16 pas rencontré Hydro-Québec pour leur faire part de
17 nos commentaires jusqu'à maintenant, mais
18 l'opportunité ce matin parce qu'on est en audience
19 aujourd'hui. Évidemment, c'est une bonne idée, les
20 stations de ski veulent y participer.
21 Malheureusement, ce n'est pas vraiment adapté à
22 notre réalité. Le sprint que nous devons faire en
23 début de saison, quand on a une demande de
24 délestage le dix-huit (18) décembre, la veille où
25 là, avec les temps de préparation, avec tout ce qui

1 est à mettre en place puis qu'on sait qu'on va
2 avoir un beau douze (12) heures de froid de se
3 faire délester en décembre avec ce programme-là, ce
4 n'est pas tout à fait la meilleure chose compte
5 tenu de notre impératif d'être en opération pour la
6 période des Fêtes.

7 Donc, les courtes opportunités de
8 production de neige que nous avons entrent en
9 conflit avec les besoins de délestage d'Hydro-
10 Québec. Nous, notre pointe de consommation, elle ne
11 sera pas en semaines de six heures (6 h 00) à neuf
12 heures (9 h 00), ni la fin de journée de quatre
13 heures (4 h 00) à vingt heures (20 h 00) et le
14 programme tient compte de ça.

15 (9 h 40)

16 Je pense que ce qui évoque le plus le fait
17 que le programme est mal adapté, c'est
18 qu'actuellement l'outil de mesure chez Hydro-
19 Québec, il n'est pas encore déterminé pour savoir
20 de quelle façon les dix-huit (18) stations
21 adhérentes vont pouvoir obtenir une ristourne. Ils
22 ne sont pas capables de savoir si, est-ce qu'on va
23 se baser sur la consommation de l'année précédente
24 le même jour? Peut-être qu'il faisait chaud, peut-
25 être que nos systèmes ne fonctionnaient pas, donc

1 ça ne marche pas. Est-ce qu'on va fonctionner sur
2 quarante-huit (48) heures précédant la journée du
3 délestage? La même chose, nous, on n'est pas dans
4 un mode de consommation constant. Ce n'est pas le
5 chauffage de la Tour de la Bourse, là, qui
6 fonctionne de façon égale à l'année, puis que là on
7 peut dire : « On va réduire la température. » Donc,
8 même l'outil de mesure chez Hydro-Québec n'est pas
9 en place pour savoir, monsieur McCullough qui
10 participe... monsieur McCullough, il essaie tout,
11 là, avec Hydro-Québec, il participe au programme de
12 gestion de la puissance, au programme de
13 (inaudible), c'est notre plus volontaire de la
14 gang. Mais il ne sait pas combien il va recevoir,
15 parce qu'Hydro-Québec n'est pas capable de répondre
16 à cette question-là dans le cas de l'industrie du
17 ski qui, je pense qu'on vous le répète souvent, qui
18 est totalement typique.

19 Évidemment, l'autre aspect qu'il faut
20 regarder, c'est au niveau peut-être maintenant avec
21 les compteurs intelligents. Il y a peut-être des
22 choses qui pourraient être faites au niveau des
23 regroupements virtuels. De ce côté-là, on fait un
24 test cette année avec les sommets, avec Saint-
25 Sauveur, avec monsieur McCullough. La même chose au

1 Mont Saint-Bruno, où on essaie de voir s'il n'y a
2 pas moyen de regrouper les compteurs de façon
3 virtuelle pour adresser la problématique, là, des
4 mauvais facteurs de puissance.

5 Donc, c'est plus évident de le faire de
6 façon virtuelle que de le faire de façon physique,
7 parce que de le faire de façon physique ça serait
8 beaucoup trop dispendieux à mettre en place. Donc,
9 les nouvelles technologies offrent une opportunité
10 qui pourrait faire en sorte que ce soit gagnant-
11 gagnant avec ces regroupements-là. Mais chez Hydro-
12 Québec, on nous dit : « Vous savez, pour le faire
13 pour une station ça va bien, mais on n'a pas un
14 système en place qui va, actuellement, et ça
15 coûterait des millions de dollars pour développer
16 une façon de faire qui irait vers les regroupements
17 virtuels. Donc déjà, ce test-là, il ne semble pas
18 être porteur pour l'avenir, de ce qu'ils nous
19 répondent.

20 Par contre, ils ont fait un test au mois de
21 février... au mois d'octobre, c'est-à-dire,
22 simulation de calcul sur une tarification dynamique
23 qui pourrait varier en fonction de l'heure et du
24 jour, en prenant compte des pointes et des périodes
25 de faible sollicitation du réseau. Donc, Hydro-

1 Québec sait qu'il va y avoir une pointe à chaque
2 année d'à peu près cinquante (50) heures à cent
3 (100) heures, alors l'idée ça serait de faire en
4 sorte qu'on dirige les stations de ski vers les
5 périodes où Hydro-Québec ne soit pas en pointe,
6 donc le soir, la fin de semaine, la nuit, puis
7 faire un calcul qui serait basé sur cette pointe-là
8 de jour justement, que s'ils consomment de jour
9 dans les pointes, bien, les stations vont payer un
10 surplus, c'est évident. Mais par contre, la nuit où
11 il n'y a pas de pression sur le réseau, bien là,
12 ils pourraient y avoir une compensation. Donc, il y
13 a une opportunité de tarification dynamique qui
14 serait définitivement gagnant-gagnant.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Monsieur Juneau, je...

17 M. YVES JUNEAU :

18 Je sais que le temps finit, je...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je vous invite à prioriser vos commentaires.

21 M. YVES JUNEAU :

22 Tout à fait. Bien, vous avez vu dans notre mémoire,
23 on a quand même une belle collaboration depuis
24 trois ans avec Hydro-Québec. On a fait un guide de
25 bonnes pratiques pour la gestion de la performance

1 électrique des stations de ski que vous avez vu,
2 qu'on a déposé en preuve, je pense que c'est un bel
3 élément qui a été fait. Un des éléments que la
4 politique énergétique du Québec parle, c'est : il
5 n'y a pas d'outil en ce moment pour la gestion de
6 la puissance. Et là-dessus, dans notre industrie,
7 il pourrait y avoir des économies jusqu'à trente
8 pour cent (30 %) si on mettait des outils en place
9 pour ça. Mais évidemment, ça va prendre du soutien
10 autant financier que de l'expertise.

11 Donc, avant de terminer, un des bons
12 exemples de soutien justement, c'est le programme
13 du Vermont Snow Efficiency Agency qu'on a mis aussi
14 dans notre preuve. Monsieur Lavoie est ici, de HKD,
15 il a été intimement lié à la mise en place de ce
16 programme-là, je vous invite à poser des questions,
17 c'est quand même une économie de deux millions
18 (2 M) qui a été obtenue grâce à ce soutien-là du
19 côté du Vermont.

20 (9 h 45)

21 Évidemment, les constats, bien, je pense
22 que la politique énergétique nous positionne
23 favorablement pour adresser notre problématique. On
24 a définitivement des tarifs trop complexes et des
25 coûts moyens trop élevés pour l'industrie du ski.

1 Notre programme de gestion de la puissance n'est
2 pas adapté actuellement. Notre capacité financière
3 est limitée, nous ne sommes pas dans une bulle,
4 nous sommes dans un marché de concurrence, donc
5 contrairement à ce que KPMG a dit, nous faisons
6 face à un déficit important face à la clientèle du
7 Québec qui va vers les stations américaines. Je
8 pense qu'on vous a fait la démonstration que nous
9 avons des grandes particularités de consommation.

10 Donc, en terminant, nos pistes de solutions
11 sont : retirer ou adapter la pénalité hivernale; de
12 mettre en place un tarif courte durée adapté à la
13 fabrication de neige. En ce moment, là, c'est comme
14 si on a, on paie un loyer, un logement de sept et
15 demi (7 ½), pour de la visite qui vient nous voir à
16 Noël pour deux semaines; le reste du temps, là, on
17 a besoin d'un quatre et demi (4 ½), nous autres,
18 pour notre famille, on n'a pas besoin des trois
19 pièces qui sont superflues pour cette visite-là qui
20 vient pendant deux semaines. Donc, il faut
21 s'adapter de ce côté-là.

22 Et, évidemment, on souhaiterait un
23 programme dédié pour l'efficacité énergétique et
24 non pas le programme qui est en place pour les
25 systèmes industriels actuellement qui, Hydro-Québec

1 dit qu'il vise à offrir des outils pour les
2 systèmes de déplacement des personnes dans les
3 stations de ski.

4 Et puis, finalement, je pense qu'il faut
5 aussi revoir des conditions de service, plus
6 spécifiquement par rapport à la facturation de la
7 puissance.

8 Je pense qu'on arrive au temps, Madame la
9 Présidente, je vous remercie de votre écoute.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Bien, je vous remercie beaucoup.

12 M. YVES JUNEAU :

13 Et on vous écoute pour vos questions.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 En effet. Alors nous allons commencer la période
16 d'échanges avec monsieur Pilotto.

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 Bonjour, messieurs. Merci de votre présence. Alors
19 nous vous avons lus, nous vous avons écoutés
20 attentivement ce matin, vous avez effectivement
21 beaucoup d'informations à communiquer.

22 Dans votre mémoire, vous le mentionnez,
23 vous êtes favorables, vous aimeriez voir Hydro-
24 Québec développer une tarification dynamique, où
25 les périodes de pointe seraient... seraient bien

1 ciblées et bien connues mais, puis vous l'avez
2 mentionné, vous êtes prêts à vous effacer et la
3 contrepartie, c'est, à subir des pénalités si vous
4 ne vous effacez pas aux périodes les plus
5 critiques, là. Mais selon vous, c'est quoi la
6 meilleure option, là, en matière de tarification
7 dynamique?

8 M. YVES JUNEAU :

9 Bien, vous savez, la venue des compteurs
10 intelligents offre des opportunités mais amène
11 aussi des craintes, là, parce que, évidemment, on
12 ne sera plus calculés sur une moyenne mensuelle
13 mais sur la véritable pointe du quinze minutes.
14 Donc déjà, on s'attend, sans avoir rien changé, à
15 payer beaucoup plus cher.

16 Il y a des opportunités; là, en ce moment,
17 on sait que le fameux sprint qu'il va falloir
18 faire, si on est prêts à s'effacer ou si on est
19 prêts à payer plus cher en décembre lorsqu'il y a
20 des pointes, il faudrait éliminer la pénalité
21 hivernale, au moins, là, jusqu'à la fête des Rois
22 où, ça, c'est notre sprint. Et l'autre élément sur
23 lequel, je pense, qu'il faudrait faire en sorte,
24 c'est la tarification courte durée, là, il y a des
25 fortes chances qu'on n'arrive plus à notre sprint

1 pour la mi-janvier, la date butoir pour faire en
2 sorte qu'on cadenasse nos systèmes de fabrication
3 de neige.

4 Il va falloir faire en sorte que, si on
5 paie plus cher en décembre, il va falloir
6 économiser le reste de l'année, il va falloir
7 donner des opportunités de peut-être fabriquer plus
8 tard et faire en sorte que la situation que je
9 décrivais comme celle de Tremblant, avec une heure
10 de fonctionnement de son système en février, ça lui
11 coûte quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$), ça
12 n'a pas de bon sens, là, on ne peut plus continuer
13 de cette façon-là.

14 La meilleure façon, bien, je pense que les
15 scénarios que Hydro-Québec nous ont montrés, avec
16 le conseiller qui est dédié à notre industrie, sur
17 le calcul que lui souhaite soumettre à sa Haute
18 Direction pour se baser sur la consommation, la
19 pointe de jour, puis faire en sorte que ce qui est
20 plus élevé comme consommation de pointe de nuit, ou
21 de fin de semaine, on puisse faire un calcul qui va
22 faire qu'on va créditer en fonction de la pointe
23 consommée de jour.

24 Ils ont déjà des scénarios sur la table, je
25 pense que c'est une avenue intéressante sur

1 laquelle la Régie pourrait se pencher également.

2 M. LAURENT PILOTTO :

3 Merci, bien, je suis heureux d'entendre ça, ça veut
4 dire que vos discussions avec Hydro-Québec vont bon
5 train puis qu'il y a une recherche de solutions,
6 là. Mais, évidemment, tu sais, c'est la Régie qui
7 fixe les tarifs puis quand la Régie fait cet
8 exercice-là, elle recherche toujours une certaine
9 équité.

10 M. YVES JUNEAU :

11 Tout à fait.

12 (9 h 50)

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Vous n'êtes pas les seuls clients qui sont
15 pénalisés par les appels de puissance. Hier, on
16 avait l'Association des redistributeurs
17 d'électricité du Québec, les neuf municipalités et
18 coop, là, qui font de la distribution électrique et
19 qui nous disaient : « Nous, on est pénalisés parce
20 qu'on a un facteur d'utilisation de quarante pour
21 cent (40 %). » Ils sont dans la même situation que
22 vous, ils ont des appels de puissance, ils... eux,
23 ils nous disent : « C'est encore pire, on ne les
24 contrôle pas parce que c'est nos clients à qui on
25 distribue l'électricité qui les génèrent. » Ils

1 vous enviaient parce que, vous, vous êtes capables
2 de contrôler votre appel de puissance. Mais,
3 effectivement, vous avez d'autres problématiques.

4 Mais, bref, la Régie, quand elle fixe des
5 tarifs, elle essaie de trouver une équité là-dedans
6 puis, comme je vous dis, ça... ça ne vous fera pas
7 mieux dormir ce soir mais les appels de puissance,
8 vous n'êtes pas les seuls à être pénalisés par cet
9 aspect de la tarification, en effet.

10 M. YVES JUNEAU :

11 Monsieur Pilotto, si je peux me permettre un
12 commentaire. Les scénarios qu'ils ont sur la table,
13 bien, il faut obligatoirement que vous, la Régie,
14 vous soyez en faveur de ces scénarios-là. Donc, il
15 y a déjà des calculs qui sont faits, je pense qu'il
16 y a une approche tout à fait gagnant-gagnant qui
17 tient compte de nos réalités, qui tient compte de
18 la pointe d'Hydro-Québec, qui fait en sorte qu'on
19 arriverait, je pense, à des meilleures façons de
20 faire pour tout le monde dans le cas de notre
21 consommation atypique.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Vous l'avez mentionné tantôt puis je veux vous
24 ramener sur la question de regroupement virtuel. Ce
25 que je comprends c'est qu'Hydro-Québec fait des

1 tests, là, mais, à ma connaissance, le regroupement
2 virtuel des compteurs, ça, ce n'est pas permis, là.
3 Parce que j'en connais beaucoup, des clients
4 commerciaux, qui seraient intéressés à regrouper
5 leurs cinquante (50) magasins ou restaurants à la
6 grandeur de la province sur un seul compte.

7 Mais, dans les faits, le Distributeur, il
8 doit alimenter chacun des bouts de réseaux.
9 Effectivement, ma connaissance du domaine skiable,
10 c'est qu'effectivement, vous faites face à de
11 nombreux abonnements, OG, OG9, OM, un peu partout
12 sur la montagne.

13 Est-ce que le regroupement physique de
14 votre charge en un seul point d'alimentation, c'est
15 quelque chose qui est envisagé, qui est... qui est
16 identifié comme une source d'optimisation?

17 M. YVES JUNEAU :

18 Bien, il faut savoir qu'on est approvisionné par
19 souvent plusieurs lignes, là. Une station comme
20 Bromont, qui a sept versants, ça ne vient pas d'une
21 seule ligne de distribution, là. Donc, il y a des
22 choses qui ne peuvent définitivement pas être
23 regroupées. Mais je pense que Greg serait peut-être
24 un bon intervenant pour dire... dans le cas de
25 Saint-Sauveur, on parle quand même d'un client de

1 deux point cinq millions (2.5 M), là, si c'est
2 quelque chose d'envisageable ou pas.

3 M. GREG McCULLOUGH :

4 Oui, mais, nous, dans les Sommets, nous avons
5 plusieurs stations, six stations de ski localisées
6 dans les Basses-Laurentides, dans l'endroit de
7 Saint-Sauveur. Puis, physiquement, nous avons deux
8 ou trois que des lignes se rendent direct aux
9 stations puis nous sommes derniers aux lignes. Que,
10 oui, c'est peut-être faisable de faire un
11 regroupement de tous les compteurs. Puis c'est une
12 question, physiquement, de... quand les stations se
13 construire, les débuts, au lieu d'avoir un poste
14 unique pour les distributions, qui tombait la
15 responsabilité de l'utilisateur de faire
16 l'entretien, dans le temps c'est fait que vous
17 faites la distribution de points d'entrée. Et ça
18 c'est un avantage. Une station, dans le temps,
19 construction, le coût c'est "obviousment" moins
20 cher dans le temps de faire la construction.

21 Aujourd'hui, par exemple, nous sommes ramassés avec
22 le problème de tarification, que nous ne sommes pas
23 capables de regrouper ça quand même que tous les
24 « meters » localisés dans un endroit de, peut-être,
25 un demi-kilomètre, dix (10) ou douze (12) unités.

1 Saint-Sauveur, c'est une autre situation.
2 Deux montagnes distinctes avec deux lignes d'entrée
3 distinctes mais deux entités individuelles. Mais,
4 encore là, c'est comme plusieurs lectures à chaque
5 station. So, oui, c'est un potentiel à faire ça.
6 Nous avons pas rendu à point de voir, est-ce que
7 des pointes de chaque entrée ça fait un effet que
8 nous sommes à un changement de tarif? Exemple, la
9 plupart c'est AG9, est-ce que ça permet, nous, de
10 tomber à un L? Je ne sais pas exactement parce que
11 je n'ai jamais travaillé avec L, c'est assez large,
12 mais peut-être nous croise le bas du L, si tout est
13 regroupé puis c'est préférentiel pour nous.

14 (9 h 55)

15 M. LAURENT PILOTTO :

16 O.K. Donc, je comprends que, dans certaines
17 situations, pour certaines montagnes, c'est quelque
18 chose qui peut être analysé. Puis, évidemment, je
19 vous invite à poursuivre dans cette voie-là avec
20 les gens d'Hydro-Québec parce que, évidemment, ils
21 sont directement impliqués. Pour l'instant, c'est
22 eux qui sont propriétaires du réseau de
23 distribution sur votre montagne. Et là donc dans ce
24 cas-là, ça viserait à quelque part un rachat
25 d'actifs pour que le réseau devienne le vôtre et

1 que vous suggérez l'ensemble de votre charge à un
2 ou deux points de mesure. Enfin, comme vous avez
3 déjà des discussions avec Hydro-Québec, je vais
4 vous laisser ça entre vos mains. Oui.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Je pense que monsieur Désourdy voulait ajouter
7 quelque chose.

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 Monsieur Désourdy.

10 M. CHARLES DÉSORDY :

11 Oui. Juste... je fais signe « non », juste pour
12 donner une idée. Dans ma première vie, j'étais dans
13 la construction, donc j'étais en charge de tous les
14 comptes électriques à travers le Québec pour
15 Désourdy construction. Donc, quand je suis arrivé à
16 la station de ski, c'est un des derniers éléments
17 que j'ai laissé aller, le contrôle des tarifs
18 électriques, donc c'est très mathématique et on l'a
19 regardé de tous les sens.

20 C'est sûr qu'on est privilégié un peu à
21 Bromont parce qu'on opère l'été, on a du ski de
22 soirée. Donc, quand on ferme les lumières, on part
23 les compresseurs, on ferme les remontées, on part
24 des compresseurs. On a même un système de gestion
25 de pointe, il y a des soirs qu'on ne fait pas de

1 patates frites quand on fait de la neige pour pas
2 créer une pointe.

3 Je dirais que la gestion de pointe, ce qui
4 m'a toujours étonné, c'est qu'on est complètement
5 en dehors, mais complètement en dehors des pointes
6 d'Hydro-Québec. Quand du lundi au vendredi, il fait
7 moins vingt-cinq (-25), ça ne nous dérangerait même
8 pas d'ouvrir à dix heures (10 h 00) le matin puis
9 aviser nos clients « on ouvre à dix heures
10 (10 h 00) ». Quand il restera juste les canons à
11 neige à fermer, là, c'est très simple. Mais, tout
12 le restant de la gestion, baisser la température
13 dans les chalets, très facile pour nous de
14 s'effacer des pointes, donc on est complètement
15 atypique. Donc, ce qu'on demande, c'est juste un
16 tarif adapté.

17 Mais, ce qui fait encore plus mal dans
18 notre cas, et je suis sûr qu'il y a plein de
19 stations, c'est qu'on n'investit pas présentement
20 pour augmenter notre capacité d'enneigement à cause
21 des tarifs exorbitants parce que... Exemple, chez
22 nous, on voudrait rajouter une dizaine de moteurs
23 de trois cent cinquante (350) forces qui
24 marcheraient entre cent (100) et deux cents (200)
25 par année au mois de décembre. C'est des coûts de

1 quarante, cinquante sous le kilowattheure (40 ¢-
2 50 ¢/kWh).

3 Il y a une entrée électrique qu'il faut
4 créer. Ça, je pense que ça se génère, ça se
5 finance. Mais, quand tu regardes le coût de
6 fabriquer, ça donne des coûts énormes. Et plus on
7 va fabriquer de la neige au mois de décembre, mieux
8 que c'est pour l'économie générale du ski et tous
9 les commerces qui l'entourent. Mais, quand on
10 regarde les tarifs d'Hydro, on dit « on ne peut pas
11 le faire. » Donc, on pénalise l'ensemble de
12 l'économie du Québec autour des stations de ski à
13 cause des tarifs d'Hydro. Je trouve ça aberrant
14 qu'on soit bloqué, puis c'est au mois de décembre
15 quand il y a très rarement des pointes d'Hydro-
16 Québec en décembre. Très très très rare qu'il va
17 faire des moins vingt (-20), moins vingt-cinq
18 (-25), moins trente (-30). Donc, il y a vraiment
19 quelque chose là.

20 Et ça, j'ai souvent mis le point, moi.
21 Trouvons, enlevons la pénalité d'hiver jusqu'à la
22 fête des Rois qui est le lundi ou le mardi après le
23 Jour de l'An. Ça, ça donnerait, pas juste à nous,
24 là, je l'ai vécu dans l'industrie de l'asphalte
25 qu'on ferme les usines pour pas payer la pointe de

1 décembre. Voyons, quand il fait beau, on peut-tu
2 faire de l'asphalte?

3 Mais, à un moment donné, c'est tellement
4 difficile le bénéfice dans beaucoup d'industries
5 que, moi, je considère qu'on est complètement
6 différent de tous les autres qui ne veulent pas
7 payer de pointe l'hiver. C'est des très petits
8 nombres d'heures. On parle de cent à deux cents
9 (100-200) heures.

10 Et je répète, quand il fait moins vingt-
11 cinq (-25), moins trente (-30), fermer, pas opérer
12 le soir, fermer les télésièges, être au minimum,
13 pas de problème. Ça, on est capable de le faire.
14 Donc, on n'a pas réussi à trouver le bouton pour
15 sensibiliser tous les gens d'Hydro-Québec et peut-
16 être vous sensibiliser à comment il y a une
17 retombée économique extraordinaire pour le Québec.

18 Et ce n'est pas un tarif préférentiel qu'on
19 veut, c'est juste adapté. On n'est pas là quand les
20 pointes d'Hydro-Québec sont là, ça fait que...
21 Donc, les regroupements, je l'ai-tu dit? Le tarif
22 L, on ne consomme pas. On utilise dix à quinze pour
23 cent (10 %-15 %), là, de... C'est très rare qu'on
24 est plus que ça en facteur d'utilisation parce que
25 c'est très très court.

1 Et le réchauffement de la planète, si c'est
2 vraiment là, il va falloir être encore plus
3 performant au mois de décembre. Et donc, ça va être
4 encore plus court. On va fabriquer peut-être cinq
5 cents (500) heures au lieu de sept, huit cents (7-
6 800) heures bientôt. Parce que c'est là que sont
7 les sous et pas juste pour nous, là. Tout ce qui
8 gravite autour des stations de ski, on parle des
9 hôtels, le taux d'occupation et la tarification à
10 Noël sont bien importants. Les gens qui vont en
11 vacances ailleurs et tout ça. Donc, il y a vraiment
12 un bouton économique extraordinaire puis ce n'est
13 pas un tarif préférentiel qu'on veut. C'est juste
14 adapter à nos utilisations.

15 Donc, il y a vraiment quelque chose qu'il
16 faut... j'espère que vous allez prendre le temps
17 d'étudier.

18 M. LAURENT PILOTTO :

19 Je vous entends. Je suis dans le domaine depuis
20 longtemps et Hydro-Québec a toujours établi sa
21 période d'hiver commençant le premier (1er)
22 décembre, effectivement. Je conviens avec vous que
23 les pointes hivernales sont rarement en décembre,
24 mais c'est déjà arrivé. Alors, je vais laisser ça à
25 Hydro. Effectivement, est-ce que la situation

1 climatique... Les gens d'Ouranos pourraient peut-
2 être nous renseigner là-dessus. Est-ce que ça amène
3 à déplacer la période de pointe? Je ne le sais pas,
4 je n'ai pas cette connaissance fine.

5 J'y vais avec une dernière question. Non,
6 je pense qu'à ma dernière question, on en a discuté
7 amplement, sur les moyens que les stations de ski
8 pouvaient faire pour se délester. Alors, je vais
9 passer la parole à mes collègues. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Maître Turmel?

12 (10 h)

13 Me SIMON TURMEL :

14 Bonjour, Messieurs. Une question de précision. Vous
15 dites et c'est pour que je comprenne mieux, hein!
16 Quand je dis « précision », pour moi, j'ai fait un
17 peu de ski, mais je ne suis pas vraiment très bon,
18 alors... Vous dites, c'est très long préparer de la
19 neige, fabriquer de la neige. Pouvez-vous me
20 l'expliquer? Vous m'avez dit qu'un monsieur autour
21 de vous pourrait, je crois à l'extrémité,
22 m'expliquer comment ça fonctionne, quand vous dites
23 « une longue préparation ». Pour moi, c'était
24 simple. On ouvre une « switch » puis il y a
25 différentes sortes de neige. Mais je comprends que

1 c'est plus compliqué. Alors, je pose la question
2 parce que lorsqu'on fait des recommandations,
3 lorsqu'on a le contexte complet, ça nous aide à
4 mieux saisir le tout.

5 M. YVES JUNEAU :

6 Bien, il y a peut-être, je pense que, Greg, pour
7 l'exemple du Mont Gabriel, là, lorsqu'il y a eu
8 l'appel...

9 M. GREG McCULLOUGH :

10 La fabrication.

11 Me SIMON TURMEL :

12 De fabrication. Vous dites, c'est très très long,
13 on ne peut pas s'imaginer comme ça peut être long.
14 Alors c'est quoi? Vous pensez le matin à faire de
15 la neige? Puis ça prend toute la journée à
16 préparer? Je ne sais pas. Ce n'est pas...

17 M. YVES JUNEAU :

18 Est-ce que tu réponds ou Charles veut répondre?

19 M. CHARLES DÉSORDY :

20 On peut tous avoir nos réponses. Ça dépend qu'est-
21 ce que vous voulez dire. On a des capacités
22 d'enneigement. Mettons, souvent, on va parler en
23 gallons/minute parce que nos voisins des États-
24 Unis, les consultants, donc malheureusement on ne
25 parle pas en mètres cubes. Mais il reste que, pour

1 ouvrir une piste, ça prend un certain nombre de
2 mètres cubes. Donc, quand c'est long, tu as deux
3 choses. Plus la fabrique est grosse, plus ça prend
4 le nombre d'heures pour la partir, deux, trois,
5 quatre. Il y en a que ça prend jusqu'à huit heures
6 avant ta pleine capacité. Donc, ça, c'est la
7 question de partir ta pleine capacité.

8 Après ça, chaque station peut ouvrir un
9 certain nombre de pistes à toutes les... Ça prend à
10 peu près quarante-huit (48) heures d'enneigement.
11 Un canon normalement couvre son secteur. Puis au
12 bout de quarante-huit (48) heures, il a fait assez
13 de neige pour qu'on puisse fermer ce canon-là,
14 toujours pour la phase 1 qui est un peu moins épais
15 que pour terminer la saison avec les chaleurs qu'on
16 va avoir au mois de mars.

17 Donc, tu as la phase 1, enneigement
18 minimum. Donc, chaque piste va prendre quarante-
19 huit (48) heures. Donc, selon le nombre de canons
20 qu'une station peut faire fonctionner, elle peut
21 enneiger une, deux, trois, quatre, cinq pistes en
22 même temps. Donc, ça va selon la capacité. La
23 grosse différence, si je regarde dans notre cas à
24 Bromont, c'est qu'on a une capacité de huit mille
25 (8000) gallons/minute. Et on a... Puis encore là,

1 c'est des ratios. On a vingt mille (20 000) CFM.

2 Donc, le ratio connu dans l'industrie, les
3 canons performants, c'est deux volumes d'air pour
4 un volume d'eau. Je fais ça simple. Ou quand il
5 fait moins quatre, moins cinq, c'est peut-être
6 quatre volumes d'air. Donc, nous, si je prends
7 vingt mille (20 000) CFM, je le divise par quatre,
8 je peux transformer cinq mille (5000) gallons/
9 minute à moins cinq. Puis j'ai une capacité de huit
10 mille (8000). Donc, il faut qu'il fasse plus froid
11 pour que je sois à pleine capacité.

12 Nous, on aimerait rajouter des compresseurs
13 au mois de décembre. Parce que même si ça coûte
14 beaucoup plus cher faire de la neige en décembre,
15 elle rapporte beaucoup plus en revenus à Noël,
16 juste pour nous. Je suis certain que tous les
17 hôteliers autour seraient prêts à nous payer aussi
18 pour en faire plus vite. Donc, je ne sais pas si ça
19 répond à votre question. Donc, c'est très variable
20 mais...

21 Me SIMON TURMEL :

22 Mais ça répond.

23 M. CHARLES DÉSORDY :

24 Mais c'est à peu près, là, je donne tout le temps
25 une règle du pouce qu'on a faite v'là trois ans,

1 faire de la neige à moins quinze (-15), c'est
2 cinquante sous du mètre cube (50 ¢/m³); faire de la
3 neige à moins cinq (-5), c'est deux dollars du
4 mètre cube (2 \$/m³). Ça, c'est notre règle du
5 pouce. C'est énergie main-d'oeuvre. Donc très
6 dispendieux de faire de la neige. Puis, ça, je ne
7 compte pas ce que ça coûterait de rajouter des
8 compresseurs, là, avec les pointes électriques au
9 mois de décembre.

10 Donc, nous, on est comme plafonnés à cinq
11 mille (5000) gallons/minute parce que ça coûte trop
12 cher de rajouter des compresseurs. Juste, oublions
13 l'achat du compresseur qui va durer juste deux
14 cents (200) heures, ça, c'est... je pense que c'est
15 une autre équation. Mais la capitalisation, tu as
16 un coût sur vingt (20) ans. Puis je peux le
17 calculer. Mais quand on gaze, l'énergie coûte une
18 fortune. Là, tout de suite, tu es dans ton coût
19 variable. Tu dis, non, je n'y vais même pas. Donc,
20 ça nous plafonne d'augmenter pas mal tout le monde
21 la capacité d'enneigement.

22 Me SIMON TURMEL :

23 Merci. Autre question. Vous dites, je ne me
24 souviens plus à quelle page, mais à tout événement,
25 que c'est le Vermont qui ont eu un programme, un

1 programme de remplacement de canons, quelque chose
2 du genre. Et vous dites qu'Hydro devrait faire la
3 même chose. Est-ce que c'était au Vermont les
4 entreprises d'électricité qui avaient participé à
5 ce programme ou c'était l'État qui avait participé
6 à ce programme?

7 M. YVES JUNEAU :

8 Monsieur Lavoie.

9 M. CHARLES LAVOIE :

10 Je vais répondre à la question. En fait, je vais
11 parler de l'expérience que, nous, on a eue en tant
12 que fabricant parce qu'on a été un de ceux qui a
13 été sélectionné pour la technologie de remplacement
14 des enneigeurs au Vermont.

15 Alors au Vermont, c'est quand même le
16 troisième État en importance pour l'achalandage, du
17 nombre de visites dans les stations de ski aux
18 États-Unis. Alors, ça représente un moteur
19 économique important. Donc, ils ont mandaté un
20 groupe d'ingénieurs à l'interne. C'est ni plus ni
21 moins une entreprise, Energy Efficiency Vermont,
22 qui est un peu semi étatique, qui voit à trouver
23 des façons de réduire la facture énergétique dans
24 différents domaines. Et ils avaient un fonds de
25 disponible pour les stations de ski pour améliorer

1 la performance.

2 (10 h 05)

3 Et l'endroit où ils ont trouvé qu'il y
4 avait plus de possibilités de faire des gains en
5 termes d'énergie, c'était le remplacement d'une
6 vieille flotte d'enneigeurs qui datait disons il y
7 a quinze à vingt (15-20) ans. Il faut dire que ça
8 fait environ dix à quinze (10-15) ans que la
9 préoccupation pour rendre les enneigeurs plus
10 efficaces existent et, évidemment, tous les
11 fabricants se sont orientés vers cette technologie-
12 là et, aujourd'hui, on a des technologies qui
13 consomment beaucoup, beaucoup moins d'air comprimé.

14 Il faut comprendre que notre matière
15 première c'est l'eau. L'eau, il faut la pomper.
16 Alors, si on a des moteurs à haut rendement
17 énergétique pour les pomper, si on installe des
18 vitesses variables, c'est une chose, mais dans la
19 production de neige, le facteur prépondérant pour
20 la facture énergétique, c'est l'air comprimé. Là
21 aussi il y a des remplacements... il y a des
22 compresseurs qui datent d'un certain temps.

23 Donc, l'idée c'est de faire en sorte que
24 les enneigeurs produisent le maximum ou
25 convertissent le maximum d'eau en neige en

1 utilisant le moins d'air comprimé possible. Donc,
2 ce qu'ils ont fait, ils ont regardé à travers les
3 fabricants, ils ont identifié une quinzaine de
4 technologies qui pouvaient réduire la consommation
5 d'air jusqu'à même trente (30) à quarante (40) fois
6 en termes de volumes, comme monsieur Désourdy
7 disait, là, en termes... parce qu'on calcule
8 toujours le ratio de consommation d'air versus le
9 nombre de gallons, on parle toujours en mesures
10 anglaises pour nos voisins. Donc l'idée, c'était de
11 dire on va faire une évaluation des technologies
12 qui... à faible consommation d'air comprimé et puis
13 on va établir un montant, on va demander aux
14 fabricants pour tel type de technologie qui peut
15 réduire la fourchette de consommation, par exemple,
16 si on avait les vieux enneigeurs qui consomment
17 jusqu'à trois cents (300), quatre cents (400) CFM
18 d'air puis qu'on avait des nouvelles technologies
19 qui permettaient, pour la même quantité d'eau
20 transformée en neige, de réduire à dix (10) CFM,
21 disons dix (10) à quinze (15) CFM, et de... ça
22 c'était une première fourchette, de vingt-cinq
23 (25)... de dix (10) à vingt-cinq (25), de vingt-
24 cinq (25) à soixante-quinze (75) puis de soixante-
25 quinze (75) à cent (100). Alors, là ils ont

1 identifié des technologies dans ces trois groupes-
2 là.

3 Évidemment, plus les technologies sont
4 performantes, plus elles sont récentes, plus elles
5 sont coûteuses. Pour ne pas pénaliser le programme,
6 ils ont dit : « On va compenser la différence pour
7 chacune de ces technologies. » C'est-à-dire que la
8 station de ski qui veut changer ses vieux
9 enneigeurs va recevoir un montant fixe, disons,
10 pour faire un chiffre rond, de quinze cents
11 (1500)... mille cinq cents dollars (1500 \$) et le
12 programme va compenser la différence s'il décide
13 d'aller vers une technologie dans un des trois
14 groupes.

15 Pourquoi les trois groupes? Parce qu'aussi,
16 il y a une question de performance. Il n'y a pas
17 juste une question de moins consommer d'énergie,
18 mais il y a aussi une question de qualité de neige.
19 C'est-à-dire que si on prend moins d'air comprimé,
20 on va faire une neige qui est possiblement de moins
21 bonne qualité, puis en moins grande quantité. Donc,
22 ils laissaient le choix aux stations de ski de
23 dire : « Bien, nous, on préfère une technologie
24 selon nos conditions, dans notre montagne à nous,
25 géographiquement puis les statistiques

1 météorologiques, on préfère aller vers cette
2 technologie-là. » Et c'est comme ça que le client,
3 lui, il va dire : « Bon, je demande une soumission,
4 j'ai... » Ils avaient identifié un parc de mille
5 huit cents (1800) vieux canons à neige, vieux
6 enneigeurs et ils donnaient l'opportunité pour huit
7 de ces vieux enneigeurs là de les remplacer par dix
8 (10) nouveaux. Donc, ce que ça fait... alors à ce
9 moment-là, ils se sont prévalus... tout le monde
10 s'est prévalu de ce programme-là, un programme
11 autour de quinze millions (15 M).

12 Et puis ce que ça fait, c'est que ça a
13 augmenté, premièrement, la capacité des systèmes
14 d'enneigement à produire plus de neige plus
15 rapidement, avec une meilleure qualité. Parce que
16 pour un enneigeur qui est remplacé, il y en avait
17 plusieurs qui arrivaient, mais avec des
18 performances plus grandes au niveau de la
19 production de neige à température marginale, mais
20 aussi avec moins d'air. Donc, moins de coûts
21 d'électricité.

22 Donc, en gros, ce que ça a produit comme
23 effet, c'est que la consommation énergétique est
24 restée la même, mais la capacité d'enneigement a
25 augmenté d'un pourcentage important permettant aux

1 stations de ski de fabriquer leur neige plus
2 rapidement en début de saison sur de courtes
3 périodes, plus efficacement, avec une meilleure
4 qualité de neige, donc de pouvoir ouvrir un plus
5 grand domaine skiable puis d'attirer plus de
6 clientèle.

7 Me SIMON TURMEL :

8 Merci bien.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors en terminant, pour vous laisser le mot de la
11 fin, dans votre mémoire, à la page 12, vous nous
12 faites un résumé de vos recommandations regroupées
13 en quatre thèmes qui sont la grille tarifaire, la
14 forme de tarification et les subventions à
15 l'efficacité énergétique, notamment, des thèmes que
16 vous avez abordés. J'aimerais savoir vos trois
17 priorités. S'il y avait trois éléments que notre
18 analyse devrait absolument aborder, dans l'ordre,
19 quels sont les trois premiers? Sans négliger, bien
20 sûr, nous vous avons écouté mais je ne suis pas
21 certaine que c'est placé dans l'ordre de vos
22 priorités. Alors, j'aimerais vous entendre là-
23 dessus.

24 (10 h 10)

25

1 M. YVES JUNEAU :
2 On ne les a pas chiffrées parce qu'on les considère
3 évidemment toutes importantes. Je pense que
4 monsieur Désourdy vous a fait la démonstration que
5 ce qui fait mal actuellement c'est définitivement
6 la pointe et la pénalité. Et ça, là-dessus, nous,
7 il faut donner un peu d'air pour fabriquer la neige
8 et un peu d'air financière aussi pour faire en
9 sorte que jusqu'à la fête des Rois, on puisse être
10 en mesure de fabriquer la neige sans qu'on soit
11 pénalisé pour le reste de l'année avec la puissance
12 qui a été appelée. Je pense que ça, c'est le
13 principal élément, et Charles hoche de la tête, là,
14 ça c'est clair.

15 Évidemment, je pense aussi qu'il faut faire
16 en sorte pour que ce soit gagnant-gagnant, de faire
17 en sorte que la tarification va tenir compte qu'on
18 puisse avoir des assouplissements lorsqu'on ne
19 consomme pas dans les pointes d'Hydro-Québec et
20 justement dans les périodes où, pour nous, là,
21 c'est critique. Donc, encore une fois, ça revient
22 avec aussi la période du début de saison qui est
23 vraiment critique, là.

24 Et puis, évidemment, je vous dirais que le
25 troisième élément, il ne faut pas négliger les

1 remontées mécaniques, là. On est équipé avec une
2 moyenne d'âge qui est près de trente (30) ans de
3 nos systèmes de remontée, puis là-dessus, je pense
4 que de payer pour de l'énergie qui n'est pas
5 consommée, avec les systèmes en place, il faudrait
6 corriger cette problématique-là.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, je vous remercie beaucoup. Merci Messieurs.
9 Alors, nous allons prendre une pause et nous
10 reprendrons à dix heures trente (10 h 30) avec la
11 FCEI. Merci.

12 M. YVES JUNEAU :

13 Merci beaucoup.

14 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

15 REPRISE DE L'AUDIENCE

16 (10 h 30)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Alors, bonjour à tous. Mesdames, Messieurs, de la
19 FCEI, bienvenue. Même si ce n'est peut-être pas
20 nécessaire, je vous demanderais de vous présenter
21 avant de débiter votre présentation. Merci.

22 Mme MARTINE HÉBERT :

23 Merci, Madame la Présidente. Alors, mon nom est
24 Martine Hébert, je suis vice-présidente principale
25 à la Fédération canadienne de l'entreprise

1 indépendante. Je suis accompagnée de monsieur
2 Antoine Gosselin, économiste, et de maître André
3 Turmel, avocat.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Vous pouvez procéder à votre présentation.

6 PRÉSENTATION DE LA FCEI

7 Mme MARTINE HÉBERT :

8 Alors, Madame la Présidente, Messieurs les
9 Régisseurs, tout d'abord je tiens à vous remercier
10 de nous donner l'opportunité d'être devant vous
11 aujourd'hui pour discuter de cet important sujet
12 qu'est, notamment, l'établissement, là, des tarifs
13 en matière d'énergie. Vous savez, c'est important
14 pour les PME québécoises. Et on vous a fait une
15 présentation un petit peu en deux temps, Madame la
16 Présidente. Dans un premier temps, j'ai jugé bon de
17 peut-être vous présenter quelques données. C'est
18 toujours bon de situer dans le contexte économique
19 et de contextualiser, là, la situation des PME,
20 dans quel contexte est-ce qu'on analyse les
21 questions qui sont à l'étude aujourd'hui. Donc, on
22 vous présente des données, évidemment des données
23 qui sont issues de différentes sources, dont un
24 sondage qu'on avait fait sur l'énergie il y a
25 quelques années mais je vous dirais que les... même

1 si les données datent d'il y a trois ans, elles
2 sont encore actuelles parce que notre expérience
3 nous démontre que ça bouge peu dans le temps, ce
4 genre de données là.

5 Alors, je vais débiter en disant... en vous
6 rappelant, Madame la Présidente, que le Québec est
7 une économie basée beaucoup, beaucoup sur les
8 entreprises de petites tailles. Ce qu'il faut
9 savoir c'est que quatre-vingt-quinze pour cent
10 (95 %) des entreprises québécoises ont moins de
11 cinquante (50) employés, à peu près les trois
12 quarts en ont moins de dix (10) et il y a seulement
13 zéro virgule sept pour cent (0,7 %) des entreprises
14 au Québec qui ont deux cents (200) employés ou
15 plus. Donc, on est dans une économie qui repose
16 beaucoup, beaucoup sur les petites entreprises, les
17 PME, dont les très petites entreprises.

18 Le revenu médian des PME au Québec est
19 autour de quatre cent vingt-cinq mille dollars
20 (425 000 \$) annuellement. Quand je parle de revenu
21 médian, là, je parle des revenus totaux, là, ce
22 n'est pas les profits mais ce sont vraiment les
23 revenus totaux. Donc, on voit qu'on n'est pas dans
24 une économie, non plus, où on nage dans les
25 millions au niveau du chiffre d'affaires. On sait

1 que les PME fournissent cinquante-sept pour cent
2 (57 %) des emplois et qu'elles créent environ la
3 moitié du PIB du secteur privé au Québec.

4 Alors, quelques enjeux relatifs à l'énergie
5 au sein des PME. Comme j'ai dit tantôt, c'est des
6 données de sondage qu'on a mené il y a trois ans
7 mais elles sont encore actuelles parce que ça bouge
8 peu dans le temps. La marge d'erreur est de trois
9 virgule cinq pour cent (3,5 %), dix-neuf (19) fois
10 sur vingt (20), pour la majorité des questions.

11 Alors, on leur a demandé : Quelles sont les
12 principales sources d'énergie utilisées au sein des
13 PME? L'électricité, évidemment, arrive en premier,
14 suivie du gaz naturel et, ensuite, des autres
15 formes d'énergie. C'est intéressant parce que c'est
16 sûr que beaucoup de petites entreprises reposent
17 énormément sur l'électricité pour leurs besoins en
18 matière énergétique.

19 Parlant de besoins, justement, les
20 principaux besoins au sein des PME, les besoins
21 liés au chauffage, ensuite de ça tout ce qui a
22 trait à l'immeuble : éclairage, climatisation,
23 équipements de bureau, et caetera, excluant,
24 évidemment, le chauffage et l'eau chaude. Et
25 ensuite de ça, en troisième lieu, vingt-six pour

1 cent (26 %) des PME, les besoins en matière
2 énergétique sont principalement liés à
3 l'exploitation, que ce soit la machinerie, la
4 réfrigération, l'alimentation des chaînes de
5 production, et caetera.

6 Lorsqu'on regarde aussi les coûts
7 énergétiques, et c'est là où c'est important, je
8 pense, de bien camper cet enjeu-là, c'est quand
9 même une part importante, là, des coûts des PME, à
10 peu près... un petit peu moins que dix pour cent
11 (10 %) des coûts totaux d'opération dans les
12 petites et moyennes entreprises québécoises. On
13 voit que, par contre, pour un certain pourcentage,
14 à peu près une sur cinq, là, ces coûts-là
15 représentent plus de quinze pour cent (15 %) des
16 frais d'exploitation totaux. Donc, c'est quand même
17 une portion non négligeable des coûts au sein des
18 PME.

19 (10 h 35)

20 L'efficacité énergétique, on en a beaucoup
21 parlé et on l'a souvent dit ici, Madame la
22 Présidente, on l'a répété aussi devant d'autres
23 instances, en commission parlementaire et autres,
24 les PME n'ont pas beaucoup accès aux programmes
25 d'aide en matière d'efficacité énergétique. Et

1 d'ailleurs, peu de PME aussi connaissent
2 l'existence de programmes ou de subventions en
3 matière d'efficacité énergétique. Et environ
4 quatre-vingt-sept pour cent (87 %) des PME qui ont
5 fait de l'efficacité énergétique au cours des trois
6 dernières années n'ont pas utilisé les programmes
7 existants, soit parce qu'elles n'y avaient pas
8 accès ou soit parce qu'elles ont choisi de ne pas
9 le faire.

10 Souvent, malheureusement, lorsqu'elles sont
11 éligibles au peu de programmes auxquels elles sont
12 éligibles, ça prend un doctorat en paperasserie
13 gouvernementale pour être capable d'avoir accès à
14 l'argent, donc elles se découragent et vont choisir
15 de faire de l'efficacité énergétique par leurs
16 propres moyens.

17 Alors, ce qu'on voit, c'est que les coûts
18 énergétiques au sein des PME québécoises, c'est
19 quand même des coûts qui sont en évolution.
20 Cinquante-six pour cent (56 %) des chefs
21 d'entreprise nous indiquent que les coûts ont subi
22 une augmentation modérée au cours des dernières
23 années, alors que seize pour cent (16)% disent que
24 c'est en forte augmentation. Donc, c'est quand même
25 intéressant et un phénomène à retenir.

1 Évidemment, la principale source
2 d'augmentation des coûts, selon eux, est beaucoup
3 plus liée davantage à la variation des prix qu'à la
4 variation de leur consommation. Donc, lorsqu'on
5 parle de tarifs d'électricité, je pense que
6 c'est... et de gaz naturel, je pense que c'est des
7 phénomènes qui sont à retenir.

8 Évidemment, les coûts énergétiques, c'est
9 un frein à la croissance. Dans un indicateur qu'on
10 publie mensuellement qui s'appelle le Baromètre
11 mensuel des affaires à l'échelle canadienne, on
12 recueille des données pour le Québec aussi. Et ce
13 qu'on constate, c'est que, bien que ce soit en
14 diminution depuis quelques années, évidemment lié
15 notamment aux prix du pétrole qui ont baissé, les
16 préoccupations liées au coût énergétique demeurent
17 quand même élevées chez les PME. Parce que mois
18 après mois, quand on regarde en moyenne depuis
19 trois ans, près de quarante pour cent (40 %) des
20 chefs de PME ont identifié l'énergie comme un frein
21 important à leur croissance, et ce, de façon
22 constante, mois après mois, depuis... au cours des
23 dernières années.

24 Donc, c'est important de bien rappeler
25 que... je vois que la... je m'excuse, là, l'échelle

1 des données n'est pas... les années ne sont pas
2 bonnes, là. Je vais vous envoyer une présentation,
3 un graphique corrigé avec les données les plus
4 récentes. Je vois que ça arrête à novembre deux
5 mille treize (2013), là, on devrait voir plutôt
6 janvier deux mille seize (2016)... deux mille dix-
7 sept (2017) c'est-à-dire. Je vais vous faire
8 envoyer un graphique corrigé, mais la courbe est la
9 bonne, c'est l'échelle qui n'a pas été changée.
10 Donc, c'est un frein important à la croissance,
11 comme je disais tantôt, des entreprises et ils
12 l'identifient comme étant un frein.

13 Comment aider les PME à mieux gérer leurs
14 coûts? Bien, écoutez, lorsqu'on leur demande
15 « comment, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour vous
16 aider à mieux contrôler justement les coûts de
17 l'énergie que vous consommez au sein de votre
18 entreprise? » Bon. Améliorer l'accès aux programmes
19 d'efficacité énergétique et s'assurer que les
20 entreprises ne paient pas davantage que les
21 résidents pour l'électricité et le gaz naturel,
22 c'est-à-dire la correction de l'interfinancement,
23 là, ce sont... sont presque nez à nez, je vous
24 dirais, en tête des pistes de solution et loin
25 devant les autres éléments qu'on vous présente.

1 Cinquante-deux pour cent (52 %), quarante-neuf pour
2 cent (49 %), donc on est dans la marge d'erreur à
3 peu près, là, de trois virgule cinq pour cent
4 (3,5 %). Alors, c'est clair que les chefs de PME du
5 Québec souhaitent une correction de
6 l'interfinancement ou souhaitent, en tout cas, une
7 abolition de l'interfinancement.

8 Je tiens aussi à souligner, Madame la
9 Présidente, qu'on est en train de... on est dans un
10 contexte économique particulier au Québec vis-à-vis
11 des PME et je tiens, je voulais soumettre ça à
12 votre judicieuse considération dans la mesure où
13 lorsqu'on regarde comment améliorer les pratiques
14 tarifaires dans le domaine de l'électricité et du
15 gaz naturel, je pense qu'il y a des enjeux
16 économiques qui sont importants à considérer aussi
17 pour les PME québécoises.

18 On entend souvent dire que le Québec est
19 avantageux pour les entreprises au niveau de la
20 fiscalité, c'est un petit peu faux, ce n'est pas
21 pour toutes les entreprises. Lorsqu'on regarde pour
22 les PME en particulier, on constate que le Québec
23 est la province qui impose le fardeau fiscal le
24 plus lourd au Canada sur les petites et moyennes
25 entreprises.

1 Le taux d'imposition des PME au Québec est
2 de huit pour cent (8 %) dans la majorité des
3 secteurs clés contre quatre pour cent (4 %) dans le
4 reste du Canada en moyenne. Au Manitoba par
5 exemple, c'est zéro pour cent (0 %).

6 Les taxes sur la masse salariale, c'est-à-
7 dire les ponctions sur la masse salariale que les
8 employeurs doivent contribuer, que ce soit à ce
9 qu'on appelle le Fonds de service de santé qui,
10 soit dit en passant, n'a de santé que le nom parce
11 que c'est une taxe sur la masse salariale qui est
12 prélevée et qui est tout simplement envoyée dans le
13 fonds consolidé du gouvernement, là.

14 Donc, que ce soit ces ponctions-là ou que
15 ce soit les cotisations que les employeurs payent
16 pour les différents régimes sociaux comme le Régime
17 des rentes du Québec, le RQAP, tout ça, bien
18 l'ensemble de ces ponctions-là sont cinquante-six
19 pour cent (56 %) plus élevées au Québec que dans le
20 reste du Canada.

21 Et c'est important ça, Madame la
22 Présidente, de bien saisir aussi que c'est un
23 fardeau fiscal, ça, les ponctions sur la masse
24 salariale, qui est régressif, c'est-à-dire c'est un
25 fardeau qui pèse plus lourd sur les plus petites

1 entreprises dans la mesure où ce n'est pas... c'est
2 des ponctions qui sont prélevées sur les salaires
3 versés et non pas qui sont prélevés en fonction de
4 la rentabilité de l'entreprise.

5 Alors, qu'une entreprise fasse mille
6 dollars (1 000 \$) de profit ou qu'elle fasse dix
7 millions (10 M\$) de profit dans une année, elle va
8 payer les mêmes taxes sur la masse salariale pour
9 embaucher un travailleur à quarante mille dollars
10 (40 000 \$) par année.
11 (10 h 40)

12 Donc, tout ça pour vous dire que le fardeau
13 fiscal qui est déjà plus lourd sur les PME au
14 Québec, il est aussi un fardeau fiscal qui est
15 régressif, c'est-à-dire qu'il pèse plus lourd
16 encore sur les plus petits joueurs dans l'économie.
17 Donc, c'est préoccupant.

18 On l'a dit tantôt, les PME n'ont pas ou peu
19 d'accès aux programmes en efficacité énergétique
20 et, évidemment, la tarification fixe empêche
21 l'optimisation énergétique au sein des PME. Et je
22 pense que c'est important aussi de se rappeler que
23 ça va être important d'accroître la compétitivité
24 de nos PME et de la maintenir cette compétitivité-
25 là, surtout dans le contexte actuel. On sait qu'on

1 vient, par exemple, de signer d'importants accords
2 internationaux. Il faut que nos PME soient
3 compétitives pour bénéficier des opportunités que
4 ça va générer.

5 On parle de renégocier l'ALÉNA. Ça va poser
6 aussi des défis importants en matière de
7 compétitivité pour nos PME. Et c'est dans ce
8 contexte-là qu'on vient aussi vous dire que,
9 rappeler que, comme l'a montré l'étude du
10 professeur Pineau, je pense, qui est déjà venu
11 devant vous, que les PME paient la part du lion de
12 l'interfinancement. C'est huit cent cinquante-
13 quatre millions (854 M\$) les grandes puissances;
14 cent soixante-trois millions (163 M\$). Et, ça, ça
15 représente au total, c'est important de le dire,
16 des ponctions de près de un milliard dans
17 l'économie.

18 Ponctionner un milliard dans une économie,
19 ce n'est pas sans conséquences sur l'emploi, sur la
20 création d'emplois, sur la capacité des entreprises
21 à créer de la richesse collective. Et dans ce sens-
22 là, je pense que, pour nous en tout cas, c'est
23 assez important de revoir la question de
24 l'interfinancement.

25 Lorsqu'on regarde le profil de consommation

1 des PME, on constate que la plupart des PME sont
2 justement au tarif G ou au tarif M, soit celles qui
3 ont les classes tarifaires, là, qui ont l'indice
4 d'interfinancement le plus élevé. Vous me
5 corrigerez si j'utilise mal les termes, si je
6 commets quelques hérésies. Je suis plus à l'aise...
7 Je ne suis pas à l'aise avec les termes techniques.

8 Ce qui m'amène donc, Madame la Présidente,
9 dans le but de maintenir la compétitivité des PME
10 québécoises, on l'a dit, l'économie, dans toutes
11 les régions du Québec, repose beaucoup sur le
12 dynamisme des PME. Et quand on parle de... quand on
13 examine les pratiques tarifaires en matière
14 d'électricité et de gaz naturel, je pense qu'on ne
15 peut pas occulter le fait qu'on doit créer des
16 conditions qui sont propices à l'épanouissement de
17 nos entreprises parce que c'est dans l'intérêt de
18 l'ensemble de la collectivité. C'est dans l'intérêt
19 de l'ensemble des citoyens et des citoyennes du
20 Québec.

21 Alors, comme première série de
22 recommandations, ce qu'on formule, c'est
23 l'abolition en fait de l'interfinancement pour
24 permettre de rétablir l'équité entre les
25 différentes catégories de consommateurs d'énergie,

1 résidents, petites, moyennes et grandes
2 entreprises, et soutenir la compétitivité de nos
3 entreprises.

4 Évidemment, Madame la Présidente, on n'est
5 pas insensible aux difficultés des ménages à faible
6 revenu. On demande donc si la Régie allait avec une
7 recommandation dans ce sens-là, évidemment, je
8 pense qu'elle soit assortie aussi de
9 recommandations sur les mécanismes qui s'imposent
10 de protection dont, notamment, peut-être que
11 l'abolition de l'interfinancement pourrait être
12 échelonnée dans le temps pour atténuer les impacts
13 sur les autres classes tarifaires, d'une part, et
14 qu'il y ait aussi des mesures de soutien pour les
15 ménages à plus faible revenu qui soient mises en
16 place par le gouvernement du Québec, mais dans un
17 cadre autre que le système de tarification
18 énergétique. Alors, je vais passer la parole à
19 monsieur Gosselin.

20 M. ANTOINE GOSSELIN :

21 Bonjour. Donc, après cette présentation, sans
22 aucune hérésie de la part de madame Hébert, je vais
23 poursuivre. Madame Hébert a abordé à la toute fin
24 beaucoup la question de l'interfinancement, surtout
25 axé sur l'électricité. Pour ma part, je vais

1 discuter un peu plus du volet gazier de cette
2 question.

3 Donc, ce qu'on voit à cette diapositive-ci,
4 d'abord, c'est que... et chez Gaz Métro et chez
5 Gazifère, il y a, comme chez Hydro-Québec, un
6 interfinancement des tarifs en défaveur des clients
7 et surtout de la clientèle affaires. Donc, on voit
8 qu'il y a entre à peu près dix, autour de dix pour
9 cent (10 %), l'interfinancement est à peu près
10 d'autour de dix pour cent (10 %) pour ces clients-
11 là dans le secteur gazier.

12 Un point important ici à faire, c'est qu'on
13 est dans une situation où il y a vraiment quelque
14 chose qui est en train de se passer. Et il y a
15 toutes sortes de facteurs qui sont en train de se
16 mettre en place, qui créent une conjoncture qui est
17 vraiment inquiétante de notre point de vue pour
18 l'interfinancement.

19 (10 h 45)

20 Les éléments de cette conjoncture-là, c'est
21 d'abord la volonté des distributeurs gaziers
22 d'essayer d'aller chercher le plus possible le plus
23 petit client qu'ils peuvent. Gaz Métro, dans le
24 mémoire qu'elle a déposé devant... dans ce dossier-
25 ci, propose d'aller vers un interfinancement

1 optimal. Mais ce qu'il faut comprendre de ça, en
2 fait, c'est que Gaz Métro nous dit : « Bien je vais
3 essayer de diminuer le plus possible mes tarifs
4 dans les secteurs où mes clients sont
5 essentiellement plus volatiles, sont moins captifs.
6 Et donc, je vais essayer d'aller, en l'occurrence,
7 baisser mes tarifs résidentiels, ou d'ajuster mes
8 tarifs résidentiels pour me permettre de rentrer le
9 plus possible dans ces marchés-là, développer le
10 marché résidentiel au maximum. »

11 En conjonction avec ça, Gaz Métro dit :
12 « La rentabilité de mon développement, j'aimerais
13 qu'on revoie à la baisse les critères » et ils vous
14 présentent une analyse où ils disent : « Bien, j'ai
15 tendance à sous-estimer un peu la rentabilité des
16 projets développements que je fais, donc
17 dorénavant, je veux utiliser un critère de
18 rentabilité qui est plus faible pour l'approbation
19 de mes projets. » Ce que ça, ça implique,
20 évidemment, ça veut dire que ça ouvre la porte à
21 une réduction des tarifs qui, tout en maintenant la
22 possibilité de développer les projets.

23 Évidemment, quand vous faites du
24 développement de réseaux, quand vous raccordez des
25 clients, il y a une contrainte qui est imposée par

1 la Régie qui est que les projets soient rentables.
2 Et cette contrainte-là, elle agit comme un frein
3 pour Gaz Métro et Gazifère à réduire leur tarif
4 résidentiel pour essayer de s'accaparer de ce
5 marché-là. Parce qu'évidemment, s'ils réduisent les
6 tarifs trop bas, bien les raccordements clients ne
7 génèrent plus les revenus nécessaires pour assurer
8 la rentabilité. Et donc, ce critère de rentabilité
9 là agit comme une protection contre une volonté
10 d'exacerber l'interfinancement.

11 De l'autre côté, vous avez Hydro-Québec
12 qui, depuis un ou deux ans, vous dit : « Je
13 commence à être inquiet de ma position
14 concurrentielle dans le secteur de la chauffe
15 résidentielle et je veux prendre en considération
16 ma position concurrentielle dans la chauffe
17 résidentielle lorsque j'établis mes tarifs
18 résidentiels. »

19 Puis à côté de ça, vous avez d'autre part
20 le fait qu'Hydro-Québec, au contraire des
21 distributeurs gaziers, lui, n'est pas soumis à une
22 analyse de... une contrainte de rentabilité quand
23 il fait des projets. Il n'a pas à faire l'analyse
24 de la rentabilité de chacun des projets qu'il fait.
25 Il n'a pas à vous le démontrer, à rencontrer cette

1 contrainte-là.

2 Et le cinquième élément, c'est le fait que
3 généralement, devant la Régie, on étudie d'un côté
4 le dossier tarifaire d'Hydro-Québec puis on étudie,
5 d'autre part, les dossiers tarifaires de Gaz Métro
6 et de Gazifère. Mais on n'étudie jamais tout ça
7 ensemble.

8 Alors ce que tout ça mis ensemble est
9 susceptible d'amener, c'est qu'on ait deux
10 entreprises, une en gaz... trois entreprises, en
11 fait, deux en gaz et une en électricité qui se
12 mettent à se faire compétition pour un marché de la
13 chauffe résidentielle et qui ont, dans les deux
14 cas, assez peu de contraintes à réduire leurs
15 tarifs et qui, par ailleurs, ces dossiers-là, si on
16 les analyse en vase clos puis qu'on se place dans
17 le dossier tarifaire d'Hydro-Québec puis qu'on nous
18 dit : « Bien vous voyez, là, j'ai de la difficulté
19 à concurrencer le gaz, je vais réduire un petit peu
20 mes tarifs résidentiels pour conserver mes ventes
21 de chauffage résidentiel » et après ça, on se place
22 dans le dossier tarifaire des distributeurs gaziers
23 qui disent la même chose : « Bien là, si je veux
24 pouvoir rentrer dans le marché résidentiel, il faut
25 que je m'assure que mes tarifs résidentiels ne

1 soient pas trop élevés. » Et donc, évidemment, on
2 voit que si on ne fait pas une analyse globale de
3 cette question-là, on peut se ramasser vite dans
4 une situation où tout le monde pousse, ou a
5 tendance à pousser pour que les tarifs résidentiels
6 n'augmentent pas trop. Puis évidemment, bien ça, ça
7 ne peut qu'exacerber l'interfinancement.

8 (10 h 50)

9 Puis évidemment, quand vous devez déplacer
10 des coûts, généralement, vous le faites vers les
11 clients que vous n'allez pas perdre. Donc, vous le
12 faites vers les clients qui sont plus captifs et
13 pour qui la ressource présente un avantage
14 économique plus grand. Et, généralement, cette
15 clientèle-là c'est les PME, c'est la clientèle
16 affaires, petite, moyenne. Alors, c'est certain que
17 tous ces facteurs-là, pour nous, présentent un
18 risque et c'est important de s'assurer que cette
19 situation-là est analysée comme il le faut pour
20 éviter un dérapage, puis éviter que
21 l'interfinancement soit exacerbé, principalement en
22 gaz, mais potentiellement aussi même en
23 électricité.

24 Alors pour prévenir ça, il y a trois clés
25 selon nous qui doivent être regardées et mises en

1 place. La première c'est de s'assurer qu'on ne
2 réduit pas la rigueur des critères de rentabilité
3 dans le gaz naturel pour le développement. La
4 seconde c'est qu'il faut s'assurer que la chauffe
5 électrique est tarifée d'une façon qui est
6 cohérente avec les coûts. Présentement, le taux du
7 tarif D... de la deuxième tranche du tarif D est
8 inférieur au coût marginal de long terme, de
9 fournir l'électricité. Alors, ce que ça fait en
10 quelque sorte, c'est qu'Hydro-Québec fait une
11 concurrence déloyale au gaz naturel, puis ça force
12 le gaz naturel à réduire ses tarifs résidentiels.
13 Et, dans le fond, c'est une concurrence déloyale
14 parce que, quand on branche un client résidentiel à
15 l'électricité la portion chauffage de sa
16 consommation se fait à perte.

17 Et, le troisième élément, c'est de
18 favoriser les programmes commerciaux plutôt que
19 l'interfinancement, dans les politiques
20 commerciales du développement gazier. Donc, au lieu
21 de réduire les tarifs de distribution gaziers de
22 manière à s'assurer qu'ils sont assez bas pour
23 aller chercher le plus petit client possible qui
24 est rentable, on peut garder les tarifs plus élevés
25 mais avoir des programmes commerciaux plus ciblés

1 si on a besoin et si c'est raisonnable de le faire
2 pour aller chercher les clients qui sont plus dur à
3 aller chercher.

4 Le deuxième point que je vais aborder,
5 c'est la question de l'optimisation de la
6 consommation de l'énergie pour les PME. Leur rôle,
7 les distributeurs d'énergie, c'est bien sûr
8 d'offrir le service de façon fiable et sécuritaire,
9 mais c'est aussi de permettre aux clients d'avoir
10 accès aux meilleures conditions possibles pour
11 obtenir leur énergie, puis de leur permettre de
12 choisir, de faire des choix énergétiques qui sont
13 optimaux pour eux, qui leur permettent de réduire
14 leurs coûts le plus possible. Et ça, ce n'est pas
15 seulement d'avoir les tarifs plus bas, par exemple,
16 en électricité ou le plus bas possible en gaz, mais
17 c'est aussi d'avoir suffisamment de flexibilité
18 dans les tarifs pour permettre à un client de, dans
19 certaines situations, consommer une forme d'énergie
20 parce que c'est la plus économique, puis à d'autres
21 moments d'en consommer une autre parce que c'est
22 elle qui est la plus économique à ce moment-là.

23 Et le constat auquel on arrive c'est que
24 pour la vaste majorité des PME, il n'y en a aucune
25 option. La très grande majorité des PME, le tarif

1 auquel ils ont droit, c'est le tarif G, et le tarif
2 G, il n'y a pas d'alternative, il n'y a que le
3 tarif G. Si vous regardez le M assez grand ou
4 l'industriel vous avez des options, électricité
5 interruptible; dans le D vous avez par exemple le
6 tarif DT. Ce n'est pas des solutions miracles, mais
7 c'est déjà un début. Mais, pour les petites PME, il
8 n'y a rien en termes de flexibilité.

9 Alors, la recommandation que l'on fait à ce
10 niveau-là, c'est d'offrir d'autres possibilités
11 tarifaires qui peuvent permettre aux clients, ceux
12 qui le veulent, peut-être que beaucoup choisiront
13 de rester au G, parce que c'est préférable pour
14 eux, mais ceux qui sont en mesure de le faire, puis
15 qui ont le souhait de le faire, pour qu'ils aient
16 la possibilité avec des alternatives tarifaires de
17 choisir celui qui leur convient le mieux pour
18 réduire leurs coûts.

19 Et donc, parmi ces options-là, évidemment
20 on peut penser à de la tarification différenciée
21 dans le temps. Ça peut prendre différentes formes,
22 ça pourrait être quelque chose qui ressemble au
23 tarif DT dans le résidentiel, mais applicable au
24 tarif G. Ça peut être une forme de tarification
25 différenciée dans le temps plus... plus classique,

1 là, avec des heures, des heures précises où le
2 tarif est à un certain niveau, d'autres heures où
3 il est à un niveau plus faible.

4 (10 h 55)

5 Il y a différentes possibilités qui sont,
6 qui peuvent être envisagées, mais l'important,
7 c'est de se pencher sur cette question-là pour
8 essayer de trouver c'est quoi les options
9 tarifaires qui pourraient répondre le mieux
10 possible, puis avec assez de diversité pour
11 répondre le mieux possible aux besoins de la
12 clientèle.

13 Évidemment, on parle d'un tarif alternatif,
14 ou d'options tarifaires alternatives, il n'est pas
15 question de forcer les clients vers une solution
16 comme ça. Ce genre de tarification là, vous savez,
17 peut contribuer aussi à aider à équilibrer les
18 bilans, à écouler les surplus d'énergie et à
19 équilibrer les bilans en puissance chez le
20 distributeur.

21 Et puis ce qu'on constate aussi à la
22 lecture des différents rapports d'experts qui ont
23 été déposés et des autres mémoires qui ont été
24 déposés, c'est que c'est une pratique qui est
25 répandue, qui généralement n'entraîne pas une

1 énorme participation mais, pour les clients qui y
2 participent, c'est un bénéfice qui est important.
3 Et ça permet surtout de rejoindre une clientèle
4 beaucoup plus large que ceux qui sont, qui ont
5 présentement accès à des moyens de moduler leur
6 consommation avec une rétribution financière.

7 Le dernier élément que je vais aborder,
8 c'est la question du financement des orientations
9 et choix sociaux par les tarifs. Alors ce n'est pas
10 une question qui est nouvelle...

11 Mme MARTINE HÉBERT :

12 Il manque un S. Excusez.

13 M. ANTOINE GOSSELIN :

14 Ah! bien oui. Ce n'est pas une question qui est
15 nouvelle, on sait que, bon, par exemple, tout le
16 développement de l'industrie éolienne, c'était une
17 volonté gouvernementale de faire du développement
18 économique, et ça s'est répercuté dans les tarifs
19 d'électricité, avec les conséquences que l'on sait
20 aujourd'hui, il y a des coûts très importants qui
21 sont supportés par l'ensemble des clients à cause
22 de cette question-là.

23 Là, on parle d'électricité, allocation des
24 transports au niveau d'Hydro-Québec. Au niveau de
25 Gaz Métro, on nous parle de GNR, et donc ce qu'on

1 veut, c'est acheter du gaz plus cher que ce qui est
2 disponible sur le marché présentement, donc pour
3 favoriser le développement de la biométhanisation,
4 on parle d'intégrer, à la base de tarification, des
5 actifs qui sortent de la mission première d'un
6 distributeur d'énergie, donc des actifs liés
7 notamment au gaz naturel liquéfié et au gaz naturel
8 comprimé.

9 Et donc toutes ces choses-là sont des
10 risques de voir toutes sortes de coûts se retrouver
11 dans les tarifs de distribution d'électricité et de
12 gaz naturel.

13 Mme MARTINE HÉBERT :

14 Je vais peut-être me permettre juste une petite
15 précision : on n'est pas en désaccord avec les
16 orientations gouvernementales en matière
17 d'électrification des transports ou ces grands
18 projets-là, qui sont des choix gouvernementaux qui
19 sont faits pour moult raisons. Ce qui nous
20 préoccupe, c'est que ce soit financé à même, avec
21 les tarifs énergétiques, et ça, on trouve que ce
22 n'est pas la bonne enveloppe ou la bonne poche dans
23 laquelle piger pour soutenir ces projets
24 gouvernementaux et ces orientations-là.

25

1 M. ANTOINE GOSSELIN :

2 Absolument, et ce que j'allais dire, c'est que, en
3 fait, ce sont, selon nous, c'est une manière de
4 financer ces projets-là qui est indésirable puis
5 qui est inéquitable. Elle est indésirable parce
6 qu'elle nuit à la compétitivité de l'économie puis
7 elle est inéquitable parce qu'elle ne fait pas
8 supporter les bons coûts par les bons acteurs
9 économiques.

10 Puis, par exemple, si je donne l'exemple du
11 GNR, le nombre de clients de gaz naturel au Québec,
12 c'est grosso modo deux cent mille (200 000), ça
13 représente une assez faible proportion de
14 l'ensemble de la population, et donc on demanderait
15 à une fraction de la population de supporter les
16 coûts d'une mesure qui, dans le fond, vise tout le
17 monde. Et de choix, par exemple, de municipalité
18 qui choisirait d'aller vers la biométhanisation,
19 bien, la plupart des citoyens de cette
20 municipalité-là, finalement, ne supporterait aucun
21 coût pour ça.

22 (11 h 00)

23 Finalement, je dirais que, si on veut
24 supporter certains développements de marché, puis
25 je pense, notamment, au GNL et au GNC, ce n'est pas

1 nécessaire d'intégrer à la base de tarification ces
2 actifs-là. Il y a déjà des moyens qui existent. Si
3 on pense que c'est une bonne chose pour la
4 clientèle, si, par exemple, construire une nouvelle
5 station de GNL, ça rajoute un million de mètres
6 cubes (1 Mm3) de ventes, par exemple, puis que ça
7 génère un revenu de distribution de deux cent
8 cinquante mille (250 000) par année et qu'on a
9 besoin de donner une subvention de cinquante mille
10 (50 000) pour que ça se fasse puis que... en fait,
11 si ça génère, par exemple, deux cent cinquante
12 mille (250 000) de revenu de distribution puis que
13 ça cause cent mille (100 000) de coûts de
14 distribution, donc un bénéfice de cent cinquante
15 mille (150 000), mettons, au niveau... pour le
16 reste de la clientèle, bien, si on a besoin de
17 rajouter cinquante mille (50 000) en subventions
18 pour aider le projet à aller de l'avant, bien, il y
19 a des programmes commerciaux qui existent, il y a
20 des moyens de faire ça par des programmes
21 commerciaux. Mais il faut qu'il y ait une
22 démonstration rigoureuse qui soit faite. Mais,
23 certainement, de prendre l'actif puis de le mettre
24 dans la base de tarification c'est, selon nous, une
25 très mauvaise idée.

1 Alors donc, pour revenir au sommaire de nos
2 recommandations. Abolir l'interfinancement afin de
3 rétablir l'équité entre les différentes catégories
4 de consommateurs; maintenir les critères de
5 rentabilité stricts pour le développement du réseau
6 gazier; faire croître le coût de la chauffe
7 électrique résidentielle au niveau du coût marginal
8 de long terme; favoriser les programmes commerciaux
9 en interfinancement plutôt que... favoriser les
10 programmes commerciaux en distribution de gaz
11 naturel plutôt que l'interfinancement; donner
12 davantage de choix tarifaires aux clients pour leur
13 permettre d'utiliser... d'optimiser leur
14 utilisation d'énergie et leurs coûts; et,
15 finalement, reconnaître que, la responsabilité des
16 PME, c'est de créer de l'emploi, de la richesse
17 collective; et la responsabilité de l'État, c'est
18 de mettre en place les programmes sociaux. Et donc,
19 s'assurer que les tarifs énergétiques ne deviennent
20 pas une taxe déguisée pour financer les
21 orientations gouvernementales.

22 Mme MARTINE HÉBERT :

23 Juste en terminant, Madame la Présidente, je
24 donnerais la parole à maître Turmel, si vous
25 permettez.

1 Me ANDRÉ TURMEL :
2 Merci beaucoup, Martine. Alors, premièrement, la
3 vue d'ici est imprenable. J'avoue que c'est la
4 première fois que je... de ce point de vue ci, la
5 perspective est intéressante. Bonjour, Madame la
6 Présidente; bonjour, Régisseurs; bonjour, personnel
7 de la Régie. Une ou deux remarques, si vous
8 permettez. Et c'est rare qu'on peut le faire devant
9 ce forum, une remarque à l'égard de la Loi sur la
10 Régie de l'énergie.

11 La loi qui a été adoptée en quatre-vingt-
12 seize (96), qui est entrée en vigueur en quatre-
13 vingt-dix-sept (97), qui a été modifiée en l'an
14 deux mille (2000) pour, notamment, ajouter
15 l'article 52.1, qui consacrait l'interfinancement.
16 Et, depuis près de vingt (20) ans qu'on est devant
17 la Régie, la Régie au tout début des années deux
18 mille (2000) était une nouvelle agence de
19 régulation, tout était neuf. Évidemment, elle avait
20 bâti son expérience sur la Régie du gaz mais
21 l'électricité, la régulation de l'électricité,
22 c'était nouveau. Et donc, c'est pour ces raisons
23 que je vais revenir un peu sur les motifs, à
24 l'époque, qu'on pouvait peut-être comprendre, pour
25 lesquels le législateur avait décidé d'insérer cet

1 article-là dans la loi.

2 La question d'interfinancement, à l'époque,
3 pouvait se comprendre aussi parce que, bon, Hydro-
4 Québec allait être réglementée... régulée sur la
5 base des coûts. Mais le législateur, à l'époque,
6 pour sans doute des bonnes raisons, a cru bon de
7 mettre une balise, une balise très, très forte qui
8 empêchait la correction de cet interfinancement-là,
9 qui existait depuis plusieurs années, si je
10 comprends bien, ou plusieurs décennies.

11 Or, nous sommes en deux mille dix-sept
12 (2017) et, près de vingt (20) ans plus tard, quel
13 constat pouvons-nous faire? Depuis... en deux mille
14 dix-sept (2017), aujourd'hui, on a quand même... la
15 Régie de l'énergie a rendu des décennies de
16 décisions sur la régulation des coûts, sur Hydro-
17 Québec. Et je pense qu'on peut quand même
18 globalement dire que la Régie maintenant travaille,
19 comment dire, maîtrise bien l'ensemble des
20 questions relatives aux coûts; Hydro-Québec
21 également. Et quand on fait... quand on s'élève un
22 peu puis on regarde dans les autres législations à
23 travers le monde, c'est anormal d'avoir un article
24 qui vient empêcher la réalité des coûts. Souvent on
25 voit ce type d'article là pour... et on la voit de

1 manière à ce qu'elle soit transitoire pour
2 permettre un passage d'un type de régulation à un
3 autre type de régulation.

4 (11 h 05)

5 Je pense que vingt (20) ans ou dix-sept
6 (17) ans après, le message que l'on souhaite que...
7 que la FCEI souhaite, que la Régie envoie au
8 ministre, au gouvernement, qu'ultimement porte les
9 législations devant l'Assemblée nationale, c'est
10 que la Régie de l'énergie, le cadre réglementaire
11 québécois en matière d'électricité, à tout le
12 moins, est assez mature maintenant pour refléter la
13 réalité des coûts et faire disparaître ce qui est
14 maintenant un peu un anachronisme parce que, d'une
15 part, on entend les spécialistes, et je ne suis pas
16 un spécialiste, mais les spécialistes de l'énergie
17 nous disent qu'il faut refléter la réalité des
18 coûts à tous égards. Alors, je pense qu'on est
19 rendu là.

20 Certainement qu'il y a, comme madame Hébert
21 l'a mentionné, il y a des mesures d'atténuation qui
22 devront certainement être apportées parce que, un
23 milliard de dollars (1 G\$) que l'on prend ou neuf
24 cent... huit cent cinquante millions (850 M\$) dans
25 la poche des PME ou cent cinquante millions

1 (150 M\$) dans la poche des industries que l'on
2 extrait de l'économie pour donner l'illusion à des
3 consommateurs que l'électricité est moins chère,
4 c'est pas le bon message.

5 Je ne suis pas le premier à le dire, mais
6 je pense que du point de vue législatif, les
7 raisons qui militaient en faveur de l'article 52.1
8 à l'époque ne sont plus là et nous souhaitons
9 que... bien, que vous reteniez notamment ce
10 message-là à envoyer à l'avis à monsieur le
11 ministre des Ressources naturelles. Je vous
12 remercie.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci beaucoup. Alors, maintenant nous allons
15 procéder à une période de questions en commençant
16 avec monsieur Pilotto.

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 Bonjour Madame Hébert. Vous, on vous voit moins
19 souvent, mais les deux là, là, ceux-là on les
20 connaît plus. Bonjour Messieurs. Quand même!

21 J'ai d'abord une première question
22 concernant votre position quant à l'intégration du
23 GNR, vous l'avez mentionné, Monsieur Gosselin. Est-
24 ce que ça veut dire que votre position par rapport
25 au GNR, c'est de ne pas aller dans le sens où

1 monsieur Audette nous le recommande, c'est-à-dire
2 d'y aller avec un tarif de rachat garanti?

3 M. ANTOINE GOSSELIN :

4 Ça peut... la recommandation, c'est de dire que ça
5 ne devrait pas être dans les tarifs. Maintenant, le
6 tarif de rachat garanti, ça, c'est dans les coûts.
7 Alors, la meilleure façon d'encourager la
8 biométhanisation sans nécessairement payer trop
9 cher, en essayant de payer le bon coût, monsieur
10 Audette propose une structure où plus vous êtes
11 gros, moins on vous offre un prix élevé pour votre
12 biométhane. Ça, c'est plus dans la dynamique des
13 coûts. Comment je fais pour acquérir ça au meilleur
14 coût.

15 C'est pas contradictoire avec ce qu'on dit.
16 La position que, nous, on prend, c'est de dire,
17 bien si on choisit de l'acquérir comme ça et de
18 l'encourager comme ça, très bien. Maintenant, le
19 surcoût par rapport à ce qu'aurait coûté du gaz
20 naturel autrement devrait être supporté par
21 quelqu'un d'autre que les payeurs de tarif.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Qui? La question à cent piastres (100 \$), hein! Qui
24 doit le supporter? C'est-à-dire ceux qui veulent
25 acheter du GNR par exemple ou...

1 M. ANTOINE GOSSELIN :

2 Bien, oui.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 ... ou une autre source de financement complètement
5 extérieure?

6 M. ANTOINE GOSSELIN :

7 Bien, c'est sûr, c'est sûr que les achats
8 volontaires, c'est, je pense que c'est la piste
9 première à explorer. Puis si on est capable d'aller
10 à des volumes d'achat comme ça, suffisants pour
11 couvrir toute la production, c'est l'idéal.

12 Après ça, bien là, quelle serait la
13 mécanique pour retourner ces coûts-là? Je ne le
14 sais pas, je n'ai pas réfléchi énormément à cette
15 question-là. C'est sûr qu'il y a deux... il y a
16 deux côtés au financement du biométhane, hein! Il y
17 a les subventions du projet au départ puis après
18 ça, le prix qu'on paye pour acheter le biométhane.

19 Alors, si on n'est pas en mesure de trouver
20 une façon de déplacer ces coûts-là vers le
21 gouvernement, les municipalités ou n'importe quel
22 autre payeur, bien à ce moment-là c'est l'approche
23 par subvention qui devrait... qui devrait être
24 privilégiée.

25 (11 h 10)

1 M. LAURENT PILOTTO :
2 O.K. J'ai compris de vos propos, et c'est clair
3 dans votre mémoire, là, vous relevez le fait que
4 dans le fond, les clients de Gaz Métro, on pourrait
5 rajouter ceux de Gazifère, là, mais c'est deux cent
6 cinquante mille (250 000) ménages sur quatre
7 millions (4 M) de ménages au Québec, par exemple,
8 là. Donc, vous dites ce n'est pas une bonne
9 proportion de faire assumer ces coûts-là par
10 seulement ces ménages-là qui sont raccordés au
11 réseau gazier?

12 M. ANTOINE GOSSELIN :

13 C'est exact.

14 M. LAURENT PILOTTO :

15 Très bien. Une autre question, en matière de
16 tarification différenciée dans le temps, enfin,
17 vous préconisez le fait qu'Hydro offre des options
18 tarifaires. Est-ce que vous avez une préférence?
19 Est-ce que vous préférez... vous préconisez plus la
20 TDT ou une tarification à heure critique ou...?
21 Dans le fond, ce que vous dites, c'est :

22 « Demandons à Hydro d'offrir des options »?

23 M. ANTOINE GOSSELIN :

24 Bien, il pourrait y en avoir plus qu'une option.
25 Chaque type d'option peut répondre... Les clients

1 résidentiels, c'est assez uniforme. Il y a... tout
2 le monde soupe pas mal à la même heure puis tout le
3 monde chauffe l'hiver puis... Donc, il y a une
4 certaine uniformité. Dans le marché d'affaires, les
5 PME, il y a toutes sortes de PME qui ont toutes
6 sortes d'activités économiques, qui ont toutes
7 sortes de profils de consommation différents puis
8 de besoins énergétiques différents. Alors, avoir
9 une seule option, peut-être que ça en prendrait
10 deux, trois. Pour probablement pour plusieurs qui
11 ont une consommation qui peut ressembler à celle
12 d'un résidentiel, avec un profil chauffage, bien
13 peut-être que quelque chose qui ressemble au tarif
14 DT pourrait répondre à leurs besoins. Pour
15 d'autres, une tarification plus soit à heure
16 critique ou semi-critique, en tout cas, toutes les
17 différentes modalités seraient plus appropriées.
18 Donc là, évidemment, je ne peux pas vous dire, là :
19 « Voici exactement les paramètres qu'il faut dans
20 le tarif », là, mais il faut se pencher sur cette
21 question-là.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 O.K. Oh, allez-y, Madame Hébert.

24 Mme MARTINE HÉBERT :

25 Bien, peut-être en complément, c'est ça, les

1 réalités diffèrent, en fait, selon les secteurs
2 d'activités. Évidemment, si on prend une usine de
3 transformation alimentaire, la réalité n'est pas la
4 même puis les besoins ne sont pas les mêmes que le
5 commerce de détail, par exemple. Donc, c'est sûr
6 qu'on s'attendrait à ce qu'il y ait quand même
7 certaines considérations qui soient prises en
8 compte pour le secteur d'activité. Vous avez les
9 propriétaires de stations de ski qui sont venus
10 tantôt vous exprimer une autre réalité, donc on n'a
11 pas les réponses aujourd'hui, mais une chose qui
12 est claire pour nous, c'est qu'on ne changera pas
13 un système qui est uniforme pour un autre système
14 uniforme. Si on s'en va vers une tarification
15 différenciée, à ce moment-là, il faudrait peut-être
16 penser, là, en fonction des différents secteurs
17 d'activités puis je pense qu'il y a tout à fait
18 moyen de le faire.

19 M. LAURENT PILOTTO :

20 O.K. Donc, je comprends que ça plaide en faveur de
21 multiples options et non pas, donc, de passer d'un
22 système unique à un autre système unique?

23 Mme MARTINE HÉBERT :

24 C'est ça.

25

1 M. ANTOINE GOSSELIN :

2 Non, non.

3 M. LAURENT PILOTTO :

4 Justement, bien parlons puissance parce que... puis
5 on risque d'en entendre encore parler, cet après-
6 midi on aura la CIFQ, l'AQCIE, c'est un sujet de
7 préoccupation chez ces clients-là aussi. Vous
8 parlez de TDT offert à une clientèle de PME. Dans
9 certains cas, les coûts d'énergie sont importants,
10 mais les coûts de puissance le sont aussi. Est-ce
11 que les options que vous envisagez, puis là je
12 comprends que vous n'êtes pas allés en détail dans
13 la conception du tarif, mais est-ce que vous pensez
14 à des options tarifaires qui ne visent que
15 l'énergie ou qui engloberaient également les coûts
16 de puissance?

17 M. ANTOINE GOSSELIN :

18 Bien, aussi les coûts de puissance. C'est sûr qu'il
19 y a beaucoup de PME qui sont au tarif G. Donc, au
20 tarif G, en bas de cinquante kilowattheures
21 (50 KWh), la vaste majorité des clients au tarif G,
22 il n'y a pas de puissance là-dedans. Par contre, il
23 y en a dans...

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Excusez-moi, mais pensons aux plus gros qui sont au

1 M, là.

2 M. ANTOINE GOSSELIN :

3 Oui. Oui, oui je pense qu'effectivement, il faut
4 qu'il y ait des... les coûts de puissance ça fait
5 partie de leurs coûts, la puissance fait partie de
6 leurs coûts comme l'énergie. Donc l'idée, c'est de
7 leur permettre de contribuer à réduire les coûts de
8 puissance puis les récompenser pour ça. Puis
9 d'autre part, permettre aussi d'avoir accès à
10 l'électricité à meilleur marché au moment où
11 l'électricité ne coûte pas cher.

12 (11 h 15)

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 Merci. Advenant une correction graduelle de
15 l'interfinancement, supposons que nous allons dans
16 le sens de vos recommandations, les vôtres et
17 celles de bien d'autres, mais supposons que vous
18 aviez la chance de conseiller la Régie ou le
19 ministre quant à une procédure, quelle clientèle
20 tarifaire verrait son interfinancement corrigé et à
21 quel rythme? Je comprends que tout le monde
22 préconise l'augmentation du tarif domestique, là,
23 mais c'est un jeu à somme nulle, en général, hein,
24 en fait, tout le temps. Donc ça serait quoi, la
25 priorisation que vous recommanderiez?

1 M. ANTOINE GOSSELIN :

2 C'est une bonne question. L'approche qu'on a déjà
3 prise par rapport à ça dans le domaine gazier était
4 de dire, bien, que ceux qui ont l'interfinancement
5 le plus élevé aient une correction plus importante,
6 donc une correction proportionnelle, si vous
7 voulez, au niveau d'interfinancement. Donc si une
8 clientèle est deux fois plus interfinancée qu'une
9 autre, bien, elle devrait être corrigée deux fois
10 plus rapidement, de sorte que, ultimement, si on se
11 rend là à un moment donné, bien, tout le monde
12 arrive à zéro en même temps.

13 Donc c'est une option. Honnêtement, ce
14 n'est pas une question qu'on a approfondie
15 énormément mais je pense que c'est...

16 M. LAURENT PILOTTO :

17 C'est l'éternel tirage de couverte, hein.

18 Mme MARTINE HÉBERT :

19 Je pense que la proposition de monsieur Gosselin,
20 en tout cas, m'apparaît quand même équitable dans
21 la mesure où, si on tient compte, là, en
22 proportion, de l'indice d'interfinancement, je
23 pense que ça... ça... et ça fait en sorte aussi que
24 tout le monde, comme il dit, arrive à zéro en même
25 temps, là. On arrive tous au fil d'arrivée en même

1 temps.

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Peut-être si je peux ajouter, si vous me permettez.

4 Quant à la mécanique, là, de deux choses l'une.

5 C'est beau de dire d'abolir l'article, mais une

6 fois qu'on a dit ça, est-ce qu'on dit rien ou, bon,

7 probablement que si on devait dire au ministre, si

8 vous deviez dire au ministre comment on va

9 procéder, si vous êtes convaincus, bien, ça serait,

10 un, d'abroger l'article, peut-être de mettre un

11 article de principe qui dit comment il y aura

12 correction, mais que, de confier à la Régie,

13 justement, le, et peut-être par une, ultimement,

14 par une cause générique pour probablement établir

15 le coût, bien, on le sait, là, le coût de

16 l'interfinancement, si je comprends bien, on a le

17 coût, plus ou moins un milliard (1 G\$), et établir,

18 comment dire, via une cause générique où tout le

19 monde pourrait être entendu, la meilleure façon

20 dans le meilleur, selon le meilleur calendrier,

21 bref de confier, de corriger le principe à la Loi

22 mais de confier, au régulateur, avec tous les

23 participants, qui pourront être entendus, de venir,

24 bon, de discuter du calendrier, de la mise en

25 oeuvre, là, du, comment dire, de la... de la

1 cession de l'interfinancement à terme. Puis c'est
2 sûr que le législateur peut mettre des balises mais
3 ultimement, il me semble que la Régie est bien
4 équipée en personnel puis en décideurs pour faire
5 ça.

6 M. LAURENT PILOTTO :

7 O.K., donc vous croyez que, au-delà de juste abolir
8 la clause qui restreint le pouvoir de la Régie, au-
9 delà de cette abolition-là, ça prendrait une cause
10 générique ou, enfin, un « get together » social
11 pour redéfinir un nouveau pacte?

12 Me ANDRÉ TURMEL :

13 Bien, entre social, et non pas que je cherche du
14 travail pour la Régie, mais je pense que la Régie
15 est quand même assez expérimentée après vingt ans,
16 elle connaît les enjeux, elle sait comment, où
17 sont, entre guillemets, les trappes ou les
18 difficultés, les questionnements, oui, tout à fait,
19 la Loi dirait que ça serait... dans les
20 attributions de la Régie, que ça serait à elle à
21 évaluer, selon une mécanique à être précisée, sur
22 une ou deux causes génériques, certainement, comme
23 elle l'a déjà fait.

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Je vous remercie. Je n'ai pas d'autres questions.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je vais rester dans l'interfinancement avant de
3 laisser la parole à mon collègue. Mais là, je vais
4 parler d'interfinancement dans le domaine du gaz,
5 là où on est en partie en prévention, vous parlez
6 de favoriser les programmes sociaux plutôt que
7 l'interfinancement des tarifs en distribution de
8 gaz naturel à quelques reprises. Quand vous parlez
9 de programmes commerciaux ici, je comprends que
10 vous parlez de programmes de subventions, est-ce
11 que vous parlez de programmes existants ou est-ce
12 que vous avez une nouvelle panoplie en tête?

13 M. ANTOINE GOSSELIN :

14 J'aborde, je parle de ça de façon générale, je n'ai
15 pas, ce n'est pas nécessairement ceux qui existent
16 ou d'autres, je n'en ai pas de précis à venir mais
17 c'est d'avoir les bons programmes qui feront en
18 sorte que si c'est profitable d'aller rejoindre une
19 clientèle, que ça nous permette d'aller la
20 rejoindre, au moindre coût possible.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Juste...

23 Mme MARTINE HÉBERT :

24 Il y a aussi la création récente, Madame la
25 Présidente...

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Mme MARTINE HÉBERT :

4 ... rappelez-vous de Transition énergétique
5 Québec...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Oui.

8 Mme MARTINE HÉBERT :

9 ... où il y a des sommes, bon, de ce que je
10 comprends, c'est qu'il y a aussi différents
11 travaux, là, qui sont en cours aussi pour définir,
12 justement, des paramètres, des programmes et tout
13 ça. Donc c'est des véhicules, là, à travers
14 lesquels on pense, là, qui pourraient, certains
15 projets en tout cas pourraient trouver du
16 financement auprès de ces sources-là.

17 (11 h 20)

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Juste une remarque. Dans le sommaire de vos
20 recommandations, vous dites :

21 C'est la responsabilité des PME de
22 créer des emplois et de la richesse
23 collective, la responsabilité de
24 l'État de mettre en place les
25 programmes sociaux.

1 On ajouterait « et les programmes commerciaux »?

2 Mme MARTINE HÉBERT :

3 Tout à fait. Bien, en fait, ce qu'on voulait dire
4 par là c'est que, quand on finance les orientations
5 gouvernementales à travers les tarifs, on n'est pas
6 à la bonne place, hein. Et on le sait, à cause de
7 l'interfinancement, c'est les PME qui ont l'indice
8 d'interfinancement le plus élevé, donc ce sont
9 elles qui font les frais de ces choix-là, en grande
10 partie, alors que ce n'est pas souhaitable que ce
11 soit pris à même ça. Si... Et, comme je disais
12 tantôt, ce n'est pas qu'on ne supporte pas les
13 orientations gouvernementales, on n'est pas là-
14 dedans. On est plus préoccupé par la poche dans
15 laquelle... avec laquelle c'est financé, dans
16 laquelle on pige pour les financer.

17 Et ce qu'on dit, bien, la responsabilité
18 des PME, parce qu'on parle d'une ponction de un
19 milliard (1 G), quand même, là, puis des grandes
20 entreprises, c'est de créer des emplois, créer de
21 la richesse collective. Alors, donnons-leur ce
22 milliard-là, qu'on va piger... année après année,
23 là, puis ça augmente année après année. Donc,
24 remettons ça dans leur poche. Et, si le
25 gouvernement, aussi, veut, à travers les tarifs,

1 aussi financer des orientations, bien, ce n'est pas
2 la voie à emprunter. Qu'il le fasse à travers
3 d'autres sources dont il dispose pour ce faire.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci. Maître Turmel.

6 Me SIMON TURMEL :

7 Bonjour, Madame; bonjour, Messieurs. Une seule
8 question, et elle porte sur la page 9 de votre
9 présentation, qui est l'efficacité énergétique,
10 l'aide aux PME. Je voyais que vous dites qu'il y a
11 trente-sept pour cent (37 %) des entreprises qui ne
12 connaissent... qui connaissent le programme... les
13 programmes d'efficacité énergétique, ainsi que la
14 grande majorité n'y ont pas recours. Ma question
15 est fort simple, et peut-être la réponse est
16 complexe mais qu'est-ce qui peut expliquer,
17 après... disons, le premier plan est entré en
18 vigueur en deux mille un (2001) pour Hydro-Québec
19 et, par la suite, il y a eu les distributeurs de
20 gaz, il y a également une agence, il y a eu le
21 Bureau d'efficacité énergétique, je sais qu'on s'en
22 va vers Transition énergétique Québec. Mais qu'est-
23 ce qui explique soit l'absence d'engouement ou
24 l'absence d'information vers ces programmes-là, ou
25 l'absence d'attrait ou l'absence d'offre, je ne

1 sais pas, mais qu'est-ce qui explique tout ça,
2 après vingt (20) ans d'intervention?

3 Mme MARTINE HÉBERT :

4 Ça demeure complexe. Et, vous savez, la plupart des
5 programmes... prenons le... c'était-tu le programme
6 Bâtiment à Hydro-Québec, là? Qui est un programme
7 qui, en lui-même, n'est pas inintéressant mais qui
8 est très peu accessible à la petite PME qui... à la
9 PME moyenne, là. Comme je disais au début, il faut
10 se rendre compte qu'on est dans une économie où les
11 trois quarts de nos entreprises ont moins de dix
12 (10) employés. Ça fait que c'est sûr que vous ne
13 pouvez pas faire de l'efficacité énergétique puis
14 avoir... vous n'avez pas un département de
15 techniciens qui sont là pour vous aider à tout ça,
16 d'une part. Puis les critères qui sont mis en
17 place, beaucoup, au sein d'Hydro-Québec en tout
18 cas, éliminent de facto les projets qui pourraient
19 être présentés par les PME. C'est juste des projets
20 de très grande envergure qui ont accès à ce
21 financement-là.

22 (11 h 24)

23 Je pense que, d'une part, par ailleurs, les
24 PME ont très peu accès aussi à l'expertise, comme
25 je disais tantôt, pour savoir qu'est-ce qui est

1 possible de faire au sein de leur entreprise. Par
2 exemple, comment est-ce qu'ils pourraient
3 s'améliorer. Je pense que... Et on a plaidé
4 d'ailleurs dans la mise en place de Transition
5 énergétique Québec qu'il y ait de l'accompagnement
6 qui soit offert justement aux PME pour leur
7 permettre d'identifier les enjeux et le potentiel
8 d'optimisation d'efficacité énergétique au sein des
9 entreprises.

10 Donc c'est ça, c'est la complexité des
11 programmes, l'inaccessibilité des critères actuels
12 qui sont appliqués, qui font que ce n'est pas
13 accessible et souvent aussi l'absence d'expertises
14 au sein de la PME qui fait que, en sorte, elle ne
15 connaît pas tous les systèmes ou qu'elle n'est pas
16 familière avec tous les systèmes et les aides qui
17 sont disponibles aussi, puis la multiplicité des
18 portes. Il y en avait du monde en efficacité
19 énergétique au Québec. Essayer de se dépatouiller
20 là-dedans, ce n'est pas facile pour un chef de PME
21 se retrouver dans tout, entre l'Agence, entre le
22 Ministère, entre les... et les différents
23 ministères aussi et organismes. Je pense au MAPAQ,
24 par exemple, qui ont des programmes. Donc, c'est
25 tout éclaté. Ce n'est pas évident de se retrouver

1 là-dedans.

2 Me SIMON TURMEL :

3 Merci.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, ça complète nos questions. Merci beaucoup

6 pour votre éclairage.

7 Mme MARTINE HÉBERT :

8 Merci à vous.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Si les gens de l'ACEF sont disponibles, nous allons

11 poursuivre le temps de... vous laisser le temps de

12 vous installer et vous désinstaller.

13 PRÉSENTATION DE L'ACEF DE QUÉBEC

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, bienvenue à l'ACEF de Québec.

16 Me DENIS FALARDEAU :

17 Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors je vous demanderais de vous présenter pour

20 les fins de l'enregistrement.

21 Me DENIS FALARDEAU :

22 Oui, bien sûr. Denis Falardeau de l'ACEF de Québec.

23 Madame et messieurs les régisseurs, ça me fait

24 plaisir d'être ici. Je dois vous avouer que,

25 jusqu'à la dernière minute, j'ai hésité. Comme vous

1 le savez probablement, nous avons envoyé une
2 lettre dans un premier temps pour vous informer
3 que, compte tenu des circonstances et du peu de
4 temps que nous avons, on considérait que c'était
5 impossible de participer à la démarche. Cependant,
6 monsieur Méthé m'ayant contacté et me disant que la
7 Régie aimerait bien nous entendre, j'ai accepté.
8 Mais je dois vous dire que je suis un petit peu
9 gêné, j'espère que vous ne verrez pas ma
10 participation comme étant une perte de temps. Au
11 contraire, je considère que c'est un travail très
12 important que nous faisons aujourd'hui.

13 Je n'ai pas grand-chose à vous dire parce
14 que, forcément, la même situation se vit de mon
15 côté. Nous sommes une petite équipe. Nous sommes
16 cinq personnes. Je suis le directeur d'une équipe
17 de trois consultantes. Et pour ma part je m'occupe
18 de tous les dossiers politiques, l'énergie, la
19 fiscalité, l'agroalimentaire, la biotechnologie,
20 ainsi de suite. Donc, vous voyez, ce que je veux
21 faire avec vous aujourd'hui, ça va peut-être
22 prendre cinq minutes, et c'est plus, comment dire,
23 une espèce d'épanchement de mes émotions par
24 rapport à ce qui se passe, ainsi de suite, et non
25 pas, comment dire, une approche très très

1 analytique.

2 Allons-y! Ma crainte, j'ai peur que,
3 malheureusement, on vous fasse faire un mauvais
4 rôle dans une mauvaise pièce de théâtre avec un
5 texte qui est imposé. Et je m'explique. Je n'ai pas
6 pu produire une analyse, mais j'ai quand même eu le
7 loisir de lire une bonne partie des expertises. Et
8 il y a une bonne partie des analyses qui, à mon
9 avis, déborde de la compétence d'un tribunal
10 judiciaire. Il y a beaucoup de politique là-dedans.

11 Et ma crainte, et surtout quand on parle
12 d'interfinancement, ce qu'on oublie ou ce qu'on
13 mentionne à peine, c'est qu'il y a l'Union des
14 consommateurs qui en parle brièvement dans son
15 mémoire, ça fait partie d'un espèce de compromis
16 historique. Il y a une facette économique, ça va de
17 soi. Il y a eu des choix économiques. Il y a des
18 choix économiques faits par un groupe politique qui
19 était l'état de cette époque-là qui considérait
20 que, à l'époque, les Québécois avaient besoin d'une
21 énergie qui était accessible. Mais aussi, les
22 Québécois avaient droit à un partage d'une certaine
23 richesse. Cette richesse-là peut se faire via la
24 fiscalité, mais peut se faire aussi via certains
25 services.

1 (11 h 30)

2 Or, l'énergie étant étatisée, du moins
3 l'énergie hydroélectrique, cela faisait partie
4 justement des solutions de l'époque. Je regarde
5 actuellement la façon dont les analyses et la
6 critique se fait sur l'interfinancement et la
7 question que je me pose, s'il n'y avait pas eu cet
8 effondrement du marché international, est-ce qu'on
9 pointerait du doigt si particulièrement cet
10 interfinancement?

11 Parce que, pour employer une image, si vous
12 me permettez, j'ai comme l'impression que c'est un
13 peu comme quand on veut agrandir de l'intérieur
14 notre logement, on tasse, on tasse des meubles, on
15 tasse des murs et là, on se fait de la place. Là,
16 on a découvert que faute de mieux, si on n'est pas
17 capable d'augmenter nos rentrées venant de
18 l'extérieur, là on se rend compte qu'on a une marge
19 de manoeuvre pour aller chercher des revenus et
20 cette marge de manoeuvre là s'appelle
21 l'interfinancement.

22 Et je regarde, comparé aux différentes
23 analyses, et peu importe, comment dire, de quelle
24 obédience, que ce soit les industriels ou les
25 consommateurs, ou les représentants des groupes

1 environnementaux, on constate qu'au Québec il y a
2 quand même un contexte qui est favorable. Je ne
3 pense pas qu'on puisse dire que d'un point de vue
4 de concurrence, nous sommes mal placés. Au
5 contraire, il semblerait que le Québec tire, malgré
6 tout, bien ce... comment dire, son épingle du jeu.

7 Pourquoi y aller avec l'interfinancement?
8 Et je ne voudrais pas le commenter parce que j'ai
9 vu que l'Union des consommateurs va présenter son
10 analyse demain. Donc, je vais me contenter
11 simplement de vous dire que je suis très à l'aise
12 avec les propos présentés dans ce mémoire-là. Mais
13 encore une fois, j'en demeure avec l'appui. Je ne
14 vais pas le commenter, je ne voudrais pas
15 paraphraser ou mal interpréter certains
16 commentaires que vous allez entendre demain.

17 Il y a aussi un autre élément qui, à mon
18 avis... mais ça, je déborde complètement de,
19 comment dire, de la plage d'analyse qu'on vous a
20 demandé d'examiner. Il y a un élément qui, à mon
21 avis, manque à votre compétence en termes de
22 tribunal et qui viendrait, selon moi, mais avec mes
23 yeux de, comment dire, mes yeux de profane, bon je
24 ne suis pas économiste, je ne suis pas ingénieur,
25 je suis simplement avocat, mais il me semble qu'il

1 y a... et cette fois-là, bien, habituellement
2 l'expression c'est « il y a un éléphant dans la
3 pièce », mais là, l'éléphant n'est pas là, c'est le
4 Producteur.

5 J'ai comme l'impression qu'on se retrouve
6 avec un phénomène de boîte noire avec un
7 transporteur qui se fait refiler un coût d'achat
8 et, ensuite, avec un effet domino, et ainsi de
9 suite, faisant en sorte qu'en bout de ligne...
10 Bien, premièrement, l'ACEF de Québec a renoncé à
11 intervenir dans le dossier du transport pour cette
12 raison-là, c'est qu'on se retrouve avec des besoins
13 qui sont exprimés par le Transporteur, mais
14 difficilement vérifiables en totalité parce que,
15 justement, le Producteur n'est pas là. Et en plus,
16 le Producteur a à la fois à remplir, je pourrais
17 dire, deux besoins à chaque année, ses propres
18 besoins en termes de revenus requis, de production
19 et de planification, tout ça, mais il y a aussi des
20 besoins en termes de financement de l'État. Et ça,
21 encore une fois, c'est un autre élément que nous
22 sommes tous, entre guillemets, victimes ou
23 tributaires.

24 Lorsque... et là, je vais tomber dans une
25 anecdote, mais je me souviens, une année, nous

1 étions sur le point de plaider le dossier de
2 distribution et comme par hasard, le gouvernement
3 décide de faire un budget intérimaire, faisant en
4 sorte qu'à la dernière minute, le Distributeur a
5 été obligé de réactualiser, de réviser sa demande
6 parce que ses besoins requis étaient différents. Ça
7 c'est le genre de rôle et ça c'est... et ça, c'est,
8 comment dire, c'est en dehors de votre compétence,
9 mais c'est le genre de questionnement qui, à mon
10 avis, devrait se faire pour en arriver avec,
11 comment dire, un éclairage plus objectif sur
12 vraiment qu'est-ce qui se passe en termes
13 d'énergie.

14 On parle des MFR. Il y a deux approches. Il
15 y a l'approche que nous vivons actuellement, c'est-
16 à-dire qu'il y a une catégorie de citoyens qui, de
17 par leur situation économique, ne sont pas en
18 mesure de payer la totalité de leurs besoins
19 énergétiques. Il y a un système d'aide à
20 l'intérieur, tant du côté d'Hydro-Québec que du
21 côté de Gazifère, il y a un système d'aide. Il y a
22 des accommodements en termes de, comment dire,
23 d'étalement de... tu sais, de la dette, ainsi de
24 suite.

25 (11 h 35)

1 Est-ce que nous en sommes rendus à une
2 question qui pourrait se poser? Bien premièrement,
3 la question est déjà posée dans certains mémoires,
4 est-ce que c'est dans le rôle d'un producteur, soit
5 de gaz ou d'électricité, de voir à ce qu'une
6 certaine clientèle défavorisée puisse se payer à
7 moindre coût ce besoin-là? Sommes-nous plutôt
8 rendus à une étape où on pourrait se demander :
9 est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir une politique
10 de l'habitation, une future politique de
11 l'habitation au Québec qui, à l'intérieur de cette
12 politique-là, il pourrait y avoir à la fois une
13 considération énergétique, une considération en
14 termes de normes d'habitation, et caetera, et
15 caetera, et non pas y aller à la pièce.

16 Du côté de l'ACEF de Québec, je dois vous
17 avouer que la réflexion n'est pas aboutie. Mais
18 lorsque, et là je lance simplement, là, c'est une
19 constatation, je ne peux pas vous la... la vérifier
20 totalement, mais même avec cette aide interne,
21 forcément, on ne pourra pas aider la totalité des
22 MFR parce qu'il y en a et, heureusement, il y en a
23 qui ont en termes, comment dire, soit de talent
24 budgétaire ou de choix budgétaire, ont malgré tout
25 en étirant l'élastique, la capacité de payer leurs

1 comptes. Faisant en sorte qu'on se retrouve même
2 nous, à l'ACEF, lorsqu'on a des demandes de
3 consultation, on se retrouve avec des clients
4 pauvres qui peuvent payer malgré tout, mais en
5 faisant des sacrifices ailleurs et ces sacrifices
6 ailleurs, bien, c'est l'alimentation. Vous
7 connaissez les autres postes budgétaires qui sont,
8 comment dire, élastiques. Alors qu'il y en a
9 d'autres qui ne sont pas capables.

10 D'où la question, bien, justement peut-être
11 que le Québec est mûr pour une politique de
12 l'habitation, et caetera, et caetera. C'est pour
13 ça, tout à l'heure, au tout début quand je vous
14 disais : peut-être que dans le fond le vrai forum
15 ce n'est pas ici, ça serait plutôt une véritable
16 commission parlementaire avec un projet, un nouveau
17 projet de société.

18 Mais pour en revenir à la question, là, de
19 l'interfinancement, à mon avis c'est un faux
20 problème. C'est un problème qui est conjoncturel
21 parce que malheureusement le marché externe s'est
22 effondré. Et il y a aussi, on ne se fera pas de
23 cachette, il y a eu aussi des mauvais choix
24 politiques encore une fois. L'éolienne... Il y a
25 des choix politiques qui sont imposés et,

1 malheureusement, nous tous, et là quand je dis nous
2 tous, ce n'est pas uniquement le résidentiel, c'est
3 toutes les catégories de consommateurs y paient.

4 Avant de terminer, il y a aussi un autre
5 élément, et encore une fois à mon avis ça déborde
6 du forum de ce tribunal. Je constate, mais encore
7 une fois je ne peux pas vous appuyer cette
8 réflexion-là, je constate que, et c'est quasiment
9 historique, on vient de vivre cette année lors du
10 dossier tarifaire, on vient de, comment dire, de
11 vivre une situation paradoxale.

12 Le distributeur nous annonce que parmi les
13 motifs pour augmenter les tarifs de cet automne, il
14 y avait le succès de tout son plan publicitaire,
15 son plan d'incitation à l'économie d'énergie,
16 faisant en sorte que les consommateurs résidentiels
17 consommant moins, bien, le revenu en bout de ligne
18 n'a pas été engrangé suffisamment. Il y a comme une
19 espèce de contradiction. On peut en rire, mais en
20 même temps il y a une problématique à examiner de
21 près.

22 On consomme moins, mais en même temps si on
23 veut être au rendez-vous pour les besoins qu'Hydro-
24 Québec doit satisfaire, bien, il faut augmenter les
25 tarifs. Le consommateur en bout de ligne doit

1 comprendre quel signal? Le signal de prix? Le
2 signal qu'il faut consommer beaucoup pour donner un
3 meilleur rendement à Hydro-Québec? Je pense que ça
4 fait partie justement à l'intérieur d'une
5 commission plus générale, une commission
6 parlementaire, où il y a des choix politiques à
7 faire, où justement on pourrait en discuter
8 davantage.

9 Ceci étant dit, j'espère que je ne vous ai
10 pas fait perdre votre temps, là. C'était, encore
11 une fois, là, un épanchement de profane, là, je
12 vous le répète, je ne suis pas économiste, je ne
13 suis pas ingénieur, rien, mais... eh voilà.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci Monsieur Falardeau. Monsieur Pilotto a une
16 question pour vous.

17 (11 h 40)

18 M. LAURENT PILOTTO :

19 Bien oui. Peut-être plus qu'une même. Je vais en
20 profiter pendant que vous êtes là. Vous avez abordé
21 les MFR, puis comme je dis à la blague, c'est un
22 peu comme les ovnis, ça, tout le monde en parle
23 mais personne n'en a jamais vu. Ce n'est pas vrai,
24 dans votre pratique, vous en voyez régulièrement,
25 sauf que les distributeurs d'énergie nous le disent

1 régulièrement, ils ont beaucoup de difficulté à les
2 rejoindre.

3 Évidemment, eux, leur fonction, les
4 distributeurs d'énergie, c'est de distribuer de
5 l'énergie et identifier leurs clients en difficulté
6 de paiement avant qu'ils soient en difficulté de
7 paiement, ce n'est pas aisé. Ce que Gaz Métro et
8 Gazifère nous ont souvent dit, ils ont de la
9 difficulté à identifier les MFR. Donc même s'ils
10 ont la volonté de les aider par des programmes, ils
11 sont difficiles à rejoindre.

12 Me DENIS FALARDEAU :

13 Bien, c'est un peu la raison pour laquelle
14 j'émettais l'hypothèse, qui n'est pas encore
15 aboutie, comme je vous disais, que, dans le fond,
16 si nous voulons faire en sorte que tous les
17 citoyens, et non pas seulement les citoyens qui
18 éprouvent de la difficulté, parce que c'est ça qui
19 est un peu malheureux, c'est que les MFR avec
20 lesquels on travaille, avec lesquels Hydro-Québec
21 ou Gazifère a contact, ce sont des, ce sont des
22 citoyens qui sont en difficulté de paiement.

23 Mais les autres citoyens à faible revenu
24 qui, pour quelque raison que ce soit, ont été en
25 mesure d'honorer leurs factures, bien, ces

1 citoyens-là ne bénéficient pas, en quelque sorte,
2 là, des accommodations possibles, et faisant en
3 sorte qu'on se retrouve avec une situation où nous
4 avons des citoyens qui, par leur malheur, n'ayant
5 pas été capables de rencontrer leurs obligations,
6 et ça, parfois, il s'agit de, et c'est pour cette
7 raison-là que je vous parlais d'une politique de
8 l'habitation, parce que c'est une combinaison de
9 plusieurs facteurs.

10 Habitons dans un logement qui est abordable
11 pour un faible revenu, donc un logement qui est mal
12 isolé, donc plus grands coûts de chauffage, avec
13 tout ce qui s'en tourne, ce qui fait en sorte qu'il
14 y a des citoyens qui vont se retrouver avec
15 d'énormes factures, incapables de les payer, pas
16 parce qu'ils ne sont pas capables de gérer leur
17 budget mais c'est parce que, justement, l'ensemble
18 des conditions d'habitation fait en sorte que, chez
19 certaines personnes, ce n'est pas possible, avec
20 leurs capacités financières et leurs conditions
21 d'habitation, de pouvoir rencontrer toutes ces
22 factures-là.

23 Alors que d'autres pourraient bénéficier,
24 s'il y avait une politique de l'État concernant
25 l'habitation, ça serait plus général. Mais, encore

1 une fois, je le répète, la réflexion de l'ACEF là-
2 dessus n'est pas aboutie, ça fait partie des
3 hypothèses pour le moment.

4 M. LAURENT PILOTTO :

5 Je vous entends mais vous n'êtes pas le seul à
6 évoquer ça, puis il me semble que c'est quelque
7 chose que, puis on verra, là, quand on fera le
8 bilan de tout ce qu'on a entendu, de ce qu'on a lu,
9 mais ça revient souvent que la tarification, de
10 l'électricité ou du gaz, mais la tarification de
11 l'énergie, ce n'est peut-être pas le meilleur moyen
12 pour satisfaire des besoins que tout le monde
13 partage dans la société mais, donc il y a un but
14 avoué puis, je dirais, approuvé collectivement,
15 mais on est à la recherche du meilleur moyen de le
16 combler.

17 Là, vous mentionnez une politique
18 d'habitation. On songeait, en discutant entre nous,
19 à un crédit d'impôt à la facture énergétique,
20 enfin, il y a toutes sortes de moyens fiscaux, ou
21 politiques, des programmes autres que la
22 tarification.

23 Là, ça m'amène sur un autre point. Monsieur
24 Pineau, dans sa présentation, il a été très
25 éloquent, même émotif sur ce point-là, ça se

1 retrouve dans son mémoire, où il disait : « Mais
2 moi, je fais partie d'une catégorie privilégiée de
3 la société, je gagne un très bon salaire, pourquoi
4 dieu il faut que ma facture d'électricité soit
5 subventionnée? Je n'ai pas besoin d'être
6 interfinancé, je n'ai pas besoin de recevoir un
7 abaissement de ma facture alors que je suis capable
8 de la payer. »

9 Puis, bon, il a fait une approximation puis
10 il disait : « Bon, bien, supposons qu'on considère
11 qu'il y a quarante pour cent (40 %) de la
12 population qui a besoin d'une telle contribution,
13 mais l'autre soixante pour cent (60 %) peuvent-ils
14 payer leur facture, une facture énergétique
15 correspondant au coût de desserte? »

16 Qu'est-ce que vous répondez à cet argument-
17 là, parce que ça, c'est une plaidoirie en faveur de
18 l'abolition de l'interfinancement, à tout le moins
19 chez une catégorie de clientèle, une portion.

20 (11 h 45)

21 Me DENIS FALARDEAU :

22 Oui, oui, je me souviens de ce bout-là dans le
23 mémoire de monsieur Pineau. Moi, je vous répondrais
24 quasiment autrement, là, avec le contexte
25 historique. De la façon dont je vois

1 l'interfinancement, c'est un peu, là, à l'époque
2 lorsqu'il y a eu la création d'Hydro-Québec, à
3 moins que je me trompe, mais c'était vu comme...
4 Hydro-Québec était vue comme étant une propriété de
5 tous les Québécois et tous les Québécois devaient,
6 comment dire, en retirer un certain bénéfice. Bon.
7 C'est sûr que là je suis un peu, quand même,
8 éloigné par rapport à l'interfinancement, parce que
9 l'interfinancement, puis je suis d'accord avec
10 vous, il y a des Québécois qui seraient en mesure
11 de payer davantage sur le tarif.

12 Je considère que, pour le moment, ça permet
13 de faire en sorte qu'il y a des Québécois, qui ont
14 des capacités financières moindres, de pouvoir se
15 payer l'électricité. Si on enlève
16 l'interfinancement, bien, il va falloir aller avec
17 une politique plus générale parce que... Ce que je
18 crains, dans le fond... et le parallèle, encore une
19 fois, il peut paraître un peu tiré par les cheveux,
20 là, même si je n'en ai pas. Mais prenons l'exemple,
21 là, le phénomène qui s'est passé du côté des
22 télécommunications. Hein, rappelons-nous, avant,
23 bon, il y avait Bell Canada qui était là et, mon
24 organisation, à l'époque, on disait, vaut mieux un
25 monopole contrôlé qu'une oligarchie, tu sais,

1 libre. Parce que, dans le fond, les jeux de la
2 concurrence, au niveau des géants, c'est plus ou
3 moins vrai, là, hein. C'est des gros blocs, ils
4 s'ajustent puis ils ont chacun leur part de marché,
5 ça ne bouge pas. Et on le voit, d'ailleurs, avec la
6 téléphonie cellulaire, là, il y a des gros joueurs
7 et ça ne bouge pas beaucoup.

8 Donc, pour en revenir à l'interfinancement,
9 la crainte que j'ai, mais, encore une fois, une
10 crainte, là, de profane, on a bien beau aller
11 chercher la part de revenu qu'Hydro-Québec pourrait
12 aller chercher de ce côté-là, mais est-ce que ça va
13 faire en sorte qu'en bout de ligne, il y ait comme
14 une espèce d'accalmie durant quelques années? On
15 parle de cinq ans, là, si ma mémoire est bonne. Une
16 espèce de réajustement des prix. Les industriels
17 paieraient quand même un petit peu moins et là,
18 ensuite, bien là il y aurait comme une espèce de
19 nouvel équilibre.

20 Moi, la crainte que j'ai c'est que, dans le
21 fond, il y a aussi d'autres facteurs externes. On
22 l'a vu avec ce qui s'est passé avec tout le gaz de
23 schiste et ainsi de suite, qui a fait s'effondrer
24 toutes les, comment dire, la planification de
25 développement qu'Hydro-Québec avait amenée. Je ne

1 peux pas vraiment vous dire. Ce n'est pas la
2 panacée... pour le moment, moi, je n'y toucherais
3 pas.

4 M. LAURENT PILOTTO :

5 Je vous remercie. Je vais passer la parole à mes
6 collègues.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Maître Turmel.

9 Me SIMON TURMEL :

10 Bonjour, Monsieur Falardeau. Maître Falardeau, en
11 fait.

12 Me DENIS FALARDEAU :

13 Oui.

14 Me SIMON TURMEL :

15 Oui. Rassurez-vous, votre intervention est
16 importante. D'avoir toutes les... toute la position
17 d'une même médaille, c'est apprécié. Et le fait que
18 vous soyez avocat aussi, c'est une valeur ajoutée.
19 De mon point de vue. C'est ce qu'on vient de me
20 souffler.

21 Une question... deux questions. Je vais
22 vous les poser les deux en même temps parce
23 qu'elles sont brèves. Le ministre, dans sa lettre,
24 parle d'effritement de la capacité... pas de la
25 capacité de payer mais du paiement ou de... je

1 cherche le terme exact, là, mais un effritement sur
2 le paiement des factures. Est-ce que vous vivez ça
3 dans la région de Québec?

4 Et la deuxième question serait : Est-ce
5 qu'on vous parle, au sein de votre organisme, au
6 sein de votre clientèle, des mesures d'efficacité
7 énergétique? Est-ce que c'est une problématique?

8 Me DENIS FALARDEAU :

9 La clientèle que mes consoeurs... parce que
10 c'est... comment dire? c'est plus un personnel...
11 je suis le coq dans le poulailler. C'est toutes des
12 consoeurs que j'ai. Bon. On ne se connaît pas,
13 Maître, c'est parce que, habituellement, j'ai
14 l'habitude de faire des blagues pour agrémenter les
15 choses, là, c'est pour ça. Bon.

16 Donc, bref, continuons. L'économie
17 énergétique n'est pas la principale préoccupation
18 de la clientèle quand elle vient nous voir. C'est
19 vraiment une situation où : « Ça presse, j'ai peur
20 de me faire couper », et caetera, et caetera. Par
21 contre, la série de programmes qu'Hydro-Québec a
22 mis de l'avant, entre autres le programme des
23 frigos, l'ACEF de Québec a participé au programme
24 des frigos et je dois vous dire que ça a été très
25 bien reçu de notre clientèle.

1 (11 h 50)

2 La même chose pour les autres à-côtés, si
3 je peux dire, en termes de mesures énergétiques,
4 mais, comment dire, ce n'est pas une activité
5 principale de l'ACEF. C'est surtout la consultation
6 budgétaire dans une perspective de négociation
7 d'entente de paiement avec Hydro-Québec. Et c'est
8 un, comment dire, c'est un outil supplémentaire
9 très intéressant par contre.

10 Me SIMON TURMEL :

11 Et juste pour compléter, est-ce qu'il y a une
12 aggravation de la capacité de payer par rapport aux
13 factures d'électricité avec le temps? Le ministre
14 dit que ça s'est détérioré. Les gens ont plus de
15 difficulté par rapport à leur facture
16 d'électricité. Je ne veux pas reprendre... ce ne
17 sont peut-être pas les mots qui ont été utilisés,
18 mais dans la lettre.

19 Me DENIS FALARDEAU :

20 Là je vais y aller vraiment de façon subjective.

21 Me SIMON TURMEL :

22 Oui.

23 Me DENIS FALARDEAU :

24 À vue de nez, il y a... c'est constant, là. Je ne
25 peux pas vous dire que ça cogne à la porte plus

1 souvent qu'avant en termes, t'sais, de demandes
2 d'entente de paiement. Au risque de vous induire en
3 erreur, il me semble que la vitesse de croisière
4 est la même, mais je ne peux pas vous l'affirmer.

5 Me SIMON TURMEL :

6 Merci.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, merci beaucoup pour votre éclairage, Maître
9 Falardeau.

10 Me DENIS FALARDEAU :

11 Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, ça va compléter l'audience en ce qui vous
14 concerne. Nous allons faire une pause pour le lunch
15 et reprendre à l'heure prévue, soit midi quarante-
16 cinq (12 h 45). Non. Treize heures quarante-cinq
17 (13 h 45).

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 (13 h 45)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Alors, bonjours à tous. Alors, bienvenue à la CIFQ.
23 Alors, je vous demanderais de vous présenter et de
24 procéder à votre présentation.

25

1 PRÉSENTATION DE LA CIFQ

2 M. PIERRE VÉZINA :

3 Alors, bonjour à tous. Bonjour Madame, Messieurs
4 les Commissaires. Mon nom est Pierre Vézina du
5 Conseil de l'industrie forestière du Québec. Alors,
6 nous avons transmis un mémoire dans le cadre de ces
7 consultations. Maintenant, je vous remercie de
8 l'invitation d'apporter peut-être quelques
9 précisions supplémentaires. Donc, je vais passer
10 rapidement. Je considère, quoi, mettons une
11 trentaine de minutes de présentation, peut-être de
12 cet ordre-là et puis...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait.

15 M. PIERRE VÉZINA :

16 ... on verra si vous avez des questions.

17 D'abord, quelques chiffres concernant
18 l'industrie forestière. L'industrie a des ventes
19 annuelles de quinze milliards de dollars (15 G\$).
20 Elle représente soixante mille (60 000) emplois
21 directs.

22 On parle d'une masse salariale de trois
23 point huit milliards (3,8 G\$) dont six cent
24 millions (600 M\$) qui sont versés au gouvernement
25 en impôt; un surplus commercial de six point huit

1 milliards (6,8 G\$) pour le Québec qui contribue de
2 manière extrêmement positive à la balance
3 commerciale, naturellement.

4 Ça veut dire onze pour cent (11 %) des
5 exportations du Québec; des investissements annuels
6 de l'ordre de sept cent trente millions (730 M\$),
7 donc une industrie qui est très importante, qui est
8 également présente dans à peu près toutes les
9 régions du Québec. Même je vous dirais que, pour un
10 certain nombre de municipalités, ce sont des
11 municipalités mono-industrielles qui comptent
12 essentiellement sur ce secteur-là pour maintenir
13 leur population.

14 Je vais parler un petit peu du secteur
15 papetier d'une manière un petit peu plus précise
16 pour essayer de vous faire comprendre un peu la
17 dynamique dans laquelle on se trouve actuellement.

18 D'abord, bon, tout le monde sait que du
19 côté du papier journal et des papiers impression
20 écriture, on en entend parler, les tablettes, les
21 téléphones intelligents, et caetera, ont des effets
22 ou ont eu des effets sur la demande du papier.

23 Aussi, je vous présente, pour les dernières
24 années, à partir de deux mille dix (2010) à deux
25 mille seize (2016), ce sont les exportations en

1 papier journal.

2 Je n'ai pas les années avant, mais en fait
3 ce qu'on peut observer, c'est que la production est
4 montée à peu près à dix millions (10 M) de tonnes
5 de papier en deux mille quinze (2015) (sic). Ça a
6 été le niveau maximum que nous avons atteint au
7 Québec.

8 Depuis ce temps, c'est... la réduction
9 s'est faite majoritairement entre deux mille cinq
10 (2005) et deux mille neuf (2009). On le sait, on a
11 eu une récession quand même extrêmement forte entre
12 deux mille sept (2007) et deux mille neuf (2009) et
13 la capacité à ce moment-là a été réduite de manière
14 importante et n'a pas été reprise, surtout dans le
15 papier journal. On observe quand même une légère
16 diminution entre deux mille dix (2010) et deux
17 mille quinze (2015).

18 Maintenant, si on regarde du côté de la
19 pâte de bois, par contre, qui est une pâte
20 chimique, elle, on voit sa production, elle, a été
21 en augmentation. Les autres papiers, impression
22 écriture, qui servent à la fabrication, entre
23 autres, des livres, également la photocopie ou les
24 papiers de cette nature-là, on voit... ont connu
25 eux aussi une diminution quand même significative

1 depuis deux mille dix (2010). Par contre, dans le
2 carton, l'emballage, la production, elle, a
3 tendance à augmenter. La demande pour ces produits-
4 là est en croissance.

5 Donc, on se retrouve avec une industrie qui
6 a finalement des difficultés dans certains
7 secteurs, mais ce n'est pas sur l'ensemble de la
8 capacité de production que l'industrie est touchée,
9 mais très spécifiquement dans les papiers journal,
10 impression écriture, quand même qui représentent un
11 nombre d'usines importantes au Québec puisque c'est
12 au Québec qu'on avait une des concentrations dans
13 le monde des plus fortes de production de papier
14 journal.

15 (13 h 50)

16 Alors, c'est un défi auquel on fait face
17 actuellement. C'est de réussir à faire la
18 transition de ces usines-là vers autre chose plutôt
19 que de les fermer, en fait. Parce que l'idée, c'est
20 d'avoir un peu de temps pour faire cette
21 transition-là.

22 Je vous montre ici une chaîne de valeur de
23 d'industrie des produits forestiers qu'on avait
24 traditionnellement, qui est encore en bonne partie
25 celle-là. On part de la forêt, beaucoup. Il y a

1 quand même passablement d'emplois en forêt pour
2 faire la coupe. Ensuite, le bois s'en va
3 principalement vers les scieries où il est débité,
4 scié. Une partie, qui est presque cinquante pour
5 cent (50 %), s'en va en copeaux dans les usines de
6 pâtes et papiers. Et l'autre cinquante pour cent
7 (50 %) de la fibre est produit en bois d'oeuvre.

8 Ce que je veux vous faire ressortir là-
9 dedans, c'est qu'on a une industrie qui est
10 extrêmement intégrée verticalement. Et que la
11 fermeture d'usines, d'une usine de pâtes et papiers
12 entraîne des fermetures en amont, tant du côté du
13 sciage que des emplois en forêt, en raison
14 naturellement de la grande quantité de fibres qui
15 est utilisée par les usines de pâtes et papiers et
16 les revenus que tirent les industries de sciage de
17 la vente de ce sous-produit-là.

18 Aujourd'hui, ça, c'est le modèle vers
19 lequel on aspire. Naturellement, on a toujours le
20 modèle où on va récupérer la fibre en forêt. On
21 passe par la scierie, l'usine de bois. Mais
22 également une chaîne ici de valeur qui est beaucoup
23 plus large où on va produire ce qu'on appelle
24 souvent dans le jargon la bioéconomie, mais tout ce
25 qui touche la chimie verte, les biocarburants et

1 des produits très spécifiques qui trouvent dans
2 notre... je dirais, notre transformation de notre
3 économie des remplacements des produits pétroliers
4 en particulier. Parce que, essentiellement, de la
5 fibre de bois, ce sont des chaînes de carbone, un
6 peu comme celle du pétrole.

7 On avait fait en deux mille quatorze (2014)
8 fait faire une analyse économique par une
9 entreprise qui s'appelle E&B Data dont vous aviez
10 copie d'ailleurs lors du dépôt de notre mémoire,
11 qui analysait l'impact finalement d'une fermeture,
12 en tout cas, des opérations de neuf usines TMP. Les
13 procédés thermomécaniques sont les procédés qui
14 utilisent beaucoup d'énergie électrique. Et ce sont
15 ces procédés-là qui fabriquent aussi le papier
16 journal et les papiers d'impression écriture. Donc,
17 des usines qui sont nettement plus à risque que
18 d'autres types d'usine, particulièrement dans le
19 carton ou la pâte.

20 Ce qui ressortait de ça, c'est que l'impact
21 en raison de l'intégration justement de l'industrie
22 était très grand sur les emplois, également sur les
23 revenus aux administrations publiques. On peut
24 noter que, pour neuf usines, ça représentait près
25 de sept mille (7000) personnes année. Et pour le

1 gouvernement, des fermetures de ces installations-
2 là entraînaient un manque à gagner de près de cent
3 trente millions (130 M\$) juste pour le provincial
4 et de quarante-trois millions (43 M\$) pour le
5 fédéral, sans compter tous les impacts, je dirais,
6 colatéraux.

7 Naturellement, lorsqu'on se retrouve dans
8 une ville mono-industrielle puis que l'usine ferme,
9 bien, on a une petite idée que la valeur des
10 maisons vient de tomber de cinquante pour cent
11 (50 %) ou à peu près, et ça a des impacts également
12 sur la dévitalisation des régions.

13 Donc, face à tous ces enjeux-là, je peux
14 vous dire que le gouvernement est préoccupé. Ça
15 fait quand même un certain temps qu'on a des
16 discussions avec eux. Je mentionne ici un certain
17 nombre d'actions gouvernementales qui ont été
18 réalisées quand même au cours des derniers mois ou
19 la dernière année. D'abord, naturellement, des
20 analyses de compétitivité, comment est-ce que se
21 positionne l'industrie, comment est-ce qu'on peut
22 faire justement, la faire passer vers un autre
23 modèle ou un modèle d'affaires qui sera plus
24 rentable, si on peut dire, avec des nouveaux
25 produits.

1 Il y a eu des mesures budgétaires l'année
2 dernière importantes quand même. D'abord, pour
3 abaisser les coûts de la fibre, pour l'ensemble de
4 l'industrie, mais également pour le secteur des
5 pâtes et papiers. Il y a également un rabais
6 tarifaire, dont on a entendu parler, un rabais
7 tarifaire de vingt pour cent (20 %) pour les
8 investissements. Je dois dire que c'est le secteur
9 forestier qui a discuté avec le ministère des
10 Finances. Il a été finalement étendu à l'ensemble
11 des grandes entreprises. Je pense que le
12 gouvernement, pour les discussions qu'on a avec
13 eux, ils sont très satisfaits des impacts de cette
14 mesure.

15 (13 h 55)

16 On a vu aussi la signature de contrats
17 spéciaux. Il y a, l'année dernière, des usines qui
18 sont passées du tarif L à des contrats spéciaux
19 parce qu'elles étaient en situation de fermeture, à
20 toutes fins pratiques. On l'a vu aussi quand même
21 récemment, il y a un autre contrat spécial qui a
22 été signé avec Silicium Bécancour, qui n'est pas
23 dans notre secteur, mais c'est la dynamique dans
24 laquelle se retrouve le gouvernement actuellement;
25 dynamique qui n'est pas simple particulièrement

1 concernant la compétitivité des usines et des
2 tarifs d'électricité parce qu'on va le voir un
3 petit peu plus loin, là, c'est un problème.

4 Il y a eu également aussi, il y a plusieurs
5 programmes pour supporter l'investissement, que ça
6 soit du côté d'Investissement Québec ou même des
7 fonds de solidarité. Et il y a un ensemble de
8 mesures spécifiques avec le ministère des Forêts,
9 le ministère des Transports, de même que le
10 ministère de Développement économique.

11 Je passe maintenant à la question plus
12 pointue sur l'énergie et ça, c'est la consommation
13 de l'industrie forestière. En dix-neuf cent quatre-
14 vingt-dix (1990), on produisait exactement ou à peu
15 près la même chose qu'aujourd'hui, sept millions de
16 tonnes (7 M t) de papier de toute nature confondue.
17 On l'a vu, ça a monté vers entre deux mille
18 (2000)... deux mille (2000) et deux mille cinq
19 (2005), là, autour de dix millions de tonnes
20 (10 M t), ça fait qu'on voit sensiblement la
21 performance énergétique a changé.

22 Si on se dit qu'en quatre-vingt-dix (90) on
23 produit la même chose qu'aujourd'hui, vous
24 remarquerez qu'on avait deux cents pétajoules
25 (200 PJ) en dix-neuf cent quatre-vingt-dix (90),

1 aujourd'hui, on en a cent vingt-cinq (125) pour à
2 peu près la même production. Donc, il y a eu quand
3 même des efforts extrêmement importants du côté de
4 l'efficacité énergétique puis de la performance
5 énergétique globale de l'industrie.

6 Les petites couleurs, bien c'est parce
7 qu'on voit, ça répartit la biomasse. L'électricité
8 c'est en rouge, mais le vert et le jaune ce sont
9 les autres... parce que si on consomme beaucoup
10 d'électricité, on consomme également énormément
11 d'énergie thermique. Donc, comme on peut le voir,
12 là, presque les deux tiers sont de l'énergie
13 thermique qui proviennent soit de la biomasse, très
14 principalement, ou du gaz naturel et très peu,
15 maintenant, du mazout lourd.

16 Je fais un petit détour par les gaz à effet
17 de serre parce que pour nous, c'est un enjeu
18 énergétique également. L'industrie, depuis dix-neuf
19 cent quatre-vingt-dix (1990), a eu des résultats
20 quand même assez impressionnants en termes de
21 réduction des gaz à effet de serre, mais c'est
22 clair qu'avec un système de plafonnement et
23 d'échange comme on a au Québec aujourd'hui, puis
24 qui est venu... qui a été mis en place pour non
25 seulement, je dirais, les usines, les grandes

1 usines, mais également à partir des distributeurs
2 d'énergie, à partir de deux mille quinze (2015) -
3 les usines, elles, c'était en deux mille treize
4 (2013) - bien les coûts, ça a eu des coûts quand
5 même très significatifs.

6 Malgré nos réductions sur... là je le
7 montre ici globalement, même en intensité parce que
8 des fois on se fait dire : « Écoutez, si vous avez
9 baissé vos émissions de gaz à effet de serre, c'est
10 parce que vous avez fermé des usines. » Bien
11 désolé, ce n'est pas le cas. Comme je vous ai dit
12 tantôt, pour les mêmes sept millions de tonnes
13 (7 Mt) qu'on produisait en quatre-vingt-dix (90),
14 on voit la différence aujourd'hui qu'ils ont été
15 réduits, on parlait de quoi, quatre point trois
16 millions de tonnes (4,3 Mt) de GES en quatre-vingt-
17 dix (90), aujourd'hui on est à un point trois
18 (1,3).

19 À côté de ça, on a la courbe de production
20 de cogénération. Je la mets parce qu'il y a un lien
21 quand même un peu indirect. Même si ce sont des
22 cogen, les biomasses, inévitablement, on a été
23 obligé, pendant certaines périodes, en raison...
24 période hivernale, j'entends, là, très
25 principalement, d'ajouter certains combustibles

1 fossiles pour réussir à contrer les blocs de glace
2 des fois qu'on entre dans la chaudière
3 involontairement mais parce que naturellement, tout
4 ça, ce matériel-là est stocké à l'extérieur et il
5 pleut, il neige, on connaît les conditions météo du
6 Québec.

7 Mais donc, une performance en matière de
8 GES importante. Toutefois, le prix du système de
9 plafonnement et d'échange est assez élevé. En deux
10 mille quinze (2015), pour l'ensemble de la chaîne
11 d'approvisionnement de l'industrie, on est à peu
12 près à trente millions de dollars (30 M\$) juste
13 pour une année. Actuellement, on est en discussion
14 avec le gouvernement sur les conditions qui
15 auraient normalement... qui seraient mises en place
16 entre deux mille vingt (2020) et deux mille trente
17 (2030). Et une analyse de ces conditions-là, un
18 estimé nous amène à évaluer à peu près la facture
19 pour l'industrie forestière, j'entends, pas
20 strictement papetière, là, mais sur l'ensemble de
21 la chaîne d'approvisionnement à partir de la
22 récolte jusqu'au client, une facture de cinq cent
23 vingt-cinq millions de dollars (525 M\$). C'est
24 nettement plus que tous les profits de l'industrie
25 de la dernière décennie. Ça fait que vous voyez un

1 peu le genre de défi auquel on fait face.

2 (14 h 05)

3 Côté électrique, bien, c'est intéressant de
4 voir ici quelques, encore là à partir de deux mille
5 neuf (2009), j'ai mis la consommation des ventes
6 d'électricité au secteur pâtes et papiers, par
7 rapport au tarif L, c'est presque la moitié en
8 fait, les clients tarif L, qui sont des clients
9 pâtes et papiers, un petit peu moins.

10 Mais ce que je trouve particulièrement
11 intéressant de relire, chacun des dossiers
12 tarifaires, c'est que systématiquement Hydro-Québec
13 nous rappelle que ses prévisions de vente sont à la
14 baisse à cause du secteur des pâtes et papiers qui
15 baisse. Mais si on remarque ici, on est à treize,
16 quatorze gigawattheures (13-14 GWh) en deux mille
17 neuf (2009) et on est toujours à peu près à la même
18 place en deux mille quinze (2015).

19 En deux mille seize (2016), c'est sûr qu'on
20 va voir une baisse puisque là, il y a deux, trois
21 usines qui viennent d'être transférées du tarif L
22 aux contrats spéciaux. Mais ça reste un enjeu,
23 parce que tantôt, ça a une répercussion directe sur
24 l'interfinancement, on va le voir.

25 Typiquement, pour les usines de TMP, on

1 parlait des usines de pâtes thermomécaniques là, on
2 voit, l'énergie représente, juste l'électricité
3 représente vingt-neuf pour cent (29 %) des coûts.
4 Les autres sont quand même beaucoup moindres, même
5 si en proportion, ils sont plus grands. La
6 biomasse, naturellement, est une énergie qui est
7 peu coûteuse parce qu'elle provient de la chaîne
8 d'approvisionnement de l'industrie. Mais, donc
9 quand près de trente, trente-cinq pour cent (30-
10 35 %) de vos coûts c'est de l'énergie, on
11 comprendra là que c'est un enjeu de première
12 importance.

13 Dans le mandat qui vous a été donné, il a
14 été question d'examiner la compétitivité des
15 tarifs. C'est un mandat qui est difficile, vous
16 avez pu le voir. Les consultants vous ont déposé
17 des rapports qui sont mi-figue, mi-raisin, ce n'est
18 pas toujours évident de comprendre exactement où
19 est-ce que ça nous mène tout ça. Alors, nous à
20 l'interne, on a fait un sondage auprès de nos
21 membres qui ont des usines ailleurs.

22 Je pense... je suis pas obligé de le
23 mentionner, pour les consultants là, c'est
24 extrêmement difficile d'avoir ces chiffres-là, je
25 pense qu'il n'y a que l'Association, puis même dans

1 le cas de certaines entreprises, ils ont même
2 refusé de nous les donner.

3 Alors, si c'est trente pour cent (30 %) de
4 vos coûts, c'est un secret industriel. Alors,
5 naturellement, vous ne voulez pas que votre
6 compétiteur le sache et le consultant, bien,
7 aujourd'hui il est consultant pour X, Y, Z, oui, il
8 va vous signer un papier comme quoi il ne
9 divulguera pas, mais il le sait, il connaît ces
10 données-là, puis demain il est ailleurs chez un de
11 vos compétiteurs ou... Alors, c'est délicat pour
12 les entreprises de partager ça. Ça fait qu'à leur
13 décharge là, je suis obligé de dire qu'il y a une
14 particularité là qui fait que c'est extrêmement
15 difficile pour eux d'avoir des chiffres réels.

16 Nous, ce à quoi nous autres on s'est
17 intéressé là c'est le coût net, parce que c'est
18 extrêmement difficile de comparer juste des tarifs,
19 parce qu'à l'intérieur des tarifs il y a un
20 ensemble d'options que les gens utilisent plus ou
21 moins et ces options-là peuvent les amener à avoir
22 des coûts nettement plus bas. Par contre, ils
23 peuvent être obligés de faire des pirouettes par
24 exemple, des pirouettes plus compliquées qu'ici. Ça
25 veut dire que est-ce qu'on peut facilement comparer

1 des tarifs? Non. Et je vous dirais une chose par
2 contre, les usines trouvent la flexibilité pour
3 arriver à la solution la moins coûteuse possible,
4 dans la juridiction où elle est.

5 Naturellement, les juridictions, je ne les
6 donne pas, parce que les entreprises, si je vous
7 dis une entreprise dans une juridiction, c'est nos
8 membres, on connaît les usines qu'il y a au Québec,
9 alors ça va être facile de mettre des noms. Mais,
10 si vous l'observez bien, vous allez voir qu'il n'y
11 en a pas beaucoup qui sont plus chers qu'au Québec.
12 Puis, celles qui le sont, bien, ce n'est pas
13 nécessairement des TMP, ce n'est pas des usines qui
14 sont dans la fabrication de papier journal. Mais
15 écoutez, au Québec, là on parle de, bon, là j'ai
16 mis quarante-neuf (49) là, quarante-neuf (49) avec
17 un FU de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %),
18 probablement qu'on peut rouler avec un FU un peu
19 meilleur. À ça il faudrait ajouter certaines usines
20 ont de l'interruptible, ça abaisserait un petit peu
21 le prix mais...

22 On peut voir qu'on a du quarante-sept (47),
23 du quarante-trois (43), cinquante et un (51); bon,
24 du cinquante-neuf (59) c'est plus haut nettement,
25 quarante-trois (43) c'est en bas; soixante-huit

1 (68), soixante-huit (68) c'est plus haut mais
2 toutes les autres... Les neuf premières sont des
3 usines américaines, c'est aux États-Unis là. Et,
4 les autres sont des usines canadiennes qui viennent
5 de Terre-Neuve, de l'Alberta et de l'Ontario en
6 particulier.

7 Alors on voit quand même des différences
8 assez significatives et dans plusieurs
9 juridictions, il y a des prix au net, parce que ça
10 là, c'est le coût moyen au kilowattheure. Le gars,
11 il arrive à la fin de l'année là, il dit : j'ai
12 dépensé tant de kilowattheures, ça représente tant
13 de dollars, ça veut dire tant de cents du
14 kilowattheure moyen pour l'ensemble de ma
15 consommation.

16 (14 h 10)

17 Il y en a qui opèrent sur des marchés
18 ouverts, il y a des moments où ils sont obligés
19 d'acheter plus cher mais d'autres moments où ils
20 achètent plus bas, puis il y a des moments où,
21 bien, ils ferment, donc s'ils sont dans la
22 dynamique où chacun s'ajuste en fonction de la
23 juridiction dans laquelle il est et pour trouver
24 des solutions pour être le plus efficace possible
25 et avoir les meilleurs tarifs possibles.

1 J'avais mis dans le mémoire deux, en fait,
2 c'est un simulateur mais, éventuellement, si ça
3 vous intéresse, on peut le partager, là, qui est
4 monté sur un chiffrier et on fait juste changer les
5 chiffres et ça donne des résultats. Ça, c'est
6 l'Ontario; en Ontario, écoutez, si vous êtes une
7 usine dans le nord, qui pouvez bénéficier du rabais
8 du nord, et que vous avez la capacité de vous
9 effacer de manière significative lors des pointes
10 du réseau, bien, le prix descend drôlement.

11 Là, on en voit un, là, autour de vingt,
12 vingt-deux piastres (20 - 22 \$), et je peux vous
13 assurer qu'il y a des usines qui sont dans ces
14 eaux-là, probablement pas une usine qui est à
15 Toronto mais sûrement une usine qui va être plus
16 dans le nord. Puis il n'y a pas juste le secteur
17 des pâtes et papiers qui bénéficie de ce tarif du
18 nord-là mais pratiquement toute l'industrie qui est
19 dans les ressources peut en bénéficier.

20 Donc quelques commentaires, je dirais que
21 ce qui est important, puis ça a été souligné par
22 certains des consultants, les décisions
23 d'investissements, elles dépendent d'un ensemble de
24 facteurs, c'est clair, quand on fait tout le
25 calcul, c'est qu'on arrive à la ligne en bas puis

1 elle est rouge, elle est verte, puis à quel endroit
2 j'ai le meilleur rendement sur l'investissement.
3 Essentiellement, c'est ça. Mais plus le pourcentage
4 des coûts d'énergie est important, plus,
5 naturellement, ça pèse dans la balance.

6 Donc pour l'énergie, comme je le
7 mentionnais tantôt, c'est le coût net à l'opération
8 qui compte, pas seulement le tarif. Donc quand on
9 fait des analyses tarifaires, malheureusement, il y
10 a une dimension qui manque, c'est toute la
11 flexibilité des usines qui se retrouve là-dedans.

12 Donc, je l'ai mentionné, les consultants
13 sont rarement en mesure de faire des analyses
14 complètes. Et ce qu'on voit, lorsqu'il y a des
15 nouveaux investissements puis qu'il y a le
16 potentiel de, soit de fermeture ou de déplacer des
17 investissements ailleurs, bien, il y a des
18 négociations, puis les juridictions,
19 particulièrement, partout mais particulièrement aux
20 États-Unis, ont un ensemble de moyens puis ils sont
21 très agressifs pour faire de la délocalisation pour
22 encourager, mettons, des investissements qui se
23 fassent chez eux.

24 Je pense que toutes les juridictions, ou en
25 tout cas tous les gouvernements sont un peu pris

1 dans cette dynamique-là et, malheureusement, ça
2 fait partie des enjeux. Ça fait que je pense que la
3 conclusion pour nous autres, là, c'est que la
4 compétitivité du tarif L a diminué de manière
5 importante.

6 Excusez, je vais revenir, j'ai un autre
7 petit commentaire, dans la compétitivité des tarifs
8 d'électricité, j'ai mis aussi le coût moyen du prix
9 du gaz naturel, ce qui est la colonne de droite, et
10 je vous ferai remarquer que l'endroit où c'est le
11 plus cher, c'est au Québec. Alors quand on consomme
12 aussi beaucoup d'énergie thermique, comme du gaz
13 naturel, bien, malheureusement, là aussi, on est
14 défavorisés de manière significative. Vous allez
15 voir, il y a des prix, là, qui sont presque, quoi,
16 le quart ou le tiers de ce qu'on paie ici.

17 C'est sûr que les gaz de « shale » dans le
18 sud des États-Unis, là, ne sont pas chers. Mais
19 c'est ça qui a changé aussi énormément la dynamique
20 électrique américaine et qui a fait énormément
21 baisser les prix de la production électrique
22 américaine. Et ce qu'on voit actuellement, là,
23 c'est, la tendance lourde, là, c'est que ça va se
24 maintenir, ce n'est pas à la hausse.

25 Bon, alors le temps file mais, je vais

1 aborder peut-être la dernière section un peu plus
2 rapidement : l'interfinancement. Je pense que
3 l'interfinancement, c'est sûr que, bon, on en parle
4 beaucoup, ça fait partie de votre mandat, et je
5 pense que ça peut être identifié comme une des
6 avenues probablement pour essayer de soulager un
7 peu ou d'améliorer la compétitivité des tarifs
8 industriels, rééquilibrer aussi quand même un
9 signal de prix pour d'autres clientèles mais, bon.
10 (14 h 15)

11 Ce qu'on peut remarquer ici, là, c'est que
12 dans le cas de la Grande industrie, c'est des
13 chiffres que vous connaissez par coeur dans le
14 fond, en moyenne, là, dans les dernières années, on
15 parle de cent treize pour cent (113 %) de nos
16 coûts. Ça, on le fait un peu moins souvent, ce
17 calcul-là. Typiquement, ça représente, pour les
18 clients industriels, par unité, on parle d'un
19 million trois cent mille (1,3 M) que ça coûte en
20 surplus pour financer la clientèle résidentielle.
21 Celle-là parle plus par exemple. Quand on fait une
22 moyenne, hein, sur le tarif L, là, il y en a
23 plusieurs, des clients, qui sont à cinq (5), sept
24 (7), huit (8), dix (10), quinze mégawatts (15 MW).
25 Quand on parle d'un TMP, d'une usine de pâtes et

1 papier, là, puis il y en a une quinzaine au Québec,
2 là, on parle de cent (100), cent vingt-cinq (125),
3 cent quarante (140), même à deux cents mégawatts
4 (200 MW). Alors, on peut voir qu'à cent quarante
5 mégawatts (140 MW), là, je finance huit millions de
6 dollars (8 M\$) par année.

7 Alors, quand on a des usines dont le
8 chiffre, en bas de la colonne, à la fin de l'année
9 est dans le rouge, bien, on peut comprendre qu'on a
10 un problème de compétitivité mais que, des fois, le
11 huit millions (8 M), il pourrait permettre des
12 investissements et créer de la richesse
13 qu'actuellement il ne peut pas faire.

14 Globalement, des chiffres, là aussi, que
15 vous connaissez. On a fait, de manière assez
16 systématique, depuis deux mille sept (2007), un
17 suivi de l'interfinancement année après année,
18 après les décisions tarifaires. Ça fait qu'on en
19 arrive à un milliard (1 G) qui a été payé pour la
20 clientèle domestique. Dont près de quatre cents
21 millions (400 M) ont été payés par la puissance à
22 tarif L.

23 Il faut bien comprendre que, si les
24 entreprises avaient plus d'argent, elles en
25 retourneraient plus aussi au gouvernement. Parce

1 que, quand on fait des profits, naturellement, il y
2 a des impôts qui passent et le gouvernement en
3 retirerait aussi des revenus quand même
4 significatifs.

5 Une figure ici, hein, sur le
6 positionnement, on voit très bien que... ça, ça
7 reste au Canada, par exemple, là, ça aurait pu être
8 intéressant de voir aussi cet indice-là aux États-
9 Unis. On sait qu'il y a, dans certaines
10 juridictions, l'inverse qui se produit. À savoir,
11 le choix, c'est de dire, on est mieux d'avoir des
12 emplois puis de payer un peu plus cher
13 d'électricité que d'être au chômage. Donc, ce sont
14 les clients résidentiels qui interfinancent les
15 clients industriels. Dans notre cas, au Canada, en
16 général, ce n'est pas le cas mais reste que le
17 Québec est dans une situation un peu
18 exceptionnelle, un peu particulière.

19 Je pense que je l'ai mentionné un petit peu
20 tantôt, la question des contrats spéciaux risque
21 éventuellement de poser un problème. Surtout si le
22 gouvernement est obligé d'intervenir à la pièce. À
23 chaque fois qu'il y a une usine qui risque de
24 fermer, de faire des contrats spéciaux, ça veut
25 dire aussi des volumes qui s'en vont du tarif L

1 vers les contrats spéciaux et qui n'assument pas
2 une part d'interfinancement. Par ailleurs, on voit
3 la croissance du côté du domaine domestique,
4 clientèle résidentielle, et la décroissance du côté
5 industriel. Donc, c'est ce qu'on appelle, en bon
6 français, un « catch-22 ».

7 Alors, je vais terminer quelques
8 commentaires sur l'interfinancement. Bon, plusieurs
9 sont revenus sur la question des principes
10 réglementaires, bon, l'équité, signal de prix,
11 causalité des coûts. On tourne toujours autour de
12 ça. Certains ont mentionné la question de
13 l'uniformité géographique des tarifs. Ça c'est un
14 sujet plus... plus sensible. Même plus sensible
15 pour nous, industriels. Naturellement, lorsqu'une
16 usine, qui se retrouverait plus au nord par rapport
17 au sud, verrait fluctuer les tarifs, ça veut dire
18 qu'on... tout à coup, au Québec, la localisation
19 ferait en sorte qu'on pourrait déclasser certaines
20 usines par rapport à d'autres. C'est un sujet, je
21 vous avouerais, sensible pour lequel je ne pense
22 pas qu'on soit prêt à entrer ou à briser cette
23 règle-là, ou vous recommandez de le faire, en tout
24 cas, pour l'instant.

25 D'ailleurs, on vit cette dynamique-là,

1 hein. Le gouvernement aussi fait face à la
2 problématique dans le cas des contrats spéciaux, on
3 vient de signer des contrats spéciaux pour deux
4 usines de pâtes et papier. Bien, là ils sont dans
5 les mêmes produits que des compétiteurs, là on
6 vient de leur donner un avantage concurrentiel
7 important.

8 (14 h 20)

9 Qu'est-ce qui se passe? Tous les autres vont cogner
10 aussi à la porte. On n'a qu'à regarder ce qui s'est
11 passé dans l'aluminium, hein. Ce n'est pas
12 compliqué. Je veux dire, il y en a un qui a dit,
13 regarde, moi, je m'en vais si je n'ai pas ça. Très
14 bien. Mais une fois que tu en as signé, tu es
15 obligé de signer les autres, parce que tu
16 déséquilibres le marché. Tu es en train de choisir
17 quelle usine va ouvrir puis quelle usine va fermer.
18 C'est une situation assez délicate.

19 Bien, alors on l'a vu tantôt. Réduction de
20 la consommation au tarif L. Je pense que ça peut
21 être préoccupant, préoccupant pour le gouvernement.
22 Pour l'industrie, c'est clair que, de notre côté,
23 on pense que c'est essentiel de trouver des
24 conditions qui vont être plus compétitives pour
25 réussir à faire la transition. Parce que ce qu'on

1 ne veut pas en fait, c'est fermer les usines. Par
2 contre, c'est sûr que le marché du papier journal,
3 on ne le maintiendra pas. Il va continuer à
4 baisser. Ces réductions ont ralenti, c'est clair.
5 On l'a vu un peu dans nos productions depuis deux
6 mille neuf (2009), deux mille dix (2010).

7 Par ailleurs, probablement que s'il n'y
8 avait pas eu le projet des programmes de
9 cogénération, bien, la situation serait pire. Il y
10 a des usines qui auraient été fermées, ça, c'est
11 clair. Mais c'est un enjeu évident. Et je pense que
12 si le gouvernement vous questionne et pense que
13 c'est pertinent de réfléchir là-dessus, ce n'est
14 pas pour rien.

15 Donc, la compétitivité des entreprises est
16 importante et ça a des impacts sur les finances
17 publiques. Je pense que c'est une dimension souvent
18 qu'on ne voit pas. Mais une fermeture d'usine, ça
19 entraîne, oui, des réductions de revenus du
20 gouvernement, mais aussi des hausses de dépenses
21 assez significatives. Parce que, là, ce sont des
22 gens qui s'en vont sur l'assurance chômage, peut-
23 être le bien-être social, qui vont réclamer toutes
24 sortes d'autres services. Ça a toutes sortes
25 d'impacts. Mais on le voit, hein, il y a eu des

1 études dans des municipalités qui ont vu des usines
2 importantes fermer, qui connaissent de la
3 dévitalisation. C'est des écoles qui ferment. C'est
4 le train qui ne veut plus se rendre là. Alors, il y
5 a un ensemble d'éléments qui défont le tissu social
6 en plus. Alors, c'est des enjeux qui sont souvent
7 occultés. On ne les voit pas vraiment, mais qui
8 sont très présents.

9 Donc, un autre point, méthode d'allocation
10 des coûts. On vous l'a mentionné. Je pense que la
11 Régie l'avait clairement mentionné il y a deux ans.
12 Il y a une problématique particulière avec
13 l'allocation des coûts hivernaux, par temps froid
14 ou... Écoutez, en théorie, on devrait essayer de se
15 coller au marché, en tout cas théoriquement. La
16 réglementation des prix. La consommation
17 énergétique du secteur industriel, c'est une ligne
18 droite. On peut la planifier quasiment des années à
19 l'avance, au moins une année à l'avance, sans
20 difficulté. Alors, comment se fait-il qu'on soit
21 soumis à des fluctuations de coûts?

22 Aujourd'hui, là, quand vous savez que vous
23 allez consommer du gaz dans six mois, vous achetez
24 un « future », je sais exactement le prix que je
25 vais le consommer. Alors que, nous, on est pris aux

1 aléas de la fluctuation en fonction des conditions
2 climatiques, qui ne nous touchent absolument pas.
3 Enfin!

4 On est revenu souvent sur le pacte social.
5 Écoutez, le pacte social, je m'en allais dire,
6 bon... Je pense que monsieur Raphals dans son
7 mémoire, là, qui concerne le RNCREQ a mis un
8 certain nombre d'éléments particulièrement
9 intéressants. Mais, par ailleurs, certains se
10 réclament de ce fameux pacte social-là qui a, en
11 passant, cinquante (50) ans. Je pense que, des
12 fois, il y a des choses qui doivent changer. C'est
13 peut-être le temps qu'on révisé.

14 Mais je mentionnerai que, dans sa politique
15 énergétique de dix-neuf cent quatre-vingt-dix-huit
16 (1998), politique énergétique qui mettait en place,
17 à mon sens, des institutions importantes, comme la
18 Régie de l'énergie, l'Agence de l'efficacité
19 énergétique, bien, il était question d'abolir
20 l'interfinancement, puis de le réduire. Quelques
21 années plus tard, ça ne s'est pas fait, pour des
22 considérations peut-être politiques, mais bon. Ça
23 fait qu'on est toujours là quinze (15) ans plus
24 tard à en discuter.

25 Réduction de l'interfinancement, pour nous

1 autres, naturellement, comme je dis, c'est une
2 nécessité, mais en tout cas c'est probablement un
3 des moyens pour réussir à réduire l'écart de coûts
4 puis à essayer d'améliorer la compétitivité des
5 industriels pour, dans le cas du secteur, en tout
6 cas, des pâtes et papiers, qu'il réalise sa
7 transformation, parce qu'on est convaincu que les
8 produits de la chimie verte puis toute la filière
9 bois ont beaucoup d'avenir.

10 (14 h 25)

11 Il y a quelques mois, le gouvernement, d'ailleurs,
12 tenait un grand forum national sur la filière bois
13 qui a donné lieu à quelque chose comme cent vingt
14 (120) quelques actions et je peux vous dire que ça
15 fait partie des priorités du Premier ministre.

16 Politiques publiques, bon, c'est sûr que la
17 question de l'interfinancement ça fait partie des
18 politiques publiques. L'éolien, la biomasse ça fait
19 partie des politiques publiques aussi. On est très
20 conscient que les programmes de cogénération en
21 biomasse c'est des coûts aussi pour l'ensemble de
22 la clientèle. Ce n'est pas ce qu'on avait
23 recommandé au gouvernement. Je pense que... tout
24 comme l'éolien, si le gouvernement veut faire du
25 développement économique, on n'en est pas contre.

1 Maintenant, il ne peut pas juste prendre des
2 bénéfices puis laisser les coûts à d'autres. Il y
3 aurait peut-être un moyen de séparer les choses. On
4 est particulièrement inquiet aussi des coûts qui
5 sont annoncés dans le cas du réseau électrique du
6 côté de la Caisse de dépôt, là, et le ministre, je
7 pense, nous a annoncé, possiblement, dans les
8 tarifs électriques, des montants entre cent (100)
9 et trois cents millions (300 M) par année.
10 Naturellement, ça va tout à fait à l'opposé de ce
11 qu'on souhaite.

12 Ça fait que la question des politiques
13 publiques était aussi un enjeu, mais je comprends
14 très bien que ce n'est pas vous autres qui décidez
15 de ça et je pense que certains ont mentionné que
16 vous deviez être prudents dans les recommandations
17 que vous allez faire. Je pense que le ministre vous
18 a... puis le ministère vous a donné un mandat puis
19 je souhaite que vous le remplissiez quand même
20 pleinement. Alors, je m'arrête là. Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci beaucoup. Alors, on va procéder à une période
23 d'échanges en commençant avec monsieur Pilotto.

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Merci, Madame Jean. Bonjour Monsieur Vézina. Je

1 vais commencer par la fin de votre présentation.
2 Quand vous parlez de méthode d'allocation des
3 coûts, là, puis il y a sûrement des gens ici... moi
4 ça fait longtemps que je ne me suis pas occupé des
5 dossiers tarifaires d'Hydro-Québec donc...

6 M. PIERRE VÉZINA :

7 Oui.

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 ... mais j'étais là au premier, en deux mille deux
10 (2002), deux mille trois (2003), ça fait que
11 lorsqu'on a établi la méthode d'allocation des
12 coûts, il me semblait qu'on avait fait une bonne
13 job, là, même si elle n'a pas nécessairement rallié
14 tout le monde, mais c'est quoi la problématique que
15 vous soulevez parce que bon, à la limite, la
16 méthode d'allocation des coûts peut avoir quelques
17 défauts mais dans la mesure où les tarifs de demain
18 sont une extension des tarifs d'aujourd'hui, ce que
19 ça a pour conséquence, c'est juste changer les
20 ratios d'interfinancement d'une année à l'autre,
21 là, mais ça ne change pas le tarif en soi?

22 M. PIERRE VÉZINA :

23 Bien c'est parce que c'est-à-dire que vous allouez
24 une catégorie tarifaire des coûts qui, bien à mon
25 sens, ne lui appartiennent pas parce que la méthode

1 qui a été choisie est une méthode horaire. C'est
2 sûr que nous, nous étions, à l'époque, opposés à
3 l'approche, c'est certain. Même Hydro-Québec, à
4 l'époque, n'était pas favorable à une méthode
5 d'allocation horaire. Mais ça veut dire qu'on se
6 retrouve que les coûts sont alloués lorsque tu es
7 présent sur le système. Sauf que quand on voit
8 augmenter la charge hivernale de chauffage... Tu
9 sais, en fait, la Régie, bien ce qu'on doit
10 simuler, c'est un système un peu comparable à un
11 libre marché. Mais dans un libre marché, lorsque
12 vous savez ce que vous allez consommer, bien vous
13 l'achetez à l'avance puis il ne vous coûte pas
14 cher.

15 Alors essentiellement, ce qu'on dit, c'est
16 que la méthode horaire vient ici nous affecter des
17 coûts en pointe hivernale pour des achats qui sont
18 faits pour la clientèle de chauffage. Et par
19 ailleurs, ne nous alloue aucun revenu parce qu'on
20 n'est pas là pour les revenus, c'est stable. On n'a
21 pas de revenu de plus nous autres. Alors, on se
22 retrouve toujours défavorisé par cette période
23 de... des périodes de grand froid. Puis plus la
24 tendance que de la hausse de la clientèle
25 domestique va au chauffage électrique, bien plus ça

1 accroît cette pression-là.

2 M. LAURENT PILOTTO :

3 O.K. Je me souviens à quoi vous faites référence,
4 mais on parle de l'allocation des coûts de
5 fournitures, là, la portion de fournitures?

6 M. PIERRE VÉZINA :

7 Oui, l'allocation des coûts de fournitures,
8 effectivement.

9 M. LAURENT PILOTTO :

10 O.K.

11 (14 h 30)

12 M. PIERRE VÉZINA :

13 Puis... parce qu'on alloue des coûts mais on alloue
14 des revenus aussi. À un moment donné, dans le cas
15 de la catégorie industrielle, elle se fait allouer
16 les coûts des heures où il y a du chauffage mais
17 elle n'a jamais de revenus. La Régie dans sa
18 décision de deux mille quinze (2015) l'a mentionné
19 là, puis c'est d'ailleurs dans le mémoire, elle a
20 dit : « Oups, on a peut-être un problème là. »

21 Mais, bon.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Si un jour je suis sur le dossier tarifaire d'HQD,
24 je verrai s'il y a de quoi à faire. D'ici là...

25

1 M. PIERRE VÉZINA :

2 Mais, tu sais, on peut même pousser plus loin, je
3 veux dire, on regarde les coûts de transport là, en
4 tout cas, je n'embarquerai pas là-dedans, excusez.
5 C'est mieux pas.

6 M. LAURENT PILOTTO :

7 Mais fort heureusement, là-dessus, il n'y a
8 personne qui conteste notre juridiction, donc on
9 est pleinement dans les pouvoirs de la Régie, dans
10 les sujets qui sont propices à être traités dans
11 les dossiers tarifaires. Mais j'avais un
12 questionnement. Je vais vous amener sur un autre
13 acétate, je veux être bien sûr de comprendre, celle
14 où vous décrivez l'interfinancement cumulatif de
15 l'interfinancement deux mille sept (2007), deux
16 mille seize (2016), les chiffres qui sont là, c'est
17 des moyennes?

18 M. PIERRE VÉZINA :

19 Non, non. C'est des montants spécifiques à chacun
20 des dossiers. Alors, si vous voulez, je vous
21 enverrai la fiche complète. Ça me fera plaisir.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 O.K.

24 M. PIERRE VÉZINA :

25 Alors, année après année, à chacune des décisions,

1 la décision de hausse tarifaire, les montants sont
2 affectés. On peut le partager avec vous, il n'y a
3 pas de problème.

4 M. LAURENT PILOTTO :

5 Bien, oui, j'apprécierais.

6 M. PIERRE VÉZINA :

7 Pas de problème.

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 Le dernier acétate sur lequel je veux revenir c'est
10 celui où vous comparez, enfin, les résultats de
11 votre sondage sur les coûts de l'électricité et du
12 gaz naturel. Bon, évidemment, vous nous l'avez
13 mentionné là, dans certains cas il y a des clients
14 parmi vos membres qui adhèrent au programme de
15 l'interruptible, et donc ça, ça génère une baisse
16 de facture, ça ce n'est pas pris en compte là-
17 dedans, puis je me demandais, j'avais une réflexion
18 comme ça quand vous parliez : est-ce que
19 l'indicateur idéal ne serait pas plutôt de comparer
20 le coût d'électricité ou de gaz naturel par tonne
21 de papier produite pour comparer vos usines, parce
22 qu'en bout de ligne il n'y a pas juste la facture
23 énergétique qui compte, il y a aussi la
24 productivité ou je ne sais pas moi, si les usines
25 québécoises ont fait beaucoup d'améliorations en

1 matière d'efficacité énergétique. Peut-être que
2 leur coût du kilowattheure est élevé mais qu'en
3 bout de ligne, il y a moins d'intrants électriques
4 ou gaziers dans la tonne de papier produite là?

5 M. PIERRE VÉZINA :

6 Oui, je comprends. Bien, en général on ne compte
7 pas comme ça. Maintenant, oui, on peut le faire.
8 Par ailleurs, ce qu'on observe, c'est que les gains
9 en efficacité énergétique sont beaucoup plus
10 importants du côté thermique parce qu'on comprendra
11 que dans une unité TMP, le gros de la consommation
12 énergétique est fait, ce qu'on appelle, au
13 raffinage et se sont des très, très gros moteurs
14 asynchrones, donc pour lesquels on a assez peu
15 d'opportunités d'améliorer la performance. Donc, du
16 côté électrique, en général, ce qu'on observe c'est
17 que les usines ont moins de marge de manoeuvre
18 maintenant. C'est sûr qu'on a au cours des années
19 remplacé beaucoup, mis des... excusez, je cherche
20 le mot en français, des « drives »...

21 M. LAURENT PILOTTO :

22 Des entraînements à vitesse variable.

23 M. PIERRE VÉZINA :

24 Voilà. Désolé. Mais reste que nos opportunités en
25 efficacité énergétique sont jugées beaucoup moins

1 importantes en électricité qu'en thermique. Mais,
2 écoutez, je ne vous dis pas que ça ne pourrait pas
3 être possible là, mais en général le poste
4 électricité, on le calcule sur une base
5 individuelle mettons. Parce qu'il faudrait faire le
6 coût par tonne pour chaque ressource, puis on le
7 fait, on doit le faire aussi là, mais c'est...

8 M. LAURENT PILOTTO :

9 Parce qu'en bout de ligne, c'est ça qui est
10 important, de savoir ça prend combien d'intrants
11 pour faire le même extrant.

12 M. PIERRE VÉZINA :

13 Ça, c'est des gains de productivité.

14 M. LAURENT PILOTTO :

15 Et ça, ça permettrait de comparer la... Oui.

16 M. PIERRE VÉZINA :

17 Ça serait des gains de productivité.

18 Essentiellement pour l'usine là, je fais le total
19 des... j'arrive en bas, puis je suis-tu dans le
20 rouge? Je suis-tu dans le vert? De combien?

21 M. LAURENT PILOTTO :

22 Je reviens à votre mémoire, à la page 10 de votre
23 mémoire, en parlant des usines papetières en
24 Ontario, vous évoquez le fait que certaines usines
25 réussissent à atteindre un prix bien inférieur au

1 quatre point huit cents (4,8 ¢) du Québec là. Vous
2 mentionnez le quatre point huit cents (4,8 ¢) au
3 Québec là, ça correspond au tarif moyen de base?
4 (14 h 35)

5 M. PIERRE VÉZINA :

6 Oui, le tarif L là, c'est de cet ordre-là, en fait,
7 c'est même Hydro-Québec qui, c'est le chiffre
8 d'Hydro-Québec, donc on peut dire que si une usine
9 utilise l'interruptible, bon, on va peut-être être
10 à quatre point... quatre point sept (4,7).

11 M. LAURENT PILOTTO :

12 O.K. Puis là, je ne sais pas si j'interprète bien
13 ce qui apparaît dans votre tableau, je ne sais pas,
14 je ne me souviens plus...

15 M. PIERRE VÉZINA :

16 Celui-là?

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 ... si vous l'aviez, le tableau qui est dans le
19 mémoire, qui comparait les simulateurs de tarifs
20 ontariens, là.

21 M. PIERRE VÉZINA :

22 Oui, oui, c'est un... oui.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Parce qu'il y a une affaire qui m'avait frappé dans
25 ce tableau-là, bon, évidemment, on voit le chiffre

1 à la fin, là, trente-sept piastres du mégawattheure
2 (37 \$/MWh), ou vingt...
3 M. PIERRE VÉZINA :
4 Vingt et un (21)...
5 M. LAURENT PILOTTO :
6 ... vingt et un et quatre-vingt-seize du
7 mégawattheure (21.96 \$/MWh), mais si je comprends
8 bien, ce client-là de cinq mégawatts (5 MW) puis il
9 rend trois virgule cinq mégawatts (3,5 MW)
10 possibles de « capacity load reduction »...
11 M. PIERRE VÉZINA :
12 Oui.
13 M. LAURENT PILOTTO :
14 ... c'est de l'effacement, ça?
15 M. PIERRE VÉZINA :
16 Écoutez, il y en a qui font bien plus que ça. Alors
17 le chiffrier...
18 M. LAURENT PILOTTO :
19 Mais ça n'a rien à voir avec rendre...
20 M. PIERRE VÉZINA :
21 ... éventuellement, je peux le partager à vous
22 autres aussi, ça ne me dérange pas. Je mettrais
23 cinquante (50), là, mais avec les mêmes
24 proportions, avec trente-cinq mégawatts (35 MW)
25 d'effacement, puis je vais arriver exactement aux

1 même chiffres en bas. Maintenant, c'est sûr que si
2 je mets cinquante (50) puis que j'en mets seulement
3 dix (10) d'effacement, bien, le prix va être
4 nettement plus haut. Ça dépend, effectivement, de
5 votre capacité à être absent au moment de la
6 pointe, puis là, on parle grosso modo d'une
7 centaine d'heures par année.

8 M. LAURENT PILOTTO :
9 O.K. Mais vous convenez avec moi que trois point
10 cinq mégawatts (3,5 MW) à effacer sur cinq
11 mégawatts (5 MW) de charge, c'est...

12 M. PIERRE VÉZINA :
13 Ah...

14 M. LAURENT PILOTTO :
15 ... on ferme une bonne partie de l'usine.

16 M. PIERRE VÉZINA :
17 C'est-à-dire que oui mais ça peut faire une grosse
18 grosse différence pour le reste de l'année. Pensez-
19 y, là, il y a des usines qui ferment complètement.
20 Je prends une usine de, pas loin de cent mégawatts
21 (100 MW), qui ferme, qu'il ne reste même pas cinq
22 mégawatts (5 MW). C'est possible.

23 M. LAURENT PILOTTO :
24 Ils ont juste laissé les veilleuses.

25

1 M. PIERRE VÉZINA :

2 Je la ferme, je la ferme pendant ces heures-là,
3 point, à la ligne. Mais pensez-y, tout le reste des
4 huit mille six cents (8 600) heures, le tarif que
5 je vais avoir, c'est le tarif qui est en bas. Ça
6 vaut la peine de fermer cent (100) heures pour ça.

7 M. LAURENT PILOTTO :

8 Je comprends. Ma deuxième question, c'était sur
9 l'allocation de coûts, mais on en a parlé. Alors,
10 bien justement, continuons dans cette voie-là, vous
11 recherchez des options tarifaires, différentes
12 options tarifaires que vous souhaiteriez voir Hydro
13 mettre en place, avez-vous des exemples où...

14 M. PIERRE VÉZINA :

15 Bien, c'est sûr que, on en a mentionné quelques-
16 unes, là, dans le mémoire. Maintenant, les options
17 tarifaires, en fait, c'est plus de flexibilité dans
18 le cadre des opérations, ça, c'est clair.

19 Naturellement, bon, dans la structure tarifaire
20 elle-même du tarif L, je pense que c'est un tarif
21 qui a été établi autour des années quatre-vingt
22 (80), en dix-neuf cent quatre-vingt (1980), et
23 peut-être qu'il y aurait lieu de revoir.

24 Historiquement, on a enlevé la deuxième
25 tranche mais est-ce que, aujourd'hui, ça fait

1 toujours du sens, est-ce que, est-ce qu'il y a des
2 usines qui consomment énormément, ou qui pourraient
3 accroître leur consommation, je ne le sais pas, qui
4 ont une certaine flexibilité, une fois que les
5 coûts fixes sont payés, ils pourraient payer
6 l'énergie moins. L'idée d'une deuxième tranche,
7 est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être
8 exploré.

9 Écoutez, on reste ouverts là-dessus, là,
10 ça, c'est clair. Sauf que ce n'est pas si évident
11 non plus parce que chaque utilité publique a ses
12 contraintes d'opération, hein, puis je comprends
13 que, inévitablement, le tarif puis les contraintes
14 d'opération, ça doit aller un petit peu, un petit
15 peu ensemble. Ici, on a un très très gros réseau de
16 barrages et donc une capacité de stockage énorme,
17 avec des fluctuations dans le temps qui sont
18 beaucoup moindres que ceux qui opèrent
19 principalement sur des turbines à gaz.

20 Ça fait qu'il y a, inévitablement, tout ça
21 à prendre en compte, on le sait, l'Ontario, bon, on
22 parle du chiffrer mais probablement que, même j'en
23 suis certain, dans le cas des très bas tarifs, de
24 ceux qui paient des bas tarifs, il y a de
25 l'interfinancement au profit des entreprises, c'est

1 clair. Là, je ne dis pas que c'est ça qu'il faut,
2 là, mais...

3 Donc il faut, je pense que chaque cas est
4 particulier mais ça vaudrait la peine,
5 effectivement, qu'on s'assoie pour discuter de
6 différentes avenues, là, que ce soit en termes de
7 structure tarifaire ou de modalités qui pourraient,
8 mais il faut trouver des solutions pour améliorer
9 la compétitivité.

10 (13 h 45)

11 Moi, c'est la conclusion à laquelle c'est certain
12 qu'on en vient, là.

13 M. LAURENT PILOTTO :

14 O.K. Et au fil des ans, Hydro-Québec a introduit
15 quand même un certain nombre d'options tarifaires
16 qui n'ont pas toujours eu du succès, là, mais...
17 Enfin, j'en retiens quelques-unes qui sont encore
18 là, comme il y a des options qui permettent, là, de
19 reporter, après des entretiens ou il y a le tarif H
20 ou et caetera.

21 M. PIERRE VÉZINA :

22 Oui, bien le H est très particulier, là, mais c'est
23 sûr comme l'interruptible admettons qui est un bon
24 exemple...

25

1 M. LAURENT PILOTTO :
2 Oui. Oui.
3 M. PIERRE VÉZINA :
4 ... pour ceux qui ont effectivement la capacité de
5 s'interrompre, ça en est un. Maintenant, à part
6 celui-là, là, il y a des options qui permettent
7 effectivement de donner du temps pour ceux qui sont
8 en difficulté, de payer en dollar américain ou des
9 choses comme ça. Mais, t'sais, au net, là, ça ne
10 change pas grand-chose sur la facture. À part
11 l'interruptible, là, qui effectivement est un
12 rabais direct, en compensation d'un service,
13 naturellement.
14 M. LAURENT PILOTTO :
15 Oui, oui. C'est un « win win ».
16 M. PIERRE VÉZINA :
17 Oui. Quand il y a un besoin.
18 M. LAURENT PILOTTO :
19 Je vous remercie. Ça fait le tour de mes questions.
20 M. PIERRE VÉZINA :
21 Ça m'a fait plaisir.
22 LA PRÉSIDENTE :
23 Merci. Maître Turmel.
24 Me SIMON TURMEL :
25 Bonjour, Monsieur Vézina.

1 M. PIERRE VÉZINA :

2 Bonjour.

3 Me SIMON TURMEL :

4 Vous avez parlé de votre principale préoccupation

5 qui était la compétitivité. Et parmi les facteurs

6 qui peuvent aider, vous soulignez la compétitivité

7 de la tarification, des tarifs, et je voyais dans

8 votre mémoire, là je n'ai pas la page, mais à tout

9 événement, ce n'est pas important, vous allez vous

10 reconnaître. Vous indiquez que le Québec... vous

11 parlez de l'État des finances publiques du Québec

12 et qu'elle a été critique au cours des dernières

13 années. Est-ce que forcer Hydro-Québec à répondre

14 d'une manière suivante au gouvernement sur ses

15 pressions pour avoir plus de sous, des hausses

16 injustifiées de son taux de rendement, ainsi que la

17 diminution de la qualité de prestation de service.

18 J'ose croire que la prestation de la qualité de

19 service est un des éléments qui peut favoriser une

20 meilleure... qui peut aider dans un contexte

21 concurrentiel.

22 Pouvez-vous élaborer sur ce sujet-là? Qu'en

23 est-il de la qualité de la prestation de service

24 pour votre clientèle? Qu'est-ce qui est arrivé

25 depuis?

1 M. PIERRE VÉZINA :

2 Ah! Bien, c'est certain que, au fil des ans, puis
3 je ne critique pas le contexte, mais on a pu
4 observer effectivement que la qualité de service a
5 diminué. Écoutez, ces éléments-là ont été même
6 discutés avec les hautes instances d'Hydro-Québec,
7 mais des conditions vraiment carrément
8 inacceptables. Hein!

9 Se faire appeler à même pas vingt-quatre
10 (24) heures d'avance pour dire que, le lendemain,
11 il n'y aurait pas de courant pour une usine puis
12 qu'il y a trois cents (300) personnes sur le
13 plancher, ce n'est pas normal. Et ce n'est pas ça
14 d'être une bonne...

15 Alors, je pense que... j'ose croire que la
16 nouvelle direction est sensible aux préoccupations
17 des industriels par rapport à ça. Je pense qu'il
18 commence à y avoir un mouvement pour essayer
19 d'améliorer la prestation de la qualité de service.
20 Je pense que, pour l'instant, c'est ce que je peux
21 observer.

22 Maintenant, avec le temps peut-être, on le
23 verra. Mais, c'est clair que c'est une dimension
24 importante dans les opérations. Parce qu'une usine
25 qui se retrouve effectivement obligée à même pas

1 vingt-quatre (24) heures d'avis, de dire à son
2 personnel qu'il ne rentre pas le lendemain parce
3 qu'il n'est pas capable d'opérer, ça coûte cher,
4 très cher.

5 Me SIMON TURMEL :

6 Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Alors, c'était très clair. Alors, je vous remercie
9 pour votre présentation. Nous allons faire une
10 pause et reprendre à quinze heures (15 h 00).

11 M. PIERRE VÉZINA :

12 Merci vraiment.

13 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

14 REPRISE DE L'AUDIENCE

15 (15 h 00)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Alors, bonjour. Bienvenue. Alors, nous procéderons
18 maintenant donc à l'audience avec l'AQCIE. Donc,
19 Messieurs, je vous demanderais de vous présenter et
20 de procéder avec votre présentation. Merci.

21 PRÉSENTATION DE L'AQCIE

22 M. JOCELYN B. ALLARD :

23 Alors, merci, Madame la Présidente, Messieurs les
24 Régisseurs. Jocelyn B. Allard pour l'AQCIE, avec
25 mes collègues cet après-midi. Alors, merci

1 d'ailleurs de nous entendre pour... dans le cadre
2 de cette audience pour rendre votre avis au
3 ministre. Alors, je suis, comme vous le savez,
4 relativement nouveau. Je ne suis pas encore habitué
5 d'être assis de ce côté de salle à la Régie. C'est
6 bien agréable, j'y prends goût.

7 Et je suis accompagné aujourd'hui par
8 monsieur Michel Gariépy qui est président du CA de
9 l'AQCIÉ et qui est également chef réseau énergie
10 chez CEZinc. à Valleyfield, et ainsi que monsieur
11 François Perras qui est administrateur de l'AQCIÉ,
12 membre du comité exécutif de l'association et qui
13 est directeur général stratégie d'entreprise chez
14 ArcelorMittal Produits longs Canada.

15 Alors, en raison de leurs responsabilités
16 de gestion de grandes usines industrielles au
17 Québec, ils pourront exprimer évidemment
18 concrètement la réalité à laquelle font face nos
19 grands consommateurs industriels d'électricité au
20 Québec.

21 Alors, depuis plus de trente-cinq (35) ans,
22 l'AQCIÉ évidemment représente les grands
23 consommateurs industriels d'électricité dans la
24 plupart des secteurs industriels du Québec, à
25 l'exception des secteurs des pâtes et papiers pour

1 lesquels vous avez entendu monsieur Vézina du CIFQ
2 il y a quelques instants.

3 Alors, les membres de l'AQCIE sont en
4 grande partie au tarif L évidemment d'Hydro-Québec,
5 mais nous avons également plusieurs membres
6 industriels au tarif M et un certain nombre de
7 membres qui sont en contrats spéciaux avec Hydro-
8 Québec.

9 Alors, les membres consomment près du tiers
10 de l'électricité consommée au Québec et souvent ils
11 sont le moteur principal de l'économie dans leur
12 région. C'est une des caractéristiques évidemment
13 et c'est pour ça, quand on parle de l'importance de
14 la compétitivité des tarifs industriels, c'est
15 évidemment parce que ces grands joueurs, ces grands
16 consommateurs sont non seulement peut-être le
17 principal employeur d'une région et le principal
18 donneur d'ouvrage d'un certain nombre de sous-
19 traitants. Alors, ils sont souvent le coeur du
20 tissu industriel d'une région du Québec, de là
21 l'importance de maintenir et d'assurer leur
22 compétitivité.

23 Alors, je vais faire un survol du mémoire.
24 Il y a certains... et à certains endroits
25 évidemment je vais demander à messieurs Gariépy et

1 Perras de compléter ou de vous fournir, d'illustrer
2 certains des propos que vous avez... dont vous avez
3 eu la chance de lire dans le mémoire que nous
4 avons déposé.

5 Alors, évidemment, les motifs de notre
6 intervention, comme vous l'avez lu dans le mémoire,
7 comme je le disais, c'est l'importance d'assurer le
8 développement, le maintien de l'infrastructure
9 industrielle du Québec. Et pour ce faire, le
10 discours, vous l'avez déjà entendu de la part de
11 l'AQCIE, c'est évidemment d'assurer des tarifs
12 industriels qui sont concurrentiels, prévisibles et
13 souples dans leur application.

14 Évidemment, quand on parle de prévisible,
15 c'est très important, ça nous prend un encadrement
16 réglementaire qui applique les principes reconnus
17 pour fixer des tarifs efficaces par une Régie
18 indépendante. Et évidemment pour être efficaces et
19 prévisibles, ces tarifs sont... évidemment sont
20 encore plus efficaces et prévisibles lorsqu'ils ne
21 reflètent que les seuls coûts que les clients font
22 encourir pour être desservis.

23 Alors, c'est d'autant plus important pour
24 les clients industriels que l'achat d'électricité
25 représente une part essentielle de leur coût

1 d'exploitation. Alors, pour les membres de l'AQIC,
2 on parle d'une part qui peut aller de vingt-cinq
3 pour cent (25 %) à plus de soixante-quinze pour
4 cent (75 %) des coûts d'exploitation.

5 Alors, pendant les audiences, et on a lu
6 également certains des propos de d'autres
7 intervenants participant aux audiences. Nous avons
8 entendu certains nous dire que la situation
9 concurrentielle, souvent difficile des
10 industrielles au Québec, était due à différents
11 autres facteurs, le prix des commodités, la
12 situation mondiale et toutes autres chose, et que
13 ce n'était pas seulement une question de tarifs
14 d'électricité.

15 Évidemment, quand vingt-cinq (25 %),
16 cinquante (50 %) ou soixante-quinze pour cent
17 (75 %) de vos coûts d'exploitation sont reliés aux
18 coûts d'électricité, on ne peut pas minimiser
19 l'impact évidemment que chaque hausse, si petite
20 soit-elle, des coûts d'électricité, l'impact que ça
21 peut avoir sur le maintien ou le développement
22 d'une usine au Québec.

23 Alors, pour maintenir nos activités, les
24 activités de nos industriels déjà présents au
25 Québec et pour espérer même en attirer d'autres, il

1 faut que les tarifs industriels au Québec
2 redeviennent perçus comme étant très avantageux.

3 On a entendu d'ailleurs, et on va y revenir
4 de façon plus détaillée, dans le dossier, certains
5 nous dire que le tarif L d'Hydro-Québec était le
6 plus compétitif en Amérique du Nord. Et comme nous
7 le verrons, cette affirmation ne vaut au mieux que
8 pour la comparaison des tarifs affichés et c'est de
9 l'aveu même des experts que la Régie a retenus de
10 la firme Econoler.

11 Mais, de toute façon, même si on s'arrêtait
12 seulement au tarif affiché, la compétition est
13 féroce au niveau mondial et le Québec ne battra pas
14 ses concurrents grâce, par exemple, à des coûts de
15 main-d'oeuvre qui ne sont pas les plus bas au
16 Québec.

17 (15 h 05)

18 On ne gagnera pas non plus parce que nos
19 coûts reliés à l'intendance environnementale sont
20 plus permissifs au Québec. C'est correct. C'est un
21 choix de société qu'on fait qui est approprié. Mais
22 à ce moment-là il faut agir sur les autres intrants
23 qu'il nous reste. Et notamment l'avantage
24 concurrentiel que le Québec a avec de l'électricité
25 abondante, à meilleur marché, et c'est sur lequel

1 on peut agir justement pour aider nos industriels à
2 se démarquer dans cette compétition mondiale.

3 Petit commentaire également, avant de
4 poursuivre sur le fond des propos du mémoire,
5 évidemment c'est sur le processus de consultation
6 qui a donné lieu à ces audiences aujourd'hui.
7 Évidemment, nous sommes heureux de participer à
8 l'exercice. Mais nous sommes obligés de mentionner
9 que le processus, encore une fois, fait ressortir
10 l'asymétrie entre les moyens octroyés au
11 distributeur réglementé et ceux accordés aux
12 clients.

13 Évidemment, on a pu constater qu'Hydro-
14 Québec a pu engager des experts externes, mettre
15 son nombreux personnel à la tâche d'analyser, de
16 réfléchir, de produire des rapports. Alors que du
17 côté des clients, évidemment, nous n'avions pas les
18 moyens financés octroyés, nous n'avons pas eu de
19 moyens financiers octroyés pour retenir, par
20 exemple, des experts. D'autant plus que les
21 rapports des experts ont été, qui devaient nous
22 aider à compenser en partie ce travail, nous ont
23 été transmis le vingt et un (21) décembre. Vous
24 comprendrez qu'on ... de produire un mémoire pour
25 le dix-huit (18) janvier, avec une période des

1 Fêtes, et la plupart des membres de l'Association,
2 évidemment c'est la période des Fêtes, alors les
3 congés, les difficultés. Alors, ça ajoutait des
4 obstacles à l'exercice.

5 Évidemment, ce qui est encore plus
6 frustrant j'avouerais pour la plupart des gens chez
7 nous, c'est que les distributeurs, eux, dépensent
8 évidemment sans avoir ces contraintes. Et ce sont
9 des frais qui se retrouvent dans les tarifs que les
10 clients paient alors qu'eux n'ont pas les mêmes
11 moyens. Bon. Ceci étant dit, nous avons quand même
12 participé. Nous avons fait du mieux que nous avons
13 pu faire. Et, évidemment, parce qu'il y avait
14 certains messages importants à vous transmettre.

15 Et le premier de ces messages, évidemment,
16 c'est de vous rappeler évidemment l'importance de
17 redonner de l'attrait aux tarifs industriels
18 d'électricité. Parce que quand on regarde le
19 graphique que vous avez ici au tableau, nous voyons
20 clairement que la consommation industrielle est en
21 déclin au Québec. Alors, ce sont des chiffres qui
22 viennent même d'Hydro-Québec directement.

23 Et si on peut constater que la consommation
24 à contrats spéciaux a relativement été stable entre
25 deux mille six (2006) et deux mille dix-sept

1 (2017). Évidemment, celle au tarif L a passé de
2 quarante-cinq térawattheures (45 TWh) à vingt-six
3 térawattheures (26 TWh). Donc, on parle d'une
4 diminution de quarante-trois pour cent (43 %).
5 Quand on parle de consommation industrielle en
6 déclin, c'est assez parlant comme chiffres et
7 graphique.

8 Évidemment, on pourrait se poser la
9 question, évidemment, les gains en efficacité
10 énergétique au cours de cette décennie. Le calcul,
11 c'est environ trois des térawattheures en question
12 qui expliquent cette diminution. Donc, l'essentiel
13 de la diminution, on parle de fermeture de
14 capacités de production. Puis quand on parle de
15 fermeture, et je pense que monsieur Vézina y a fait
16 allusion tout à l'heure, on peut avoir des
17 fermetures complètes, mais on a également des
18 fermetures ce que j'appelle partielles où on a les
19 usines du Québec qui deviennent des -permettez-moi
20 l'expression- des « swing plants ».

21 Évidemment, il y a une question : Combien
22 ça coûte de produire à partir d'une usine? Puis à
23 mesure que, dans un groupe corporatif mondial, tu
24 regardes tes différentes localisations, celle du
25 Québec est-ce qu'elle se démarque par rapport aux

1 autres? Si elle est plus chère qu'ailleurs puis
2 qu'un intrant important est l'électricité, alors tu
3 deviens, tu prends quand tu as besoin de
4 production, mais quand t'en as moins besoin, bien,
5 c'est celle qui en paie les frais, où on réduit la
6 production.

7 Puis, évidemment, ça, ça a un désavantage
8 en plus. C'est qu'à mesure qu'on avance quand on
9 essaie d'attirer du capital pour investir dans nos
10 usines, bien, ça devient encore plus difficile pour
11 l'usine qui est « swing plant » parce que, là, elle
12 est déjà moins performante. Alors on investit
13 moins. On attire moins le capital. Et, là, ça
14 devient un espèce de cercle vicieux ou de spirale
15 vers une fermeture peut-être définitive. Parce que
16 les autres attirent plus de capital, deviennent
17 encore plus performantes.

18 C'est ce qu'on essaie d'éviter de plus en
19 plus. Et c'est ce avec quoi les membres chez nous
20 se battent à tous les jours pour tenter de faire en
21 sorte que leurs usines au Québec soient celles qui
22 soient favorisées dans le groupe. Généralement, la
23 plupart des grandes entreprises font partie de
24 groupes mondiaux où il y a une compétition non
25 seulement avec d'autres entreprises mais dans le

1 même groupe corporatif.

2 Évidemment, les chiffres que nous avons
3 vus, le fait de ne pas avoir eu d'implantation
4 majeure au cours de la dernière décennie au niveau
5 implantation industrielle au Québec explique
6 également la diminution de consommation. Et, ça, ça
7 nous apparaît difficilement acceptable considérant
8 les vastes surplus d'électricité dont nous pouvons
9 bénéficier au Québec pour un avenir prévisible.

10 Alors, pour le Québec, ses régions, ses
11 citoyens, les fournisseurs des grands industriels,
12 dont Hydro-Québec, il faut stopper ce déclin et
13 redonner à l'électricité son rôle de catalyseur de
14 l'activité industrielle.

15 Je le mentionnais précédemment, pour
16 renforcer la compétitivité, la prévisibilité des
17 tarifs industriels, il faut rapprocher la
18 réglementation des meilleures pratiques et assurer
19 que les tarifs ne reflètent que les coûts
20 réellement encourus pour desservir ses clients.

21 Et, évidemment, vous allez avoir un avis à
22 donner au ministre. Alors, nous serons heureux si
23 vous pouviez rappeler également au gouvernement
24 l'important, parce que c'est souvent le
25 gouvernement qui lui-même vient mettre des éléments

1 dans les tarifs d'électricité qui sont des éléments
2 étrangers justement à la desserte des clients. Vous
3 l'avez entendu de différents autres intervenants.
4 On l'a entendu également lors des discussions pour
5 le projet de loi 106 à l'été dernier, autant de la
6 part de groupes représentant des clients
7 résidentiels que la FCEI aujourd'hui qui rappelait
8 la même chose. Les tarifs devraient refléter les
9 coûts de desserte.

10 Et, par exemple, dans le passé, on a eu,
11 bon, que ce soit, évidemment on a entendu parler du
12 développement à l'industrie éolienne. Alors, ce
13 sont des programmes de développement économique
14 régional qui devraient appartenir à d'autres
15 institutions ou d'autres instances auprès du
16 gouvernement.

17 (15 h 13)

18 Et plus récemment encore, le financement de
19 l'électrification des transports collectifs. On
20 peut être en accord, on peut être en désaccord, on
21 peut trouver que c'est très bon, mais ça ne devrait
22 pas être assumé par les tarifs d'électricité. À
23 chaque chose... à chaque responsabilité le bon
24 payeur et c'est une responsabilité de l'État et des
25 contribuables et non pas des payeurs de tarifs

1 d'Hydro-Québec.

2 On peut... parce que quand on fait ça,
3 évidemment, quand on oublie la séparation étanche
4 ou la distinction entre tarification et taxation,
5 là, on ajoute de l'incertitude, en fait, dans les
6 tarifs, la prévisibilité des tarifs également. On
7 ajoute... je me retiens souvent d'utiliser, je ne
8 veux pas dire qu'on contamine les tarifs, mais
9 c'est à peu près ça parce que là, on ajoute des
10 éléments où il est difficile de prévoir où ça peut
11 s'en aller. Puis les gens, quand ils prennent des
12 décisions d'investissement, ils veulent savoir
13 qu'il y a une Régie indépendante qui regarde les
14 faits.

15 Et déjà, dans ses pouvoirs, il y a déjà des
16 choses à discuter, par exemple l'allocation des
17 coûts, alors on a déjà assez débats là-dessus, si,
18 en plus, il faut rajouter des éléments qui
19 devraient appartenir au ministère du Développement
20 durable ou à la lutte aux changements climatiques,
21 au développement économique régional, bien là, on
22 vient mélanger les cartes et on ajoute de
23 l'instabilité et de l'imprévisibilité dans les
24 tarifs.

25 Puis d'ailleurs, c'est encore plus

1 surprenant si on prend l'exemple, par exemple, des
2 quelques centaines de millions pour
3 l'électrification des transports collectifs que le
4 gouvernement lui-même, dans sa demande d'avis et
5 dans la politique énergétique 2030, se dit
6 préoccupé de l'effritement de la compétitivité des
7 tarifs industriels.

8 Se dit préoccupé également de l'impact sur
9 les ménages à faible revenu. Mais quand on fait,
10 quand on ajoute ce genre d'élément étranger dans
11 les tarifs d'électricité, bien on ne fait
12 qu'affecter à la hausse les tarifs industriels et
13 les tarifs des ménages à faible revenu. Alors, il y
14 a une espèce de contradiction dans l'approche
15 gouvernementale sur ce point lorsqu'on nous dit
16 qu'on veut, effectivement, favoriser... on a
17 certains objectifs à atteindre, mais qu'on rajoute
18 des éléments qui sont étrangers à ce qui devrait
19 être fait, lorsqu'on tente de faire en sorte
20 qu'Hydro-Québec se substitue à l'État alors que ça
21 ne devrait pas être le cas et que l'État devrait
22 remplir ses responsabilités et laisser à la Régie
23 sa mission première de fixer les tarifs
24 d'électricité.

25 Bien, les tarifs de gaz naturel aussi, mais

1 vous aurez compris que moi je suis ici pour vous
2 parler d'électricité maintenant.

3 Alors, l'allocation des coûts doit être
4 faite périodiquement, on en a parlé tout à l'heure.
5 Alors, dans ce rôle de fixation des tarifs, il
6 faudra, évidemment, éviter l'interfinancement
7 actuel au bénéfice des clients au tarif domestique.
8 Mais également s'assurer que l'allocation des coûts
9 soit actualisée parce que la situation a changé, la
10 situation a évolué, il y a des questions
11 importantes à rediscuter et c'est... comme vous le
12 mentionniez tout à l'heure, Monsieur Pilotto, vous
13 aviez certaines questions et je pense qu'avec le
14 CIFQ également, nous sommes dus depuis nombre
15 d'années pour refaire cet exercice et s'assurer que
16 de plus en plus les clients d'une classe donnée ne
17 supportent que ce qu'ils devraient vraiment
18 supporter. Et ça, ça va ajouter et assurer que,
19 justement, que les tarifs industriels soient
20 prévisibles et compétitifs.

21 Bon, un autre aspect important pour assurer
22 des tarifs industriels d'électricité qui soient
23 propices à aider nos industries à compétitionner
24 mondialement est, évidemment, la disponibilité d'un
25 éventail d'outils tarifaires qui aident aux

1 opérations de l'industrie.

2 Alors, on a mentionné... ça a été
3 mentionné, les programmes d'électricité
4 interruptible, les programmes d'énergie
5 additionnelle au Québec et... mais il y a d'autres
6 besoins. Et l'AQIC a accueilli, d'ailleurs,
7 favorablement et je fais un petit peu du pouce sur
8 ce qui a été mentionné dans la période d'échanges
9 avec monsieur Vézina, nous avons accueilli
10 favorablement l'ouverture de la nouvelle direction
11 d'Hydro-Québec dans les dernières... les derniers
12 mois pour collaborer et identifier avec nous les
13 besoins de façon plus spécifique à cet égard et à
14 élaborer des modalités d'application des tarifs qui
15 permettront aux industriels québécois d'avoir accès
16 à des tarifs et options comparables.

17 D'ailleurs, une rencontre de travail est
18 prévue avec des gens de chez Hydro-Québec la
19 semaine prochaine, nous avons commencé cet
20 exercice-là et donc c'est prometteur et il y a
21 sûrement des choses à faire. C'est ce qu'on va être
22 capable de travailler. Et ça, on vous encourage à
23 continuer à encourager Hydro à aller dans ce sens-
24 là, c'est très apprécié.

25 Les options offertes dans les autres

1 juridictions, évidemment, doivent être identifiées
2 et ajoutées et je sais que monsieur Perras,
3 notamment, pourra vous en parler un peu plus par
4 rapport à ce qui se fait en Ontario et dans
5 d'autres juridictions. Alors, ce genre d'options
6 doit toujours être... il faut toujours être à
7 l'affût. C'est ce qu'on espère continuer à faire
8 avec Hydro-Québec de façon à ajouter au coffre
9 d'outils pour soutenir nos industries dans le cadre
10 des mesures tarifaires et réglementaires.

11 Bon, évidemment, lorsque les tarifs
12 industriels, quand bien même qu'ils seraient
13 parfaitement alignés avec les coûts de desserte,
14 dans certaines situations ponctuelles, il pourrait
15 arriver qu'ils ne suffisent pas à soutenir la
16 compétitivité d'industries particulières ou de
17 secteurs industriels particuliers. Et à ce moment-
18 là, bien le gouvernement peut requérir à des rabais
19 tarifaires ou encore à des contrats spéciaux pour
20 toutes sortes de considérations qui sortiraient,
21 justement, de la parfaite adéquation avec les coûts
22 de desserte de ses clients.

23 (15 h 20)

24 Et en autant que ce soit sans incidence sur les
25 tarifs de l'ensemble de la clientèle, nous

1 considérons qu'il est approprié effectivement
2 d'aller dans ce sens, ce sont des outils que le
3 gouvernement s'est donné et c'est effectivement
4 approprié. Nous avons d'ailleurs vu récemment dans
5 les médias, les annonces qui ont été faites, par
6 exemple, le contrat particulier avec Silicium
7 Québec, là, qui est annoncé pour la région de
8 Bécancour et également les rabais tarifaires
9 offerts, l'entente de rabais tarifaires conclue
10 avec ArcelorMittal, la division mines, pour des
11 investissements additionnels et importants sur la
12 Côte-Nord, monsieur Perras pourra peut-être vous en
13 parler un peu plus, ayant participé évidemment dans
14 le même groupe corporatif à cet exercice.

15 Alors, revenons à l'importance d'avoir des
16 tarifs fixés par la Régie qui reflètent les seuls
17 coûts requis pour desservir une catégorie donnée de
18 clients, nous constatons que, tant le professeur
19 Pineau que Hydro-Québec elle-même dans son rapport,
20 soulignent qu'on ne retrouve dans aucune
21 juridiction un interfinancement aussi prononcé en
22 faveur de la clientèle résidentielle ni aussi
23 rigidement encadré par la législation. Or, il
24 importe d'agir sur cet élément de manière
25 prioritaire.

1 Le graphique qui est tiré du rapport du
2 professeur Pineau de HEC le montre, la marge de
3 manoeuvre en question s'élevait maintenant à près
4 de un milliard de dollars (1 G\$) en faveur des
5 tarifs domestiques. Et je le disais plus tôt,
6 chaque dollar compte pour les industriels, pour
7 aider nos industries, surtout lorsqu'il ne s'agit
8 pas d'un cadeau qui est demandé, ce n'est pas ce
9 que les industriels réclament. Ils veulent
10 simplement améliorer leurs chances de se démarquer,
11 de survivre dans la compétition pour leurs usines
12 au Québec en ne payant pas les coûts qu'ils
13 n'engendrent pas et l'interfinancement, bien, c'est
14 un bel endroit pour commencer, corriger
15 l'interfinancement.

16 Alors :

17 En respectant les principes d'équité
18 d'utilisateur payeur et de l'adoption
19 de choix plus durables, l'élimination
20 graduelle de l'interfinancement
21 corrigera une anomalie.
22 Hydro-Québec en dégagera une marge de
23 manoeuvre pour optimiser ses tarifs et
24 maintenir et accroître la
25 compétitivité des tarifs industriels.

1 Et cette importance de dégager la marge de
2 manoeuvre était d'ailleurs clairement reconnue dans
3 le rapport écrit d'Hydro-Québec, mais lors des
4 représentations aux audiences la semaine dernière,
5 j'ai eu l'opportunité d'être présent et d'écouter
6 les représentants d'Hydro-Québec, il m'a semblé
7 qu'ils avaient l'air un petit peu moins convaincu
8 de la nécessité de cette marge de manoeuvre que ce
9 que je lisais dans le rapport d'Hydro-Québec.

10 Or, ici, nous sommes ici ce matin... cet
11 après-midi pour vous confirmer que les industriels,
12 les clients industriels ont effectivement besoin de
13 toute l'aide possible et, en baissant leurs tarifs
14 qui sont artificiellement gonflés présentement pour
15 ce qui est du tarif L, c'est requis. Alors il faut
16 commencer quelque part, alors essayons de corriger
17 cette chose pour revenir sur ce qui sont les tarifs
18 qui devraient prévaloir et surtout lorsque l'on
19 sait que le tarif L n'est pas le meilleur tarif
20 lorsqu'on le compare avec la réalité payée
21 ailleurs, comme nous le verrons.

22 Petit commentaire sur la proposition de la
23 façon de corriger cet interfinancement auquel le
24 professeur Pineau s'est adressé et vous en a, il en
25 a traité. Évidemment, il parlait de corriger ça sur

1 une dizaine d'années en distinguant dans le cadre
2 des clients domestiques le deux cinquième des
3 clients domestiques qui deviendraient, considérés
4 les ménages à faible revenu pour lequel il y aurait
5 un gel des tarifs, les autres verraient une
6 augmentation, on gèlerait les tarifs des
7 industriels. Bon.

8 Les commentaires, évidemment, encore une
9 fois on tente de faire subventionner un certain
10 nombre de choses par les tarifs des clients
11 commerciaux et généraux et industriels, au profit
12 de certaines classes de tarifs domestiques. La
13 distinction nous est apparue assez impraticable. En
14 pratique, on était rendu avec l'histoire des codes
15 postaux, je pense, pour savoir qui aurait le droit
16 d'avoir un tarif gelé, puis qui n'aurait pas droit
17 à un tarif gelé.

18 De toute façon, je pense que le
19 commentaire, c'est que ce n'est pas le rôle
20 d'Hydro-Québec, on ne devrait pas demander ça à
21 Hydro-Québec de faire ça. Vous savez, le
22 gouvernement fait déjà de la gestion de différents
23 programmes de crédit d'impôt, le crédit d'impôt
24 TVQ, TPS, on a eu des crédits d'impôt dans le passé
25 pour le logement, où il y a tout un système pour

1 calculer selon la proportion de ton revenu que tu
2 dépensais pour ton loyer et autre.

3 Alors, il y a toutes sortes de mesures que
4 le gouvernement est amplement outillé pour faire et
5 puis qui est le rôle de l'État, et puis ça, on
6 souscrit à ça, et c'est important que le
7 gouvernement s'occupe de ce qui est du soutien aux
8 plus démunis, aux gens qui en ont besoin et ce
9 n'est pas à travers les tarifs d'électricité qu'on
10 devrait essayer de recomplexifier la chose.

11 Aussi, de plus en plus d'entreprises
12 cognent à la porte du gouvernement pour des
13 contrats spéciaux ou pour des rabais tarifaires.
14 Alors, moi, je vous soumetts que : est-ce que...
15 peut-on vraiment attendre encore dix (10) ans? La
16 réponse c'est non. On ne peut pas attendre dix (10)
17 ans pour corriger cette situation. La situation est
18 criante maintenant.

19 Évidemment, on est tous conscients qu'on ne
20 veut pas un choc tarifaire, c'est important
21 d'éviter les chocs tarifaires, on est les premiers
22 à le soumettre. Mais, évidemment, il ne faut pas
23 non plus oublier que quand on parle de choc
24 tarifaire ici que même après l'élimination de
25 l'interfinancement, le professeur Pineau nous le

1 rappelait, le tarif domestique demeurerait le plus
2 bas tarif domestique de toutes les juridictions
3 avoisinantes le Québec, là, alors c'était, et peut-
4 être même plus largement. Alors c'est, même cette
5 correction n'a pas des effets dramatiques sur les
6 payeurs du tarif domestique. Il y aura toujours,
7 évidemment, le filet social dont le gouvernement
8 doit avoir, a la responsabilité, pour aider ceux
9 qui seraient les plus affectés à ce niveau-là.
10 (15 h 25)

11 Alors nous soumettons qu'on ne peut pas
12 attendre cinq ans, puis encore moins dix ans, pour
13 corriger cette question de l'interfinancement.

14 Évidemment, corriger l'interfinancement va
15 exiger un effort de communication, je pense que les
16 audiences puis les rapports puis ce que vous allez
17 émettre comme avis au ministre, c'est un, c'est
18 déjà un grand pas de fait pour expliquer les
19 tenants et aboutissants de cette question,
20 évidemment, puis ça devient de plus en plus urgent
21 avec une pointe résidentielle qui sera toujours de
22 plus en plus coûteuse; et, évidemment, je vous
23 réfère à ce que nous avons entendu notamment de
24 Pierre-Olivier Pineau.

25 Rapidement, évidemment, en vertu de

1 l'équité et de la distinction entre taxation et
2 tarification, comme je le mentionnais, l'aide aux
3 ménages à faible revenu ne doit pas, ne doit
4 s'appliquer qu'à ces derniers et non pas seulement
5 en fonction de savoir s'ils utilisent l'électricité
6 ou non comme mode de chauffage. Alors l'aide aux
7 démunis, ça ne devrait pas venir affecter, ça ne
8 devrait pas avoir d'incidence sur les tarifs
9 d'électricité.

10 Et un petit commentaire, parce que des fois
11 on perd de vue, quand on regarde des, on dit :
12 « Bien, c'est minime... c'est minime... c'est... »,
13 j'y fais référence à la page 19 de notre mémoire,
14 où il y avait des, on commentait certaines
15 informations sur le programme, justement, pour
16 aider les, l'aide aux tarifs, aux frais
17 d'électricité, qui s'est développée en Ontario, et
18 on disait, bon, que ça ne représentait pas grand
19 grand-chose, là, parce qu'on venait facturer à tout
20 le monde un petit peu, un petit quelque chose de
21 plus pour aider les plus démunis.

22 Mais, encore là, comme nous l'avons indiqué
23 dans le calcul, on a fait le calcul, pour un client
24 industriel qui consomme cinq cent mille
25 mégawattheures par année (500 000 MWh/a), la charge

1 additionnelle ontarienne, à laquelle on fait
2 référence, là, on parle de cinq cent cinquante
3 mille dollars (550 000 \$) de plus, alors ce n'est
4 pas minime, là, ça commence à compter quand on
5 essaie d'en sauver un peu partout.

6 Alors ça appartient au gouvernement,
7 laissons le gouvernement gérer l'aide aux plus
8 démunis, n'essayons pas de recomplexifier ou de
9 refaire une espèce d'autre interfinancement pour
10 aider, justement, les faibles revenus, on
11 empirerait la situation d'interfinancement au lieu
12 de la corriger.

13 Alors selon les principes d'équité, du fait
14 que le gouvernement est responsable du
15 développement économique et régional, toute aide
16 dépassant les tarifs, programmes et accompagnements
17 habituels doivent se réaliser sans incidence
18 tarifaire. Et là, je fais référence à la question
19 que vous avez à répondre, ou à donner, l'avis que
20 vous avez à donner au ministre sur l'aspect des
21 industries aux besoins particuliers.

22 Évidemment, la plupart des rapports nous
23 ont expliqué que l'aide requise va bien souvent au-
24 delà de la consommation d'électricité. Et comme je
25 le disais tout à l'heure, notre propos, c'est que

1 la Régie fasse les tarifs en fonction des coûts et
2 le gouvernement sera présent et devra s'occuper
3 d'aider pour les besoins particuliers de certaines
4 industries, par des contrats spéciaux ou autres
5 rabais tarifaires, ou autres mesures d'aide.

6 Nous tournons maintenant sur la question de
7 la compétitivité des tarifs, le balisage qui a été
8 fait pour déterminer si les tarifs du Québec,
9 industriels de l'électricité au Québec étaient...
10 étaient compétitifs. Et je, évidemment, je... vous
11 l'avez entendu tout à l'heure de la part du CIFQ
12 également, la comparaison avec les tarifs offerts
13 dans d'autres juridictions est difficile à établir,
14 pour toutes sortes de raisons, je vous dirais que
15 même moi, ça a été d'ailleurs une révélation,
16 j'avais de la misère à obtenir l'information même
17 de mes membres.

18 D'ailleurs, certains d'entre eux, il faut
19 être conscient, entre eux, ils sont, j'ai des gens
20 autour de la table qui sont en compétition l'un
21 avec l'autre, dans un premier temps, et ensuite,
22 bien, ils sont en compétition avec les autres
23 usines à travers le monde, puis les autres usines,
24 les autres juridictions veulent protéger leurs
25 informations. Alors ça devient très difficile de

1 faire des comparaisons qui valent la peine de, qui
2 tiennent la route.

3 Et c'est un des grands constats, je pense,
4 que vous devez être capables de retenir des propos
5 d'Econoler et notre position, c'est que, bon, ce
6 qui est affiché, c'est intéressant mais ça vaut ce
7 que ça vaut, alors il faut être capable de se
8 donner des outils. Faisons ce qu'on peut faire en
9 fonction des coûts puis laissons au gouvernement,
10 qui, à porte close, là, quand il y a des
11 négociations des contrats spéciaux, des rabais
12 tarifaires et autres, est capable, effectivement,
13 d'obtenir de l'information, parce que là on est
14 dans un autre contexte très confidentiel, où là il
15 y a des choses qui se disent que, moi, on ne me
16 rapporte pas, évidemment, pour venir expliquer à la
17 Régie publiquement.

18 Alors c'est effectivement la difficulté
19 d'établir, justement, mais on peut le constater,
20 que cette difficulté, ça n'évacue pas le fait qu'il
21 y a un effritement de la compétitivité des tarifs
22 industriels parce qu'on constate un déclin, comme
23 on l'a vu dans le premier graphique que je vous
24 montrais, de la consommation industrielle
25 d'électricité au Québec.

1 Alors, comme je le disais, Econoler nous le
2 disait, ça ne vaut, la comparaison qu'ils ont
3 faite, ça ne vaut que pour les tarifs affichés, et
4 ce qui importe, ce sont les prix réels offerts
5 ailleurs dans le monde aux compétiteurs, et souvent
6 dans le même groupe mondial. Et c'est ici que je
7 vais demander à monsieur Gariépy d'illustrer,
8 justement, quand on parle de groupe mondial puis de
9 cette compétitivité des tarifs, ce qu'il en est.
10 (15 h 30)

11 M. MICHEL GARIÉPY :

12 Donc, bonjour. Comme monsieur Allard mentionnait
13 tantôt, donc je suis responsable de l'énergie au
14 niveau CEZinc, qui est une raffinerie de zinc qui
15 est située à Valleyfield. Glencore est partie
16 prenante de l'affinerie à Valleyfield, pas à cent
17 pour cent (100 %), un pourcentage, et possède
18 quatre autres raffineries dans le monde. Donc,
19 beaucoup d'affineries de cuivre, et caetera, mais,
20 pour le zinc, Glencore possède cinq raffineries,
21 dont celle qui est située à Valleyfield.

22 On croyait bien, ça fait presque vingt (20)
23 ans que je suis dans l'Association... dans l'AQCIE,
24 trente-quatre (34) ans au niveau de CEZinc, donc
25 j'ai vu l'évolution de ces trente-quatre (34) ans

1 au niveau de l'énergie au niveau de CEZinc et de
2 l'AQCIÉ, et on croyait bien cette opportunité de
3 faire... présenter des cas réels, vécus, au niveau
4 de nos industries et de l'Association. Donc, c'est
5 pour ça que, François et moi, on s'est portés
6 volontaires. On aurait pu choisir presque tous les
7 membres de l'Association, qui vivent presque les
8 mêmes choses qu'on va vous décrire aujourd'hui.

9 Donc, juste pour vous mettre en contexte au
10 début. Donc, notre usine fait partie, comme je vous
11 mentionnais, du groupe Glencore, qui est un gros
12 groupe corporatif au niveau minéraux et autres. On
13 a... ça fait à peu près, je vous dirais, dix (10)
14 ans qu'on voit notre compétitivité... on se compare
15 toujours coût la tonne, c'est l'élément-clé
16 critique pour nous si on veut rester compétitif, il
17 faut s'assurer que notre coût la tonne soit dans
18 les meilleurs si on veut rester présent sur le
19 marché mondial. Et ce qu'on voyait, depuis dix (10)
20 ans, c'est qu'on perdait de plus en plus les rangs.

21 Il y a environ... si on regarde au niveau
22 mondial, il y a environ quatre-vingt-cinq (85)
23 raffineries d'importance au niveau raffineries de
24 zinc. Et on voyait notre rang dégringoler année
25 après année. Et, présentement, on est rendu presque

1 au troisième quartile. Donc, ça, ce n'est pas une
2 position qu'on peut envier, loin de là. C'est une
3 position qu'on peut juger un petit peu plus
4 critique pour une usine au niveau mondial.

5 Donc, naturellement, on ne s'est pas croisé
6 les bras depuis dix (10) ans, on a travaillé très,
7 très fort pour la réduction de nos coûts, pour
8 faire en sorte d'avoir un coût la tonne qui
9 devenait intéressant pour le futur. Donc, on a
10 travaillé autant sur la réduction des coûts que sur
11 l'augmentation de la production. Et juste vous
12 mentionner qu'une raffinerie, bon an mal an, à
13 travers le monde, environ un tiers des coûts c'est
14 l'énergie. Donc, c'est très considérable.
15 Majoritairement, c'est l'électricité; une partie,
16 c'est le gaz naturel mais, majoritairement, c'est
17 l'énergie électrique. L'autre tiers des coûts c'est
18 la main-d'oeuvre et, le dernier tiers, c'est
19 réellement fourniture, service, et caetera.

20 Donc, l'impact au niveau de l'énergie
21 électrique, vous pouvez comprendre que c'est
22 excessivement important dans le cadre d'une
23 raffinerie. Pourquoi c'est important? Naturellement,
24 pour faire un produit de qualité, ça prend une
25 électrolyse. Donc, il y a quatre secteurs

1 importants dans la production de zinc dans une
2 usine, dont une qui est l'électrolyse de zinc, qui
3 est une grosse demande. C'est presque... on
4 pourrait appeler ça... c'est une matière première,
5 pour nous, l'électricité. On doit transformer le
6 produit à une étape du procédé et ça nous prend de
7 l'électricité pour transformer ce produit-là, et
8 c'est très énergivore.

9 Malgré le fait qu'on a travaillé très, très
10 fort à réduire nos coûts énergétiques, dont être
11 plus efficace, c'est ce qu'on a fait depuis dix
12 (10) ans, donc on s'est amélioré énormément pour
13 rester vraiment compétitif par rapport aux autres
14 usines dans le monde. On a... juste pour vous faire
15 part que l'effort qu'on a pu faire dans les dix
16 (10) dernières années, on a augmenté la
17 productivité de notre usine. Donc, on a automatisé
18 beaucoup. C'est une usine qui date de presque
19 cinquante (50) ans mais, malgré le fait, si vous
20 pouviez visiter l'usine, vous pourriez constater
21 qu'il y a eu beaucoup d'investissements pour
22 s'assurer, justement, que cette usine-là reste
23 quand même moderne avec beaucoup d'automatisation
24 et, naturellement, augmenter la productivité.

25 On était presque, il y a dix (10) ans,

1 environ, presque huit cents (800) travailleurs. On
2 produisait environ deux cent vingt-cinq mille
3 (225 000) tonnes. Aujourd'hui on est rendu cinq
4 cent cinquante (550) travailleurs, donc une baisse
5 quand même considérable, qui s'est faite de façon
6 intelligente au fur et à mesure que
7 l'automatisation prenait place à l'usine. Et on
8 produit deux cent soixante-quinze mille (275 000)
9 tonnes. Donc, vous pouvez comprendre qu'on n'a pas
10 croisé les bras, on voyait réellement ce qui s'en
11 venait pour le futur et on s'est assuré de faire
12 tout ce qui était en notre pouvoir.

13 Malheureusement, tous ces efforts-là, donc
14 toute la réduction des coûts qu'on a pu faire au
15 niveau de notre main-d'oeuvre, au niveau de la
16 productivité, au niveau de nos fournisseurs, qu'on
17 a réussi à avoir des rabais allant jusqu'à dix pour
18 cent (10 %), dans les trois dernières années pour
19 assurer toujours avoir un coût la tonne qui se
20 compare, en tout cas qui nous ramènerait au moins
21 dans la médiane au niveau des quatre-vingt-cinq
22 (85) usines, tout ça a été presque annulé, presque
23 totalement par toutes les augmentations électriques
24 qu'on a eues dans les dix dernières années, qui
25 représente presque trente-cinq pour cent (35 %)

1 d'augmentation sur un tiers de nos coûts
2 d'opération. Vous pouvez le comprendre que l'impact
3 est assez majeur.

4 (15 h 35)

5 Donc, malgré le fait aussi que, étant donné
6 qu'un tiers de nos coûts, c'est l'électricité, on
7 fait tout ce que l'on peut pour aller chercher
8 toutes les options qui existent au niveau des
9 programmes d'électricité présentement avec Hydro-
10 Québec. On sait qu'il y a le programme
11 interruptible. On en a parlé. Monsieur Vézina en a
12 parlé. C'est un programme qui peut être intéressant
13 pour certaines usines, qui peut se permettre de
14 s'effacer.

15 Nous, de notre côté, c'est très difficile
16 de s'effacer. Ça demande beaucoup. Au niveau de
17 l'opération, il y a beaucoup de réactions chimiques
18 dans un secteur. Donc, lorsqu'on déstabilise ces
19 réactions-là, ça devient complexe. Des fois,
20 lorsqu'on veut redémarrer après un interruptible,
21 on peut perdre le contrôle et ça peut prendre des
22 fois vingt-quatre (24) à quarante-huit (48) heures
23 revenir en opération. Donc, pour un arrêt de cinq
24 heures, des fois, c'est risqué.

25 Mais le fait qu'on n'a pas d'autres choix

1 de tout trouver les moyens pour essayer de réduire
2 le coût la tonne, on a quand même été, et on a opté
3 pour la puissance interruptible depuis quelques
4 années, on a mis en place beaucoup de processus
5 pour essayer de ne pas perdre le contrôle. Donc, on
6 a fait cet effort-là. On tente de faire tous les
7 éléments potentiels pour réduire le coût la tonne.
8 Donc, ça nous permet de réduire légèrement notre
9 coût électrique. On utilise l'électricité
10 additionnelle. Donc, tous les éléments qu'on a pu
11 utiliser ont été faits présentement. On essaie
12 d'être imaginatifs pour essayer de trouver d'autres
13 moyens. Ils sont de moins en moins... Le portfolio
14 de projets potentiels est de plus en plus réduit.

15 Pour en venir au fait que si on se compare
16 avec les... Naturellement, nos premiers
17 compétiteurs, il ne faut pas se le cacher, c'est
18 les affineries qui sont dans notre propre groupe.
19 Il est certain, si on veut avoir de l'argent pour
20 investir, il faut démontrer qu'on est en mesure de
21 bien performer au niveau coût la tonne.

22 Présentement, on est l'usine, on est l'usine qui
23 est la quatrième usine sur les cinq en termes de
24 coûts la tonne les plus élevés.

25 Et malgré le fait qu'on a une très bonne

1 productivité, les salaires sont les plus élevés
2 dans les cinq groupes, O.K., et de beaucoup. On
3 parle d'un pourcentage assez impressionnant. Et on
4 se compare avec des usines de Glencore, pas en
5 Amérique du Nord. C'est toutes des usines qui sont
6 en Europe. O.K. Avec, on connaît, avec des pays qui
7 sont... ce n'est pas en voie de développement, loin
8 de là. On parle des pays européens très connus.

9 Donc, on peut... Le salaire plus élevé au
10 Québec. L'énergie, c'est là que je veux que vous
11 soyez très conscient de qu'est-ce qui s'est passé
12 dans les dix dernières années. Lorsqu'on a vu que,
13 justement, la... On descendait, on dégringolait au
14 niveau de notre rang en termes de compétitivité le
15 coût la tonne. Ce qu'on voyait, c'est que, à
16 l'époque, le tarif électrique d'Hydro-Québec
17 industriel était probablement, on était
18 probablement les meilleurs il y a dix ans au niveau
19 de ces cinq usines-là.

20 Nous, pendant qu'on gravitait les échelons
21 un par un pour augmenter les tarifs électriques au
22 Québec, toutes ces entreprises-là, les juridictions
23 ont commencé à faire descendre les tarifs
24 électriques. Parce que eux aussi voyaient la
25 compétitivité qui devenait de plus en plus grande.

1 Et ils ont offert des tarifs privilégiés. Ce n'est
2 pas les tarifs affichés. Lorsqu'on commence à
3 regarder les tarifs affichés versus les tarifs
4 réels, on les connaît maintenant les tarifs réels
5 payés par ces industries-là, on est rendu
6 aujourd'hui en deux mille dix-sept (2017) où on a
7 le tarif le plus dispendieux de ces cinq groupes-
8 là. Donc, en dix ans, on était les meilleurs. Et,
9 maintenant, on est rendu les derniers.

10 Et c'était l'élément, l'électricité, qui
11 nous permet de... qui nous permettait de se
12 démarquer au niveau de la compétitivité. Donc,
13 c'est pour ça que, aujourd'hui, on est dans une
14 situation beaucoup plus critique pour assurer un
15 avenir de nos grandes industries au Québec sachant
16 que, dans plusieurs juridictions, ils offrent des
17 tarifs un peu plus privilégiés qui sont loin d'être
18 ceux qui sont affichés présentement, qu'on peut
19 consulter.

20 Donc, je pense que c'est important pour
21 nous aujourd'hui que vous soyez bien conscient de
22 qu'est-ce qui se passe présentement au niveau des
23 tarifs électriques payés par, on parle des grands
24 consommateurs industriels d'électricité, il faut
25 bien se comprendre, où on a réellement de la main-

1 d'oeuvre qualifiée, beaucoup de main-d'oeuvre, des
2 salaires très intéressants naturellement. Donc,
3 pour l'économie du Québec, on est souvent en
4 région, comme tout le monde a bien mentionné ça,
5 donc pour les régions, c'est des industries qui
6 sont importantes. Mais on est rendu à un point où,
7 réellement, ça devient critique. Et c'est très
8 important aujourd'hui de prendre des décisions
9 assez rapides pour justement supporter ces grandes
10 industries-là au Québec, grands consommateurs
11 électriques. Merci.

12 (15 h 40)

13 M. JOCELYN B. ALLARD :

14 Alors, comme on l'indique également, comme monsieur
15 Gariepy faisait mentions, dans plusieurs
16 juridictions évidemment il y a toutes sortes de
17 crédits, de modalités tarifaires, qui font en sorte
18 de réduire le prix de l'électricité pour les
19 industriels à des niveaux inférieurs aux tarifs
20 nominaux. On a fait référence dans notre mémoire au
21 « Global Adjustment », ça été référé également dans
22 les propos là, des rapports d'Hydro-Québec et des
23 autres experts dans le dossier. Mais pour
24 comprendre comment les autres juridictions
25 compétitionnent justement avec qu'est-ce qu'ils

1 peuvent offrir aux industriels, je passe la parole
2 à monsieur Perras qui va pouvoir vous parler plus
3 en détail de la réalité dans son industrie.

4 M. FRANÇOIS PERRAS :

5 Bonjour et merci pour l'opportunité de me présenter
6 devant vous aujourd'hui. Je travaille pour
7 l'entreprise ArcelorMittal Produits longs Canada.
8 On opère plusieurs sites au Québec. On est une
9 usine qui est intégrée dans notre société, dans
10 notre communauté, on prend deux point cinq millions
11 de tonnes (2,5 MT) de la Côte-Nord, du minerai de
12 fer, qu'on achemine à nos usines de transformation.
13 On prend aussi un million de tonne (1 MT) de
14 ferraille qui est repris localement, on se voit
15 comme un des plus grands recycleurs au Québec
16 local. Ces produits-là sont transformés en
17 différents produits, puis continuent dans la chaîne
18 de valeur jusqu'en Ontario où est-ce qu'on expédie
19 huit cent mille tonnes (800 000 T) de « BRAM » à
20 notre usine soeur en Ontario. Alors, au Canada il y
21 a plusieurs installations, comme je viens de le
22 mentionner, les mines, les produits longs et les
23 produits plats.

24 Pour nous, on parle de mille six cents
25 (1600) employés dans la région, puis c'est dans une

1 région, Sorel-Tracy, qui a été longuement oubliée,
2 alors c'est des emplois qui sont très importants
3 pour la région, un peu comme ce qui vient d'être
4 expliqué par Michel.

5 Pour mettre en perspective, on est le plus
6 gros consommateur de gaz naturel au Québec avec
7 notre usine de réduction. Pour nous, c'est une
8 matière première, parce qu'on réduit le minerai de
9 fer avec ce gaz naturel. Je sais que ça été apporté
10 dans d'autres tribunes, mais juste en fait de
11 comparaison, les frais de distribution aux États-
12 Unis pour du gaz naturel sont de dix sous le
13 gigajoule (10 ¢GJ), pour l'Ontario, ils sont de
14 vingt sous le gigajoule (20 ¢GJ) et pour le Québec
15 c'est quarante sous le gigajoule (40 ¢GJ). Ça, ça
16 n'inclut pas les coûts de transport pour amener le
17 gaz naturel au bout du pipeline où nous nous
18 trouvons. Ça fait que déjà là, c'est nécessairement
19 pas un avantage concurrentiel qu'on a.

20 Malgré ça, malgré cette situation-là, ça
21 nous permet de produire de l'acier qu'on considère
22 avec une empreinte de carbone très basse. Les
23 études montrent que l'acier produit au Québec avec
24 la technologie qu'on utilise, soit les usines de
25 réduction, les fours à arc électrique, produisent

1 de l'acier avec cinq fois moins d'empreinte carbone
2 que de l'acier qui est consommé venant de
3 l'importation de la Chine. Alors, on travaille dans
4 ce sens-là pour être bien arrimé avec les objectifs
5 de notre société.

6 La majorité de nos contrats de service,
7 près de plus de un milliard (1 G) sont tous reliés
8 à des entreprises locales, donc c'est vraiment le
9 poumon de l'économie locale qui sont fait dans
10 notre entreprise.

11 Je reviens sur le rapport de KPMG qui parle
12 pourquoi, où sont les points clés pour le
13 positionnement d'une aciérie. Le premier point
14 qu'il mettait c'était d'être près de ses clients.
15 Pour vous mettre en perspective, dans le temps,
16 l'ancien SIDBEC qui avait été installé là, dans le
17 temps c'était pour développer l'économie au Québec,
18 l'industrie manufacturière a depuis longtemps
19 changé au Québec. Puis présentement, notre
20 industrie, notre usine, on exporte quatre-vingt-
21 cinq pour cent (85 %) de nos produits en dehors du
22 Québec, alors la situation d'être près de nos
23 clients, ça ne s'adresse pas pour nous. Alors, on
24 doit se remettre sur les prochains points qui est
25 celui-là au point de vue de l'énergie qui nous

1 apporte une certaine compétitivité.

2 La compétition à l'intérieur du groupe,
3 comme il a été mentionné par Michel et d'autres
4 intervenants, est très féroce. On se bat entre nous
5 autres pour avoir ce qu'on appelle les CAPEX, les
6 investissements, qui font que nos usines se
7 remettent à la page, qui font qu'on est de plus en
8 plus productif, qui font qu'on est capable de
9 continuer la roue. On se bat contre notre propre
10 corporation, qui est l'usine à travers le monde. On
11 se bat contre la compétition externe.

12 Et puis, pour remettre un peu un parallèle
13 encore avec l'étude d'Éconoler qui a été faite, les
14 tarifs affichés ne sont pas nécessairement les
15 tarifs que notre compétition utilise. Puis je veux
16 faire, justement, un parallèle par rapport à ça
17 pour l'Ontario, précisément. Pour une aciérie qui
18 utiliserait des fours à arc électrique avec un FU.
19 Dans notre cas à nous c'est un FU de cinquante-cinq
20 pour cent (55 %). Pour nous, en utilisant tous les
21 programmes d'interruptible qui existent, tous les
22 outils qu'on a présentement, on est de l'ordre de
23 cinquante dollars (50 \$) le mégawatt. O.K.? Ça
24 c'est juste pour vous mettre en contexte. Alors, ça
25 a été posé, comme question, au point de vue de

1 l'interruptible. À une de nos usines, on a un
2 souscrit de cent soixante-seize (176) puis on
3 descend à soixante et onze (71), on libère cent
4 cinq mégawatts (105 MW) en temps d'interruption. Ça
5 fait que l'usine est carrément arrêtée, on tient
6 les trains de laminage seulement en opération.
7 Alors, on maximise la situation, les outils qui ont
8 été placés.

9 Malgré ça, ça nous fait un coût moyen, deux
10 mille seize (2016), de cinquante dollars (50 \$) le
11 mégawatt. Et puis, quand on compare le même genre
12 de paramètres avec le système de « global
13 adjustment », qu'ils ont en Ontario, le même genre
14 d'aciérie serait installée aurait... en janvier,
15 les coûts qu'on a calculés pour une usine comme ça,
16 aurait quarante dollars (40 \$) le mégawatt. Alors,
17 là on peut dire, bon, dix dollars (10 \$) sur
18 cinquante (50), ce n'est pas beaucoup, mais quand
19 c'est vingt-cinq pour cent (25 %) et plus de vingt-
20 cinq pour cent (25 %) de nos coûts de
21 transformation, c'est extrêmement important.

22 Alors, pour nous, on tenait à venir faire
23 part de ça puis de vous... un peu vous montrer un
24 cas typique. On n'a pas besoin d'aller à l'autre
25 bout, je ne parle pas de la Chine, je ne parle pas

1 de la Turquie, qui utilise du charbon, je parle
2 d'un voisin ontarien, qui est juste à côté, je
3 compétitionne à tous les jours pour leur envoyer du
4 matériel puis ils partent avec dix dollars (10 \$)
5 de moins le mégawatt à tous les jours. C'est tout.
6 Merci.

7 M. MICHEL GARIÉPY :

8 Si vous le permettez, peut-être ajouter un point au
9 niveau ce que François vient de mentionner. Je vous
10 mentionnais tantôt que, Glencore, on avait cinq
11 usines dans le monde. En deux mille neuf (2009), il
12 y en avait six, donc il y avait une raffinerie aussi
13 en Ontario. Et, malheureusement, à l'époque, en
14 Ontario, en deux mille neuf (2009), souvenez-vous,
15 les tarifs électriques industriels étaient beaucoup
16 plus élevés que ce que François mentionnait, avec
17 le fameux « global adjustment ».

18 Donc, malheureusement, les tarifs
19 électriques ont eu effet que l'usine Glencore avait
20 décidé, à ce moment-là, de fermer cette usine-là,
21 qui ne devenait plus rentable avec presque soixante
22 dollars (60 \$) le mégawattheure.

23 Donc, c'est à partir de ce moment-là,
24 c'était l'année charnière, en deux mille neuf
25 (2009), où l'Ontario a commencé à réfléchir, dire :

1 « Là il était train de perdre réellement son tissu
2 industriel au nord », et c'est de là que tous ces
3 programmes-là ont découlé, pour s'assurer de garder
4 au moins ceux qui restaient, à cette époque-là. Et
5 donc, nous, je crois qu'on est rendu à cette
6 époque-là, je pense qu'on est rendu à l'année
7 charnière où on doit faire des... des actions
8 concrètes pour s'assurer que nos industries vont
9 rester pour les prochaines années. Merci.

10 M. JOCELYN B. ALLARD :

11 Comme vous l'aurez constaté, les juridictions
12 avoisinantes ne lésinent pas sur les moyens pour
13 retenir les industries et même en attirer des
14 nouvelles. Alors, c'est pour ça que nous soumettons
15 que le Québec doit miser sur son hydroélectricité
16 surabondante et sur les meilleures pratiques
17 réglementaires pour redonner leur attrait au tarif
18 industriel d'électricité.

19 Pour les industries, grandes consommatrices
20 d'électricité, où la facture d'électricité fait une
21 réelle différence, utiliser notre avantage
22 concurrentiel peut compenser les facteurs négatifs
23 sur lesquels le Québec exerce peu de contrôle. On
24 parlait des coûts de main-d'oeuvre, on parlait des
25 coûts environnementaux, on parlait des coûts de

1 transport, de la distance par rapport au marché.
2 Mais, à ce moment-là, il faut compenser quelque
3 part et c'est avec les coûts d'électricité qu'on
4 peut justement tenter de s'améliorer et de
5 compétitionner correctement.

6 Alors, en conclusion, pour avoir des tarifs
7 industriels réellement concurrentiels, il faut
8 assurer une cloison étanche entre tarification et
9 fiscalité. Il faut appliquer une réglementation
10 adoptant les meilleurs attributs reconnus. Et je
11 vous ai fait grâce de vous redonner tout...
12 l'énumération de Bonbright, là, que vous avez à peu
13 près dans tous les rapports qui ont été fournis
14 dans le dossier. Mais, notamment, corriger dans les
15 meilleurs délais l'interfinancement et faire en
16 sorte qu'on se rapproche d'une tarification basée
17 sur les coûts pour les clients industriels.

18 Continuer à développer ou encourager le
19 développement de programmes et d'options tarifaires
20 qui soutiennent la compétitivité des industries.
21 Et, ça, nous nous sommes engagés à le faire en
22 collaboration avec Hydro-Québec puis, évidemment, à
23 présenter le tout à la Régie, en espérant, dans un
24 esprit de collaboration qui viendra aider nos
25 membres à tirer leur épingle du jeu.

1 Et, finalement, encourager l'utilisation
2 des outils gouvernementaux, les contrats spéciaux,
3 les rabais tarifaires lorsqu'on a besoin de
4 maintenir un tissu industriel particulier dans un
5 contexte ponctuel, où il y a un besoin d'aide
6 additionnelle. Mais ça c'est le rôle de l'État,
7 justement, dans les programmes de développement
8 économique ou développement régional ou tout autre
9 type de programmes étatiques. Et le Québec en a
10 bien besoin, de maintenir son tissu industriel et
11 pour la plupart des régions du Québec. Alors, ça
12 fait le tour de nos propos. Nous sommes prêts à
13 répondre à vos questions.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci beaucoup. Alors, on va commencer la période
16 de questions avec monsieur Pilotto.

17 (15 h 50)

18 M. LAURENT PILOTTO :

19 Bonjour messieurs. Merci de cette présentation.
20 C'est toujours intéressant d'entendre des cas
21 concrets. Je voulais juste valider quelque chose
22 d'abord avec monsieur Perras. Vous parliez de
23 quarante dollars (40 \$) et cinquante dollars (50 \$)
24 du mégawatt. Mais est-ce que c'était mégawattheure?

25

1 M. FRANÇOIS PERRAS :
2 Oui, mégawattheure.
3 M. LAURENT PILOTTO :
4 Merci de la précision. Monsieur Allard, je veux
5 vous faire une remontrance. La prochaine fois que
6 vous faites des acétates, là, prenez la version
7 noir et blanc, parce qu'on ne peut pas prendre de
8 notes. Elle est trop foncée.
9 M. JOCELYN B. ALLARD :
10 J'en prends bonne note. Ce n'était pas le travail
11 de l'avocat. Alors j'apprends.
12 M. LAURENT PILOTTO :
13 C'est vrai, maintenant vous devez faire ça vous-
14 même.
15 M. JOCELYN B. ALLARD :
16 On a d'autres responsabilités. Mais je me fiais
17 beaucoup à l'électronique. Alors ça allait bien.
18 Mais, effectivement, si vous l'imprimez, c'est
19 moins pratique.
20 M. LAURENT PILOTTO :
21 C'est très beau à l'écran. Effectivement, je vous
22 remercie de nous faire grâce de nous répéter les
23 sacro-saints principes de Bonbright. Ils ont été
24 évoqués plusieurs fois. Vous dites dans votre
25 présentation que ça amène, enfin de ne pas

1 respecter les principes tarifaires, ça amène de
2 l'incertitude et ça contamine les tarifs. Je
3 comprends votre message. Mais pouvez-vous élaborer
4 un peu plus sur cette contamination?

5 M. JOCELYN B. ALLARD :

6 Bien, c'est parce que, évidemment, pour faire des
7 tarifs, la desserte, est-ce qu'on a besoin pour
8 desservir les clients industriels, ou même les
9 autres clients soit dit en passant, de
10 l'électrification des transports collectifs ou du
11 développement économique régional qu'on a fait à
12 travers le développement de l'éolien, par exemple?
13 Ça ne fait pas partie de ce qu'on a besoin pour
14 desservir des clients. Alors, c'est tout simplement
15 de... Ce sont des éléments étrangers à la fixation
16 des tarifs. Si la Régie se contente de regarder les
17 coûts requis pour desservir un client donné. Puis
18 là, évidemment, il y a une question d'allocation de
19 coûts. Il y a déjà des choses qui sont en votre
20 pouvoir. Il y a différentes prémisses qu'on peut
21 prendre pour savoir qu'est-ce qui va refléter le
22 mieux possible ces coûts-là.

23 Mais on doit, autant que faire se peut,
24 exclure tout ce qui est extérieur. Que ce soit le
25 soutien aux ménages à faible revenu, que ce soit le

1 développement régional par l'industrie éolienne,
2 que ce soit... Toutes ces choses-là, ça relève de
3 l'État. On devrait laisser à l'État s'occuper de
4 ça. Et à bon droit, là. On n'en est pas là-dessus.
5 Mais de façon à purifier les tarifs, la fixation
6 des tarifs le plus possible en fonction des coûts
7 réels qui sont requis pour desservir un client
8 donné.

9 M. LAURENT PILOTTO :

10 O.K. Je vous avais bien compris. Mais en même
11 temps, et vous le mentionnez à la fin de votre
12 présentation, vous, bien sûr à bon droit, vous
13 reconnaissez la prérogative de l'État d'utiliser
14 des outils comme les contrats spéciaux. Donc, d'une
15 certaine façon, ça contourne ce grand principe.

16 M. JOCELYN B. ALLARD :

17 Et c'est pour ça... Merci de le noter. Parce que
18 c'est justement la raison pour laquelle, j'ai dit,
19 le rôle de la Régie, c'est de fixer les tarifs en
20 fonction des coûts réels de desserte. Et, vous, je
21 peux comprendre que vous êtes sensible, puis tout
22 le monde peut bien vous dire, oui, mais vous savez,
23 pour tel membre chez nous, on aurait besoin d'un
24 prix meilleur. On est conséquent. La Régie fixe ses
25 tarifs en fonction des coûts de desserte. Ça, c'est

1 une chose.

2 Une fois que, ça, c'est fait, c'est ça le
3 message qu'il faut retenir, on ne nie pas le besoin
4 pour l'État, en toute légitimité de dire, écoutez,
5 pour maintenir, par exemple, j'ai parlé clairement
6 du cas de Silicium Québec, ça a fait les médias,
7 dans la région de Bécancour, il y avait un besoin,
8 il y avait des investissements, on voulait
9 sécuriser des choses, c'est une région qui en avait
10 besoin. Or, il y a toutes sortes d'ententes. C'est
11 du donnant donnant. Il y a une négociation qui est
12 faite.

13 À ce moment-là, l'État dit, écoutez, moi,
14 je vais faire en sorte de donner un tarif qui va
15 être plus intéressant à un client donné pour
16 l'aider soit à faire un investissement ou soit à
17 passer à travers une situation difficile ou à
18 compétitionner avec l'extérieur. Parce qu'il y a
19 des caractéristiques différentes. Et c'est correct.
20 Ça, c'est le rôle de l'État. C'est démocratiquement
21 débattu. C'est fait. C'est le gouvernement qui
22 prend ces décisions, qui prend les sommes. Mais ça
23 ne vient pas affecter l'ensemble des tarifs des
24 autres clients.

25 Je comprends sous réserve, actuellement

1 encore, l'histoire de l'impact sur
2 l'interfinancement, quand un client s'en va, par
3 exemple, en contrat spécial. Mais, ça, évidemment,
4 quant à moi, ça devient un faux problème. Parce
5 qu'une fois qu'on aura corrigé l'interfinancement,
6 on n'aura plus besoin de parler de cet impact-là.

7 C'est ça. Bien, justement, quand on fait en
8 sorte de faire les choses correctement, je veux
9 dire, la Régie qui a plein de ressources puis une
10 grande expérience, puis une bonne réputation,
11 qu'elle fasse les tarifs en fonction des coûts.
12 C'est déjà assez compliqué. Vous avez déjà, tout à
13 l'heure, soulevé des questions avec... On parle
14 juste de l'allocation de coût. On a déjà assez de
15 débats à faire à ce niveau-là, contentons-nous de
16 faire en fonction de la desserte des coûts.

17 Et de l'autre côté, quand on a clairement
18 des besoins de dire, oui, mais, là, on voudrait...
19 c'est encore trop haut comme tarif, bien, à ce
20 moment-là, c'est le rôle de l'État justement par
21 des contrats spéciaux, par des rabais tarifaires,
22 des programmes particuliers d'aide. Ça peut être
23 sur d'autres aspects.

24 Ce que je comprends, dans d'autres
25 juridictions, ils ne nous disent pas toujours que

1 c'est en fonction du tarif d'électricité. Mais ils
2 regardent l'ensemble de l'oeuvre. Ils leur donnent
3 un « brake » sur d'autre chose ou ils font en sorte
4 d'arriver à donner pour être capable que l'usine,
5 justement, soit capable de compétitionner à un
6 taux, un tarif, un coût moins élevé.

7 (15 h 55)

8 Alors ça c'est le rôle de l'État et moi je
9 ne vois aucune contradiction à dire que la Régie
10 fixe ses tarifs en fonction des coûts de desserte.
11 Et de l'autre côté, le gouvernement va prendre...
12 va faire ce qui est à son droit de faire puis dans
13 certaines situations, que ça soit pour aider les
14 ménages à faible revenu, que ça soit pour aider les
15 clients industriels ou d'autres types de clients,
16 vous avez d'autres demandes d'autres industries qui
17 se présentent devant vous puis qui vont cogner à la
18 porte du gouvernement, que ça soit les stations de
19 ski ou les serres ou... bon, on a juste à prendre
20 les journaux puis écouter ce qui se fait, ou à
21 prendre le registre des lobbyistes pour le voir et
22 vous allez le voir. Puis c'est correct, ça fait
23 partie... c'est approprié. Et à chacun son rôle.

24 Et je pense que c'est madame la présidente
25 qui l'a mentionné en cours d'audience la semaine

1 passée, je l'ai entendue, « Est-ce que ça ne serait
2 pas plus une question de fiscalité et pas une
3 question de tarification », bien effectivement.
4 Alors, puis on va tous en être beaucoup mieux en
5 sachant.

6 Ça, ça crée de la prévisibilité parce qu'à
7 ce moment-là, on sait que bon, les tarifs c'est en
8 fonction des coûts de desserte puis ça, ça
9 s'analyse... pas par moi, j'ai besoin d'analystes
10 pour ça et de ressources, mais on est capable de le
11 prévoir, les membres sont capables de le prévoir
12 puis ça donne une certaine stabilité puis ça donne
13 un encouragement à l'investissement.

14 Mais si on dit à nos gens, puis je peux
15 comprendre qu'il y a des membres, de dire à
16 quelqu'un à Londres : « Écoute, le tarif c'est ça,
17 mais ça va peut-être augmenter. » - « Bien là,
18 l'inflation, comment ça se fait que ça ne baisse
19 pas vos tarifs? Vous payez déjà plus cher? » -
20 « Oui, mais là, cette année, il faut payer pour le
21 train de la Caisse de dépôt. » Un peu embêtant à
22 expliquer. On devrait se contenter de faire tarif
23 électricité puis taxation et soutien
24 gouvernemental, c'est une autre affaire. Incluant
25 pour les industries puis incluant pour les autres

1 catégories de clients.

2 M. LAURENT PILOTTO :

3 Et vous conviendrez avec moi que là où ça devient
4 complexe, et je ne veux pas faire dire au ministre
5 ce qu'il n'a pas dit, mais c'est évident que quand
6 il s'adresse à la Régie pour avoir un avis là-
7 dessus, c'est parce qu'il reçoit justement tous ces
8 groupes de pression à son bureau qui viennent tous
9 lui dire qu'ils sont en situation catastrophique et
10 que leur coût, leur coût d'énergie ou leur coût
11 d'électricité a monté en flèche. Puis j'ai
12 l'impression, des fois, que le ministre ne sait pas
13 à quel saint se vouer parce que qui dit vrai dans
14 tout ça?

15 Évidemment, on se targue d'avoir des tarifs
16 d'électricité relativement bas au Québec, peut-être
17 pas les meilleurs au monde, ce n'est peut-être plus
18 le cas, mais alors il faut nous aider à recommander
19 au ministre la bonne voie à suivre parce que vous
20 dites vous-même, Monsieur Allard, que vous avez de
21 la difficulté à obtenir de l'information. Deux
22 messieurs sont venus nous donner des informations
23 de première main et je comprends qu'en négociation
24 de contrat spécial, il y a des chiffres qui
25 s'échangent, mais là, nous on n'établit pas les

1 contrats spéciaux, là, on établit les tarifs.

2 M. JOCELYN B. ALLARD :

3 C'est pour ça que je serais porté à vous dire,
4 Monsieur le régisseur, qu'effectivement, la voie la
5 plus correcte, la plus appropriée pour la Régie,
6 c'est de se coller sur le rôle de la Régie dans les
7 débats publics puis sur la fixation des tarifs, je
8 reviens encore, en fonction des coûts de desserte.

9 Évidemment, la recommandation au ministre,
10 bon, qu'est-ce qui se passe, il y a eu un constat
11 qui est ressorti des dossiers d'Hydro-Québec, des
12 derniers dossiers tarifaire, puis là, c'est une
13 belle occasion pour vous de consolider le tout,
14 mais c'est le constat, c'est qu'il n'y a pas eu
15 d'implantations industrielles d'importance au
16 Québec depuis au moins dix (10) ans. Il y a un
17 déclin continu de la consommation industrielle,
18 il y a une raison à ça.

19 Et puis... puis ce n'est pas parce qu'il
20 n'y a pas d'autres industries ailleurs dans le
21 Monde, là, les gens se battent pour les avoir.
22 Alors, il faut constater qu'on a un problème puis
23 le ministre, je comprends qu'il se préoccupe de ça
24 puis c'est approprié. Et là, ce qu'on vient vous
25 dire, c'est qu'il se préoccupe de ça puis l'élément

1 sur lequel il peut agir, c'est de s'assurer de
2 donner la liberté, de modifier la loi pour la
3 question de l'interfinancement et peut-être autre
4 chose si nécessaire pour permettre à la Régie de
5 jouer pleinement sa juridiction puis d'établir des
6 tarifs en fonction des coûts, ça sera déjà ça de
7 gagné, le plus rapidement possible de façon
8 ordonnée, sans créer de choc tarifaire pour régler
9 ce morceau-là. Déjà, nos tarifs vont baisser.

10 Dans le dernier dossier tarifaire d'Hydro-
11 Québec Distribution, ce que j'ai retenu, moi, je
12 commençais, là, mais j'ai... je savais qu'ils
13 payaient plus cher que le tarif domestique puis
14 qu'ils subventionnaient le tarif domestique, mais
15 là, j'ai appris que les tarifs auraient dû baisser
16 de cinq virgule six pour cent (5,6 %).

17 Bien là, j'ai été obligé d'expliquer à mes
18 membres : « Bien non, la demande d'Hydro-Québec
19 c'est de les augmenter d'au-dessus d'un pour cent
20 (1 %) ». Alors tu dis pourquoi alors qu'on devrait
21 payer moins? Alors ça, c'est... Alors si on
22 commence déjà là, ça c'est un premier « step » pour
23 la... une première étape pour la Régie, c'est
24 parfait et puis c'est ça.

25 Puis pour le reste, bien la recommandation

1 au ministre, c'est de s'assurer qu'il continue,
2 justement. Il les reçoit ces gens-là puis de dire,
3 votre constat, c'est que vous avez entendu des gens
4 qui sont dans la réalité, dans le marché puis qui
5 n'ont pas, effectivement de... qui sont obligés de
6 se battre puis qui payent plus cher que ce qui est
7 offert ailleurs.

8 Alors ça c'est ce qui... vous avez déjà un
9 certain niveau d'informations puis la meilleure
10 façon, évidemment, pour avoir des chiffres précis,
11 bien c'est d'avoir des choses confidentielles, des
12 ordonnances de confidentialité ou... Je pense que
13 ça se fait, effectivement, lorsque les gens
14 rencontrent l'autorité appropriée pour ce faire,
15 pour donner ces sommes-là, pour compenser ces
16 sommes-là, c'est le gouvernement. Et c'est à ce
17 moment-là que c'est... qu'ils peuvent tester
18 jusqu'à quel point... parce que tout le monde, vous
19 en demandez, ça, on comprend ça, mais il y a des
20 situations où on le voit, il n'y a pas eu de... il
21 n'y en a pas plus d'industries, là, qui
22 s'installent ici.

23 (16 h 00)

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Merci.

1 M. JOCELYN B. ALLARD :

2 Hydro-Québec fait des grands efforts, on le voit
3 avec les centres de données là, ça, ce n'est pas de
4 l'industriel là, mais bon, ils cherchent à
5 augmenter, mais ils veulent travailler avec nous
6 pour faire en sorte d'augmenter, de maintenir, mais
7 ce n'est pas facile parce que ça coûte moins cher
8 ailleurs.

9 M. LAURENT PILOTTO :

10 O.K. Bien, justement, continuons sur cette voie
11 positive. Vous avez évoqué, vous, monsieur Vézina
12 avant vous, une nouvelle collaboration avec Hydro-
13 Québec, puis là je ne sais plus si c'est public ou
14 pas, je l'ai entendu mais je ne sais pas. Alors,
15 qu'en est-il? Parce si on évoque ça dans le
16 mémoire, il faudrait à tout le moins savoir de quoi
17 on parle là. On le sait qu'il y a eu une nouvelle
18 administration là, un changement de garde on peut
19 dire à la haute direction d'Hydro-Québec, mais au-
20 delà de ça, à quoi vous faites référence vous et
21 monsieur Vézina quand vous parlez de la nouvelle
22 collaboration là?

23 M. JOCELYN B. ALLARD :

24 Ah! Bien, là il n'est plus là, je ne veux pas
25 parler pour monsieur Vézina, mais en tout cas, moi,

1 je peux vous dire en mon cas. Évidemment, je ne
2 peux pas vous parler beaucoup du passé dans les
3 relations avec Hydro-Québec dans le rôle des
4 clients industriels là, il faudrait demander à
5 monsieur Boulanger qui est ici avec moi dans la
6 salle, mon prédécesseur dans le poste.

7 Mais, évidemment, j'entends dès mon arrivée
8 en septembre dernier, j'entends les membres me dire
9 que les relations avec Hydro c'est épouvantable.
10 Des histoires que monsieur Vézina contait, tu te
11 fais interrompre, tu te fais appeler la veille,
12 puis tu as de la misère à rejoindre ton délégué, en
13 tout cas, je pense que monsieur Gariepy serait bien
14 placé pour vous en parler, mais ce qui est positif
15 c'est que bon, au même moment, moi, j'ai eu
16 l'opportunité, on a été capables d'organiser une
17 rencontre avec le P.-D.G. d'Hydro-Québec dans les
18 premières semaines de mon arrivée en poste et
19 depuis ce temps-là, sous le leadership de monsieur
20 Murray là, chez Hydro-Québec Distribution, on a eu
21 beaucoup plus de contacts et des gens, je pense,
22 sentent déjà justement une ouverture, une volonté
23 de faire avancer des choses, puis d'être capables
24 d'apporter certains autres outils, certaines autres
25 solutions, même pour le prochain dossier tarifaire,

1 on l'espère.

2 Alors, c'est pour ça que je faisais mention
3 d'une rencontre de travail à nouveau la semaine
4 prochaine qui est cédulée et il va y en avoir
5 d'autres, puis on va arriver avec des choses, on ne
6 pourra peut-être pas régler tous les problèmes,
7 mais c'est ça.

8 Puis on était content de voir également le
9 rapport d'Hydro-Québec, ils nous ont entendus, la
10 question de l'interfinancement, puis ça je le
11 mentionnais que dans leurs écrits là, ils le savent
12 que ça fait partie des préoccupations, que ça ne se
13 fait nulle part ailleurs, qu'il est temps que ça
14 change. Puis eux, je pense qu'ils seraient contents
15 également de ne pas avoir à jouer le rôle de
16 l'État, ils le disent eux-mêmes, c'est ce que je
17 lis et c'est ce que j'entends, puis je pense qu'il
18 y a une espèce de virage commercial et on le reçoit
19 positivement effectivement. Je ne sais pas si
20 Monsieur Gariépy voudrait compléter?

21 M. MICHEL GARIEPY :

22 Bien, il est certain comme monsieur Allard vient de
23 mentionner, je vous dirais peut-être les cinq
24 dernières années, ça été assez difficile au niveau
25 relations de l'industrie versus Hydro-Québec. Donc,

1 ils étaient rendus avec un cadre très rigide. Donc
2 on sait que chaque industrie a des particularités,
3 ils vivent des situations spéciales et on essayait
4 d'adapter certaines situations, voir qu'est-ce qui
5 pourrait être fait, mais les portes étaient
6 vraiment fermées à double tour à ce moment-là.

7 Donc, ça devient très difficile comme une
8 industrie où un tiers de ses coûts c'est
9 l'électricité puis que son fournisseur ne veut
10 presque rien écouter, ça devient, c'est ardu, c'est
11 difficile.

12 Là, on sent un vent de changement. Déjà, on
13 a des appels d'Hydro-Québec, nos délégués
14 commerciaux, on dirait qu'ils sont plus
15 sensibilisés, essaient de voir un peu quelles sont
16 les problématiques que l'on vit, regarder qu'est-ce
17 qui pourrait peut-être être fait dans le futur.
18 Donc ça, pour nous, c'est certain que c'est
19 intéressant.

20 Bon, probablement, on ne parle pas de
21 tarif, mais on parle d'outils qui pourraient faire
22 en sorte d'avoir un petit peu plus de flexibilité.
23 On espère, on va voir à la rencontre de la semaine
24 prochaine. Il y a plein d'exemples, on sait que ça
25 fait... Un des éléments que l'AQICIE travaille

1 beaucoup, la CIFQ aussi avec monsieur Vézina, la
2 fameuse puissance souscrite, la fameuse puissance
3 minimum à facturer.

4 C'est un élément que dans beaucoup de
5 juridictions maintenant c'est beaucoup plus
6 flexible que ce que nous on vit présentement. Donc
7 ça c'est un élément que ça fait longtemps qu'on
8 veut travailler avec Hydro-Québec, voir comment on
9 pourrait modifier ça pour donner un peu plus de
10 flexibilité à notre industrie au Québec qui ferait
11 en sorte que ça nous aiderait. Donc ça, c'en est un
12 exemple que ça fait très longtemps qu'on en
13 discute.

14 Présentement, Hydro-Québec, on sent qu'ils
15 veulent probablement commencer à nous écouter puis
16 peut-être essayer de voir, est-ce qu'on est capable
17 de faire quelque chose puis d'amener ça à la Régie
18 par la suite. Donc, ça c'est un cas que déjà ça
19 pourrait aider, ça ne réglerait pas tout, mais ça va
20 pouvoir donner comme, je pense que c'est monsieur
21 Vézina, le « bottom line » peut-être que ça va
22 avoir un petit effet sur le « bottom line » au
23 niveau du coût en kilowattheure au bout de la
24 ligne. Donc, on voit ça positivement, on espère que
25 ça va être le cas.

1 M. LAURENT PILOTTO :

2 O.K. Je vous remercie. Donc, j'essayais de voir
3 s'il y avait un programme en bonne et due forme ou
4 quelque chose ou si c'est juste une amorce d'un
5 nouveau dialogue ou bon.

6 M. JOCELYN B. ALLARD :

7 Bien, par exemple, juste pour compléter, la
8 question de la puissance souscrite, ce que
9 j'entends des gens, des membres de l'association,
10 c'est que, bon, Hydro-Québec ne voulait pas en
11 parler puis tant pis. Et là, je peux vous dire que
12 c'est sur l'ordre du jour dans les discussions qui
13 sont prévues la semaine prochaine. C'est déjà, au
14 moins, on en parle, c'est déjà mieux que c'était, à
15 ce que j'entends il y a six mois.

16 (16 h 5)

17 M. LAURENT PILOTTO :

18 Parfait. On ne regardera pas en arrière, ce que je
19 vois, c'est, par en avant, ça a l'air mieux. Bon.
20 Revenons à votre mémoire... ah! oui, la fameuse
21 question de l'allocation des coûts, mais je ne
22 ferai pas trop de millage là-dessus parce que, bon,
23 j'ai clarifié ça avec monsieur Vézina tantôt, je
24 vois la problématique puis, comme je disais un peu
25 plus tôt, c'est dans le champ de juridiction de la

1 Régie de l'énergie.

2 Je vous dirais que, à l'heure actuelle,
3 compte tenu de la situation d'interfinancement,
4 corriger l'allocation des coûts et allouer moins de
5 coûts à la clientèle grande puissance aurait juste
6 pour conséquence de détériorer votre ratio
7 d'interfinancement, on s'entend? Ça ferait juste
8 changer le dénominateur du ratio
9 d'interfinancement. Ça vous allouerait moins de
10 coûts mais le tarif restant le même, ça fait juste
11 changer le ratio d'interfinancement. Si on élimine
12 l'interfinancement, ça, c'est autre chose.

13 M. MICHEL GARIÉPY :

14 Donc il faut travailler sur les deux côtés.

15 M. LAURENT PILOTTO :

16 Oui. Oui, bon, mais comme je disais, ça fait partie
17 du champ de compétence de la Régie puis on verra,
18 éventuellement dans les dossiers tarifaires, si la
19 question doit être remise sur la table.

20 M. JOCELYN B. ALLARD :

21 Monsieur le régisseur...

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Oui?

24 M. JOCELYN B. ALLARD :

25 ... avec votre permission?

1 M. LAURENT PILOTTO :

2 Allez-y.

3 M. JOCELYN B. ALLARD :

4 Je pense qu'il y a une des questions ce matin, vous
5 aviez, je pense que vous avez demandé comment est-
6 ce que ça devrait être fait, la question des
7 corrections d'interfinancement, vous avez posé ça,
8 je pense, à la FCEI, et il a été même mention d'une
9 cause générique, bon.

10 Et moi, j'écoutais puis j'ai dit, bon, une
11 cause générique qui va porter sur quoi, comment
12 répartir. Puis, je veux dire, en même temps,
13 l'allocation de coûts, c'est difficile de le
14 détacher, comme vous le dites. Alors peut-être que,
15 effectivement, s'il faut que ça prenne, si ça doit
16 prendre la forme d'une cause générique ou de
17 regarder le tout comment le faire, l'articuler, là,
18 le déployer, bien, peut-être qu'il faut faire les
19 deux en même temps, là, c'est peut-être quelque
20 chose qui est pensable, de joindre ces deux aspects
21 du dossier, parce que l'un ne va peut-être pas sans
22 l'autre, effectivement.

23 M. LAURENT PILOTTO :

24 Oui, mais...

25

1 M. JOCELYN B. ALLARD :

2 Dans une optique où je, en tout cas, je comprends
3 que plusieurs autres disent qu'il ne faut pas que
4 ça se corrige dans le prochain dossier tarifaire,
5 l'interfinancement, donc ça risque d'être un petit
6 peu plus long que six mois, un an, bien à ce
7 moment-là, peut-être que ça vaut la peine de le
8 regarder en même temps que le dossier d'allocation
9 de coûts. Mais on ne parle pas d'un dossier dans
10 dix ans, là.

11 M. LAURENT PILOTTO :

12 On vous a bien entendu. Il me reste deux questions,
13 je vais essayer d'aller rapidement. Vous
14 mentionnez, dans votre mémoire, à la page 14 :

15 Pour stimuler de tels investissements
16 les critères d'accès au programme
17 actuel devraient être abaissés.

18 Vous parlez, là, donc du programme de rabais
19 tarifaire associé à des nouveaux, des nouvelles
20 charges. Quel seuil suggérez-vous? Il est
21 actuellement de vingt pour cent (20 %), là, le
22 tarif de développement économique, là, ou, je pense
23 que c'est comme ça qu'on l'appelle?

24 M. JOCELYN B. ALLARD :

25 Je serais bien embêté de vous donner un chiffre ou

1 un niveau, là, parce que je n'ai pas fait, je n'ai
2 pas fait de sondage, je n'ai pas eu le temps de
3 faire un sondage, effectivement. Quand je parlais,
4 vous savez, au début, puis je comprends, là, que
5 c'est toujours délicat, quand je vous expliquais un
6 petit peu nos frustrations sur le processus, c'est
7 le genre de chose qu'on aurait peut-être voulu
8 faire avec nos membres, pas seulement avec des
9 experts externes mais être capables d'aller sonder
10 ces gens-là puis d'envoyer, dès qu'on reçoit les
11 rapports des experts, j'aurais aimé avoir tout de
12 suite l'input de monsieur Perras puis des autres
13 dans chacun des secteurs pour dire : « Écoute, ce
14 que Econoler dit, ou ce que KPMG dit, ça tient-tu
15 la route dans ton secteur? »

16 Et ça, c'est ce qui devenait difficile de
17 faire entre Noël puis le Jour de l'An, ou à peu
18 près, puis en janvier, que les gens reviennent puis
19 là, ils sont, ils ont trois semaines de travail
20 d'accumulées parce qu'ils ont pris congé, puis je
21 ne peux pas les blâmer, là, c'est comme un peu du
22 bénévolat dans leur cas, là. Alors c'est ça qui
23 devient embêtant, puis c'est le genre de chose
24 qu'on aurait peut-être pu élaborer un peu plus.

25 Mais, évidemment, ce que je, ce qu'on m'a

1 expliqué, c'est qu'il n'y a pas grand monde qui
2 embarque dans le programme parce que c'est, les
3 critères ne sont pas, ne sont pas assez
4 accessibles.

5 Il y a peut-être, par exemple, sur certains
6 des rabais tarifaires, peut-être que, monsieur
7 Perras peut peut-être compléter parce que je
8 parlais d'ArcelorMittal, là, puis il y a eu, ce
9 n'est pas le tarif de développement économique,
10 c'est l'autre, là, mais quand même, il y a des
11 choses, là, sur les niveaux d'investissements, il y
12 a peut-être des courbes, des éléments qu'il
13 voudrait peut-être ajouter sur ce qui est utile
14 puis ce qui est moins utile.

15 M. FRANÇOIS PERRAS :

16 Bonjour. C'est ça, dans le cas d'ArcelorMittal,
17 Mines Canada, c'est certain que les niveaux
18 d'investissements, les CAPEX pour une mine sont
19 très élevés, alors automatiquement, en partant, ils
20 se trouvent à être capables de passer le seuil.

21 Pour reprendre un peu le point, c'est que
22 chaque industrie est différente. Il y a des
23 industries, pour eux, investir quatre-vingts
24 millions de dollars (80 M\$), c'est dans leur « day
25 to day », il faut qu'ils fassent ça pour faire des

1 prochaines phases. Il y en a d'autres pour qui
2 quatre-vingts millions de dollars (80 M\$), investir
3 ça, bien, c'est une nouvelle usine au complet.

4 De la manière que ça a été fait, puis je
5 comprends, ça a été fait pour essayer de faire un
6 « one size fits all », là, tu sais, on essaie de
7 mettre ça puis, puis c'est un peu la problématique,
8 c'est pour ça que certains industriels ne sont pas
9 capables d'embarquer sur le programme parce qu'ils
10 n'ont pas le minimum pour être capables de partir
11 le programme.

12 (16 h 10)

13 Alors, je pense, le point, c'est d'apporter
14 de la souplesse dépendamment de l'industrie.
15 L'idée, c'est de créer de la valeur, apporter nos
16 usines à un nouveau point et d'être capable
17 d'apporter ça.

18 Dans le cas des mines et même dans le cas
19 des usines Produits longs Canada, vu qu'on est vu
20 ensemble par rapport au gouvernement, on a pu
21 embarquer sur le même programme parce que les mines
22 avaient des montants assez pour être capable de
23 frapper les seuils de démarrage du programme.

24 M. LAURENT PILOTTO :

25 Ça fait que c'est un autre sujet à mettre à l'ordre

1 du jour à vos rencontres avec Hydro-Québec. Mais,
2 restons là-dessus.

3 En contrepartie d'une baisse du seuil dans
4 ce cas-là, et là je comprends que vous n'avez pas
5 consulté vos membres et si vous n'avez pas de
6 réponse, ce n'est pas grave, mais... Est-ce que
7 vous pensez que vos membres seraient d'accord avec
8 l'ajout d'un critère de valeur ajoutée, semblable à
9 ce qui est envisagé pour les sommes de données? Ça
10 veut dire que, O.K., il y a un rabais tarifaire ou
11 une aide financière en contrepartie de...

12 M. FRANÇOIS PERRAS :

13 Si vous me permettez, présentement notre
14 compréhension, c'est qu'il y en a déjà. Chaque
15 programme, chaque projet qu'on présente est analysé
16 pour voir justement si ça crée de la valeur,
17 qualité, productivité, efficacité énergétique. Je
18 vais vous donner un exemple un peu extrême.

19 On ne peut pas faire des programmes qui
20 sont un peu des programmes d'obligation, donc je ne
21 sais pas, une cellule pour déposer de la poussière
22 dedans ne serait pas un critère. Ça, c'est un peu,
23 je m'excuse, je vais utiliser un anglicisme, « a
24 right operate », t'as besoin de faire ça. C'est
25 notre normatif versus le CAPEX de croissance.

1 Alors, vraiment, dans les discussions qu'on avait
2 eues à l'époque, c'était vraiment clair qu'il
3 voulait que ce soit du CAPEX de croissance.

4 Par exemple, nous, on opère des laminoirs,
5 on achète des rouleaux CAPEX à toutes les années.
6 Acheter des rouleaux, ce n'est pas éligible, j'ai
7 besoin de ça pour opérer, alors une virole, ça ne
8 compte pas, c'est encore un équipement de four.
9 Non.

10 Mais, par contre, si je vais moderniser une
11 ligne de laminage, un système d'emballage, comme
12 on est en train de faire présentement à Longueuil,
13 bien là, ça, c'est quelque chose de nouveau. Ça
14 nous permet de produire une nouvelle gamme de
15 produits, de se différencier par rapport à la
16 compétition, d'aller chercher des nouveaux marchés,
17 alors... à aborder des produits à valeur ajoutée.
18 Là, ça, c'est des projets qui sont éligibles.
19 Alors, il y a déjà une nuance là-dedans, dans le
20 programme qui est fait.

21 Je tiens à faire part, ma compréhension,
22 c'est que ce programme-là n'est pas dans nos
23 tarifs, donc c'est vraiment le gouvernement qui est
24 venu en arrière pour supporter ça. Alors, encore,
25 c'est pas deux poids, deux mesures, on dit la même

1 chose.

2 Il y avait un besoin, il y a un programme
3 qui a été fait pour répondre à ce besoin-là.
4 L'idée, c'est qu'en arrière de ça, si nos
5 entreprises investissent et puis on devient de plus
6 en plus performant, on est compétitif puis on est
7 capable après ça, la boucle part.

8 Présentement, dans des projet dans la
9 corporation, on se bat à travers tous les projets.
10 Alors, je vous montre un peu le processus, là. On a
11 mettons cinq milliards de dollars (5 G\$)
12 d'investissements à travers la corporation. Alors,
13 en début de cycle, tout le monde représente ses
14 projets puis là, bien là il dit « bon, bien, ça,
15 c'est les projets obligatoires. Si on ne fait pas
16 ça, la mine va arrêter, l'aciérie va arrêter. C'est
17 des rouleaux, c'est des cellules, c'est des choses
18 comme ça. O.K. Après ça, voici les obligations
19 qu'on a tel, tel, tel points. Et voici, c'est la
20 croissance. »

21 Malheureusement, souvent la croissance est
22 très mince lors d'un ralentissement économique
23 parce qu'il n'y a plus... il n'y a pas d'EBITDA.
24 Donc, il n'y a pas d'EBITDA, on ne peut pas mettre
25 des CAPEX, là ça devient une espèce de roue. Puis

1 là qui on va empêcher d'avoir? Alors là, bon, les
2 pays émergents, bien eux on va leur en donner parce
3 qu'eux ils ont des retours sur investissement très
4 très vite. L'économie est en croissance, ça part.

5 « Ah! Les pays matures, l'Amérique du Nord,
6 ça, ça peut... on va laisser ça de même. » Pendant
7 ce temps-là, bien on a la Turquie et la Chine
8 prennent de l'avance, d'autres pays, et caetera, je
9 ne les nommerai pas tous, là, mais... Bon. Ils
10 prennent un après l'autre là-dessus.

11 Mais comme on parle de subvention
12 gouvernementale ou d'autres points comme ça, nous,
13 on vient de gagner l'an passé des « trade case »
14 par rapport aux importations puis on en a un autre
15 encore. On a à peu près déjà une demi-douzaine de
16 pays qui ont été mis en place, puis une autre demi-
17 douzaine qui s'en viennent. Mais, ça, c'est
18 seulement un « plaster », puis ça fait juste... Ils
19 changent de pays, ils redistribuent le matériel à
20 travers la Chine, à travers un autre, un autre
21 « broker ». Ça fait que c'est un débat qu'on a à
22 faire.

23 Alors, non seulement les tarifs
24 électriques, c'est une chose, ceux qui sont
25 affichés, c'est une chose, mais après ça les

1 gouvernements à travers le monde se trouvent à
2 supporter leurs industries de façon à gauche et à
3 droite. Je pourrais en parler de la Chine, là, si
4 vous aviez quatre heures, je pourrais faire un
5 petit cours, là, mais ce n'est pas le but.

6 M. LAURENT PILOTTO :

7 Je pense que madame la présidente ne nous
8 autoriserait pas à déborder à ce point-là.

9 J'ai une dernière question. À votre... et là j'ai
10 été vraiment étonné parce que, dans votre mémoire,
11 je l'ai vu tardivement, c'est à la page 15, en haut
12 de la page 15, dans le petit texte bleu, là, puis
13 ça arrive un peu « out of nowhere », excusez-moi,
14 là, mais vous dites à la deuxième phrase :

15 À cet égard, il y aurait lieu
16 d'examiner le bien-fondé de maintenir
17 une tarification uniforme du tarif de
18 transport, de même que de revoir les
19 possibilités de service de transport
20 point-à-point pour la charge locale
21 industrielle.

22 Vous êtes sérieux?

23 M. JOCELYN B. ALLARD :

24 Oui. On m'a indiqué dans les options tarifaires les
25 choses à regarder. Il faudrait se poser la question

1 sur le... à toutes fins pratiques, en matière de
2 transport, le tarif timbre-poste ou l'uniformité du
3 tarif de transport.

4 Et j'ai passé tout... et là je cherchais
5 l'acétate sur lequel, la diapo sur laquelle c'est
6 indiqué. Là j'ai passé rapidement tout à l'heure
7 parce que je voyais le temps passer puis j'ai dit,
8 bon, bien, on va choisir... Je savais que mes
9 collègues avaient des choses aussi à vous
10 transmettre, mais...

11 Non, effectivement, dans les différentes
12 options, les différentes choses, évidemment il faut
13 se parler. Alors, on a d'ailleurs commencé à parler
14 aussi avec TransÉnergie quand on a rencontré Hydro-
15 Québec. Il n'y avait pas seulement... parce que nos
16 membres sont des... des gens qui sont plus proches
17 que la moyenne des clients d'Hydro-Québec de la
18 division de transport, forcément. Alors, ça fait
19 partie des avenues qui doivent être explorées.

20 (16 h 15)

21 Puis pour s'efforcer de rapprocher les
22 coûts... les tarifs des coûts qui sont réellement
23 encourus pour desservir un client, bien, il faut se
24 demander, est-ce qu'en matière de transport... puis
25 là, je ne suis pas un spécialiste de transport, là,

1 mais c'est ça. Mais ça, c'est ce qu'on m'a indiqué,
2 que c'était un des éléments qu'il fallait regarder
3 pour s'aider dans le futur, pour se donner plus
4 d'outils pour être de plus en plus compétitif.
5 Donc, vous aviez bien lu, vous avez attrapé le
6 petit bout de l'acétate que je n'ai pas...

7 M. LAURENT PILOTTO :

8 Oui, oui, d'ailleurs, je ne l'avais pas vu à ma
9 première lecture, ça m'a frappé et je vous dirais
10 que ma première réaction c'est : Oh! la boîte de
11 Pandore.

12 M. JOCELYN B. ALLARD :

13 Eh voilà.

14 M. LAURENT PILOTTO :

15 Oui.

16 M. JOCELYN B. ALLARD :

17 En revue, en collaboration avec TransÉnergie, on
18 s'entend que la Régie, c'est elle qui décide, là,
19 mais il faut commencer par travailler avec les
20 principaux intéressés pour vous suggérer des choses
21 intéressantes.

22 M. LAURENT PILOTTO :

23 Oui, j'ai l'impression qu'il y aurait beaucoup de
24 chemises déchirées dans un tel débat. On arrête ça
25 là. Je vous remercie beaucoup, Messieurs, de votre

1 présentation. Je passe la parole à mes collègues.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Maître Turmel.

4 Me SIMON TURMEL :

5 Oui. Bonjour. Une seule question de précision.

6 Peut-être que vous l'avez abordé dans votre...

7 pourtant, je viens de refaire les pages de votre

8 mémoire, mais la question de l'efficacité

9 énergétique, est-ce que tous les efforts ont été

10 déployés au sein de vos membres, est-ce qu'il y a

11 encore de l'espoir ou de la valeur ajoutée dans ce

12 domaine-là, outre, et je laisserais aller les

13 dernières entreprises, là, qui viennent d'être

14 construites, je suis persuadé que c'est à la fine

15 pointe de la technologie et de l'efficacité

16 énergétique?

17 M. JOCELYN B. ALLARD :

18 Je vais peut-être... Oui, c'est ça, je vais les

19 laisser après ça pour des questions plus

20 spécifiques, là. Mais, là-dessus, j'ai... parce que

21 j'ai été... j'ai eu l'opportunité d'être invité à

22 des tables rondes, là, pour l'Association puis ça

23 m'a permis de parler un peu plus aux membres. À

24 l'automne, là, il y avait une table ronde sur,

25 justement, les programmes d'efficacité énergétique

1 puis, encore récemment, une autre préoccupation sur
2 les... dans le cadre de transition énergétique, ce
3 qu'on voit. Et, là-dessus, j'aurais peut-être...
4 bien, j'ai deux messages que j'aimerais vous
5 transmettre.

6 Le premier c'est que, souvent, c'est... ce
7 qui m'a frappé lors des discussions, c'est qu'il y
8 a une mauvaise conception de comment les
9 entreprises décident, justement, de faire des
10 programmes d'efficacité énergétique. Et puis ce qui
11 m'avait surpris, lors de cette rencontre, c'est que
12 certains semblaient penser que : « Bon, écoutez,
13 vous faites tant... vous devez faire tant
14 d'efficacité énergétique par année, comment on peut
15 faire pour vous aider à faire en sorte que vous
16 choisissiez certains programmes par rapport à
17 d'autres ou certains projets? » Bien, d'ailleurs,
18 je pense, cette réunion-là, François était...
19 monsieur Perras était avec moi cette journée-là.
20 C'est assez surprenant parce que la réalité, c'est
21 que ce n'est pas « on a tant d'argent à mettre à
22 faire de l'efficacité énergétique », c'est les
23 entreprises... c'est plutôt : « Bien, voici, c'est
24 quoi ton retour sur l'investissement puis pourquoi
25 tu ferais ça? » Puis ce n'est pas parce que ça nous

1 tente de faire de l'efficacité énergétique. Les
2 gens sont en compétition puis ils cherchent à
3 investir puis ce qui va être aidant puis quand il y
4 a des programmes de subvention puis qu'ils
5 permettent d'arriver à vingt-quatre (24) mois, au
6 moins, de retour sur l'investissement, bien, là,
7 ils risquent de les faire, ces programmes
8 d'efficacité énergétique là. Donc, ça, c'est
9 important de le retenir, ce n'est pas...

10 La prémisse, en tout cas, de plusieurs des
11 participants à cette journée-là, ça m'avait frappé,
12 que la prémisse était vraiment... c'était pris à
13 l'envers. Ce n'est pas « on va faire des programmes
14 d'efficacité énergétique. Comment on fait pour
15 choisir un tel ou un tel? », c'est plutôt « va-t-on
16 en faire parmi tous les autres programmes
17 d'investissement qu'il faut faire, parce qu'il faut
18 respecter certaines lois, parce qu'il faut faire
19 ci, parce qu'il faut faire ça ». Alors, ça c'est
20 important de le retenir, là, ça fait partie des
21 autres... C'est juste le même argent puis ce n'est
22 pas... ce n'est pas parce que c'est... ça s'appelle
23 efficacité énergétique. Ça c'est un. Mais,
24 évidemment, c'est important que les programmes
25 soient là.

1 L'autre message corollaire à ça, c'est que,
2 évidemment, dans toutes les transitions, là, on va
3 parler de... bon, les distributeurs ont des
4 problèmes d'efficacité énergétique, là il va y
5 avoir TEQ, il va y avoir le plan directeur, il y a
6 toutes sortes de... Il y avait des messages qu'on
7 va tout de suite passer, c'est « assure-toi que les
8 gens... les gens... là, vous allez écrire au
9 ministre, au gouvernement, il ne faut pas que tout
10 soit suspendu pendant qu'on essaie de faire des
11 transitions puis d'avancer. » Parce que, ce qui
12 arrive dans ce temps-là, c'est que les gens ne
13 peuvent pas maintenir des équipes en « stand by »
14 dans les usines, là, parce que... Parce que, veux,
15 veux pas, quand même que tu serais subventionné à
16 quatre-vingt-dix pour cent (90 %), tu as quand même
17 besoin de ressources internes puis tu... il y a
18 quand même des gens... ça dérange ton quotidien
19 quand il y a des programmes... quand tu plantes
20 un projet particulier d'efficacité énergétique dans
21 une usine. Alors, tu as des gens qui sont consacrés
22 à tel projet puis là, tu ne peux pas dire : « Ah!
23 bien, là, c'est parce que là, il faut que, je ne
24 sais pas, dans tel ministère, ça va prendre trois
25 mois parce qu'ils sont en train de changer tel

1 morceau du programme, on va attendre. » C'est parce
2 que le monde n'attendra pas trois mois, ils vont
3 faire d'autres choses puis, quand ils vont être
4 prêts, bien, là, le monde va être passé à autre
5 chose. Alors, ça c'est un message important qu'on
6 m'avait passé à ce moment-là. Assure-toi de leur
7 dire qu'il ne faut pas qu'ils suspendent tout parce
8 que, dans ce temps-là, on est obligé de suspendre
9 puis on perd le rythme d'aller. Alors, ça c'est
10 triste.

11 (16 h 20)

12 Et l'autre chose, bien, c'est une
13 préoccupation qu'on a indiquée d'ailleurs dans le
14 dernier dossier tarifaire également, c'est qu'on
15 avait plusieurs membres qui sont en contrats
16 spéciaux, puis ça, c'est une grande source de
17 frustration, puis ces gens-là, qui sont des grands
18 grands consommateurs d'électricité par définition,
19 c'est aberrant qu'ils n'aient pas accès aux
20 programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec,
21 parce qu'ils sont en contrats spéciaux, ils
22 devraient avoir accès, on a une place où aller les
23 chercher puis aller en faire plus.

24 Alors, assurons-nous que même avec le
25 distributeur, alors que le distributeur, de toute

1 façon, est compensé, il n'y a pas de raison de ne
2 pas les traiter comme les autres clients au tarif
3 L, ils devraient avoir accès à ces programmes
4 d'efficacité énergétique-là, puis pour le bien du
5 Québec, on veut atteindre nos objectifs, il
6 faudrait bien leur donner accès, c'est les plus
7 grands consommateurs, c'est un peu ironique qu'on
8 les laisse de côté en disant : « Bien, là, vous
9 n'êtes pas en tarif L, vous n'avez pas le droit »,
10 c'est un non-sens quant à moi.

11 C'est ça, donc c'est le message, je ne sais
12 pas si Michel, de façon plus particulière...

13 M. MICHEL GARIÉPY :

14 Bien, peut-être rajouter pour la question, oui, si
15 on regarde l'ensemble des membres de l'AQIC, avec
16 les programmes, si on regarde électricité, donc
17 avec tous les programmes qu'Hydro-Québec a offerts
18 dans les dix (10) dernières années, comme monsieur
19 Allard mentionnait, il est certain qu'on a un
20 portfolio de projets et c'est le retour sur
21 l'investissement qui va déterminer où les projets
22 critiques, comme monsieur Perras disait, il y a des
23 projets qui sont essentiels, sinon, il y a un arrêt
24 d'un secteur de l'usine. Après ça, c'est de voir
25 quels sont les projets avec un retour

1 d'investissement qui est intéressant pour le futur.

2 Et là, ce qui a permis, avec les projets
3 d'Hydro-Québec, avec les subventions, bien, ça nous
4 a permis de faire monter en échelon certains
5 projets. Et majoritairement, il y a eu des très
6 beaux projets qui se sont faits dans plusieurs des
7 usines grands consommateurs d'électricité, de notre
8 côté, tout ce qui est à vitesse variable, donc on
9 a, avant on avait réellement les moteurs avec des
10 valves de contrôle, donc ce n'était réellement pas
11 efficace.

12 On est majoritairement dans presque toutes
13 les usines maintenant, c'est des vitesses variables
14 qui ont été installées, qui a réellement une belle
15 notion au niveau de l'efficacité énergétique, tout
16 ce qui est compresseur d'air, ça, c'est,
17 majoritairement, toutes les usines ont été avec les
18 programmes d'Hydro-Québec pour augmenter cette
19 efficacité-là.

20 De notre côté, je vous le mentionnais
21 tantôt, on a une électrolyse de zinc, donc tout ce
22 qui est électrolyse, c'est certain que c'est,
23 presque soixante-dix pour cent (70 %) de notre
24 consommation électrique à l'usine, c'est
25 l'électrolyse de zinc, donc c'est certain que les

1 efforts sont attitrés à cet endroit-là pour
2 augmenter l'efficacité.

3 Par contre, si on regarde les affinés de
4 zinc au monde, en termes d'électrolyse, c'est un
5 procédé qui est quand même assez mature, donc là,
6 on parle de peut-être un pour cent (1 %)
7 d'efficacité, des fois, différenciée entre les
8 usines. Donc, ce n'est pas ça qui fait qu'on va
9 être capables, même si on mettait de l'argent, être
10 capables d'aller se démarquer par rapport à nos...
11 aux usines soeurs dans la corporation au niveau de
12 Glencore, c'est réellement maintenant les coûts
13 « franc tarif », maintenant qu'on est confrontés.

14 Me SIMON TURMEL :

15 Merci.

16 M. JOCELYN B. ALLARD :

17 Juste un dernier, peut-être un dernier élément en
18 matière des programmes d'efficacité énergétique,
19 une des préoccupations également que nous avons,
20 puis on l'a mentionné quand on a fait nos
21 représentations sur le projet de loi 106, dans la
22 création de TEQ, quand on parle, évidemment, il va
23 y avoir des plans directeurs présentés à la Régie,
24 mais également la création d'une table des parties
25 prenantes.

1 Alors ça, c'est une des préoccupations que
2 nous avons, parce que, en ce jour-ci, on n'a pas
3 d'assurance ou, à tout le moins, de réconfort que
4 les industriels, qui sont ceux qui paient, de toute
5 façon, à travers leur tarif, pour une grande partie
6 de ces programmes d'efficacité de la part des
7 distributeurs, puis qui vont payer pour ceux que
8 TEQ va pouvoir mettre en place parce qu'ils vont
9 collecter des distributeurs et des utilités, alors
10 les clients paient et puis c'est eux qui sont
11 capables aussi de contribuer à qu'est-ce qui va
12 fonctionner.

13 Puis là, je ne parle pas des représentants
14 comme moi, là, je ne suis pas un expert en
15 efficacité énergétique, mais autour de la table des
16 parties prenantes, je pense que c'est important,
17 tout le monde va le rappeler, là, qu'il y ait au
18 moins quelques représentants qui viennent du
19 secteur industriel qui connaissent, il y a des gens
20 qui font de l'efficacité énergétique à peu près à
21 temps plein dans ces... dans la plupart des grands
22 clients consommateurs, chez les membres, chez mes
23 membres.

24 Alors ça serait important de, comme ils
25 disent en anglais, c'est « tap their knowledge »,

1 je ne sais pas comment dire en français, aller
2 chercher leurs connaissances, là, profitez-en, puis
3 ils devraient être à la table des parties
4 prenantes, c'est important qu'ils soient là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Ça va compléter notre audience. Merci pour votre
7 éclairage et puis nous reprendrons demain matin,
8 neuf heures (9 h).

9

10 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

11

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE,
4 sténographes officiels, certifions sous notre
5 serment d'office que les pages qui précèdent sont
6 et contiennent la transcription fidèle et exacte
7 des notes prises dans ce dossier au moyen de la
8 sténotypie.

9

10 Le tout, conformément à la loi.

11 Et nous avons signé,

12

13

14 DANIELLE BERGERON, s.o.

15

16

17

18 JEAN LAROSE, s.o.